****

**EVALUATION FINALE DU PROJET**

**« LES JEUNES COMME MOTEURS DE PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE ET DES CONFLITS SOCIO-POLITIQUES ET COMMUNAUTAIRES »**

**RAPPORT FINAL**

**Docteur KOUAMÉ Clément Kouadio**

*Consultant National*

*Pour le cabinet*

****

*Juin 2022*

|  |
| --- |
| Informations sur le projet |
| Titre du projet | Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires |
| Numéro Atlas | : 00119479 |
| Produit et résultat institutionnel |  |
| Pays | Côte d’Ivoire |
| Région  | Le projet a une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement fragiles notamment : Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port-Bouët, Attécoubé), Grand Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou , Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané. |
| Date de signature du document de projet |  |
| Dates du projet | Démarrage : 01 Décembre 2019 | Fin prévue : 31 Décembre 2021  |
| Budget du projet | 2 500 000,00 $US |
| Dépenses engagées à la date de l’évaluation | 2 000 000,00 $US |
| Source de financement | Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) |
| Gender Marker | 2 |
| Agence d’exécution | PNUD, UNICEF, UNESCO |

|  |
| --- |
| Informations relatives à l’évaluation |
| Type d’évaluation  | Projet |
| Finale/mi-parcours/autre | Finale  |  |
| Période évaluée | Début | Fin |
| 04 Janvier 2020 | 31 Décembre 2021 |
| Évaluateurs |  |  |
| Adresse email de l’évaluateur |  |  |
| Dates de l’évaluation | Début | Fin |
|  |  |

Remerciements

**Sommaire**

[Résumé 5](#_Toc106645824)

[I. INTRODUCTION 8](#_Toc106645825)

[II. DESCRIPTION DE L’INTERVENTION 9](#_Toc106645826)

[2.1. Objectifs et résultats attendus du projet 9](#_Toc106645827)

[2.2. Stratégie d’intervention du projet 10](#_Toc106645828)

[2.3. Zones d’intervention 10](#_Toc106645829)

[2.4. Bénéficiaires du projet 10](#_Toc106645830)

[2.5. Partenaires institutionnels 10](#_Toc106645831)

[2.6. Ressources financières du projet 10](#_Toc106645832)

[2.7. Contexte de l’intervention du projet 11](#_Toc106645833)

[III. Champ et objectifs de l’évaluation 12](#_Toc106645834)

[3.1. Champ de l’évaluation 12](#_Toc106645835)

[3.2. Objectifs de l’évaluation 12](#_Toc106645836)

[3.3. Critères et questions d’évaluation 13](#_Toc106645837)

[IV. Approche et méthodes d’évaluation 14](#_Toc106645838)

[4.1. Collecte des données 14](#_Toc106645839)

[4.1.1. Collecte de données sécondaires 14](#_Toc106645840)

[4.1.2. Collecte de données primaires 14](#_Toc106645841)

[4.2. Analyse des données 15](#_Toc106645842)

[4.3. Questions transversales 15](#_Toc106645843)

[V. CONSTATATIONS et conclusions préliminaires 16](#_Toc106645844)

[5.1. Pertinence du projet 16](#_Toc106645845)

[5.2. Cohérence du projet 20](#_Toc106645846)

[5.3. Efficacité du Projet 23](#_Toc106645847)

[5.4. Efficience du Projet 32](#_Toc106645848)

[5.5. Effets/impacts 40](#_Toc106645849)

[5.6. Durabilité du Projet 40](#_Toc106645850)

[5.7. Égalité des sexes et de Droits Humains 43](#_Toc106645851)

[VI. Conclusions 45](#_Toc106645852)

[VII. Recommandations 47](#_Toc106645853)

[VIII. Enseignements tirés 47](#_Toc106645854)

[Annexe 1 : TERMES DE REFERENCES 49](#_Toc106645856)

[Annexe 2 : Matrice d'évaluation. 63](#_Toc106645857)

[Annexe 3 : GUIDE D’ENTRETIEN 68](#_Toc106645858)

[Annexe 4 : Formulaire d’acceptation du code de conduite du/ de la consultante (e ) en évaluation 74](#_Toc106645864)

[Formulaire d’acceptation du consultant en évaluation 74](#_Toc106645865)

[Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies 74](#_Toc106645866)

# Résumé

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » qui fait l’objet de la présente évaluation est un projet conjoint PNUD-UNICEF-UNESCO mis en œuvre sur une période de deux ans (2020-2021) avec une extension de six mois. Le budget global de 2,500,000 US Dollar a été financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) du Secrétaire général des Nations Unies. Il vise à contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d’incitation à la haine et la diffusion de fausses informations dans un contexte d’année électorale et de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires, notamment à travers les médias formels et sociaux et à travers les mécanismes d’alerte précoce et de dialogues communautaires. Le projet a une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones sensibles telles que Abidjan, Grand Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou , Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané. Les principaux partenaire institutionnels que sont les Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté; Ministère de la Culture et de la Francophonie et Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes.

L’objectif principal de l’évaluation est de faire ressortir les progrès accomplis au regard des objectifs et résultats du projet et mesurer les preuves tangibles de réussite ou d’échec de ce dernier, de manière à établir une cohérence avec les résultats escomptés consignés dans le cadre de résultat, ceci en lien avec la pertinence, l’efficacité, l’efficience et la cohérence des actions menées par rapport aux objectifs visés, des effets/impacts de consolidation de la paix, ainsi qu’à la durabilité desdits résultats.

La méthodologie de l'évaluation comprend quatre étapes notamment i) l’exploitation des documents disponibles, ii) la collecte des données sur le terrain dans les zones d’intervention du projet, iii) l’analyse et l'interprétation des données recueillies et iv) la rédaction du rapport. Ainsi à la suite d’une revue des documents de références et rapports d’activités en lien avec l’objet de l’évaluation, une collecte de données ayant vu la participation volontaire de l’ensemble des parties prenantes (ministères techniques, structures déconcentrées, système des nations unies, ONG, bénéficiaires) s’est déroulée dans les localités d’Abidjan, Bouaké, Korhogo, Man, Daloa et Bonoua auprès de informateurs clés. Les deux étapes suivantes ont été consacrées à l’analyse des données recueillies et à l’élaboration du rapport provisoire de l’évaluation, puis du rapport final.

Les principaux constats faits par la mission par rapport aux différents éléments évoqués ci-dessus se présentent comme suit :

* **Pertinence**

La pertinence du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » est satisfaisante. En effet, il est en conformité avec les priorités nationales (le Plan National de Développement 2016-2020, la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020, le Programme National de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020, le Programme Cadre d’Appui à la Consolidation de la Paix, le Plan d’Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020, etc.). Le projet cadre avec les outils programmatiques du PNUD (le CPD 2017-2020 et le Plan stratégique 2018-2021), le Projet de Stratégie à moyen terme (37 C/4) 2014-2021 de l’UNESCO, le plan stratégique de l’UNICEF 2018-2021 et le Cadre Programmatique Unique des Nations Unies pour l’Assistance et les ODD. Le projet, adresse les besoins en termes de consolidation de la paix et de cohésion sociale des populations en assurant le renforcement des capacités des cibles (jeunes, acteurs des médias sociaux, des leaders religieux et communautaires) à repérer et à gérer les discours de haines et à impliquer différents acteurs tant dans la conception du projet par l’identification des besoins qu’à la mise en œuvre de ses activités. A ces éléments, il convient d’ajouter un ciblage pertinent des zones et des bénéficiaires pour le défis de consolidation de la paix

* **Cohérence**

Le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires est en parfaite cohérence avec d’autres projets PBF antérieurs ou en cours d’exécution en Côte d’Ivoire et plus singulièrement les projets PACoP (Programme d’Appui à la Consolidation de la Paix). Parmi les projets PACoP exécutés ou en cours d’exécution, on peut citer les projets « Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d’Ivoire» ; « Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d’Ivoire (MOJEC ». En effet, le projet s'est appuyé sur les acquis de la mise en œuvre des projets PACoP antérieurs pour faire un focus sur la rhétorique des discours politiques et les « fake news » qui attise la haine, les tensions communautaires et les violences durant les processus électoraux. Il s’agit entre autre de la plateforme U Report, les initiatives de dialogues intercommunautaires, les curricula de formation en matière d’éducation et d’engagement civique pour former les jeunes pour prévenir les discours de haine et favoriser la diffusion des messages de paix et les plateformes de jeunes mises en place pour prévenir les discours d’incitation à la haine et à la violence. Il capitalise sur les mêmes structures et mécanismes existants pour mener des activités complémentaires, connecter ces différents acteurs locaux, développer et consolider les capacités locales.

* **Efficacité**

Le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires dans son intervention a été satisfaisant par rapport aux niveaux d’atteinte des résultats attendus. Le projet a permis le renforcement des capacités des acteurs cibles pour une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés, à travers des formations sur la cohésion sociale, de la prévention et la gestion des conflits et des discours de haines et les techniques de vérification de l’information. Aussi, d’engagement des jeunes, des leaders communautaires, des acteurs des médias comme acteurs et garants de la cohésion sociale, à travers l’installation et/ou redynamisation de cadres d’échanges et de plateformes de lutte contre les discours de haine,. L’efficacité du projet a été influencée positivement par plusieurs facteurs : le caractère conjoint matérialisé par la bonne collaboration entre les différentes agences (PNUD, UNICEF etUNESCO), le fort engagement des différents ministères techniques( et professionnels des médias en ligne et la synergie d’action avec eux,  l’adhésion des autorités administratives, des premiers responsables des Mairies et des préfets, sous-préfets aux objectifs du projet, l’implication effective des bénéficiaires du projet y compris les communautés locales, les femmes et les jeunes dans la mise en œuvre du projet et les synergies d’actions entre eux, et enfin, la connaissance de l’approche communautaire des partenaires d’exécution. De même qu’un dispositif de pilotage qui a permis de mettre en évidence un cadre de mise en œuvre basé sur une approche concertée et conjointe.

* **Efficience**

La disponibilité des ressources financières planifiées à temps indiqué a permis aux agences récipiendaires d’exécuter 80,17% du budget total prévu (2,500,000 US Dollar), Les charges relatives activités de suivi ont représenté une part relativement modeste du montant total des dépenses du projet soit 16,90%, on peut conclure que l’exécution du budget du projet conjoint de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires à travers les jeunes a tenu compte de ce seuil standard. La coordination mise en place se trouve être en lien avec les objectifs su Système des Nations Unies, ce qui à conduire les agences à intervenir de manière unie comme une seule agence au niveau du terrain de manière complémentaire. Certains facteurs ont influé positivement sur l’efficience du projet en occurrence l’organisation conjointe de certaines activités de plusieurs partenaires et l’engagement citoyen et participatif communautaire à travers le caractère bénévole d leur implication. Aussi, les données indiquent que 307 973,73 soit 12,32% du budget du projet, soit 807,028.72 US Dollar ont été consacrés aux activités de promotion de l’égalité entre les sexes contre 32,28 % initialement prévue. La proportion du budget consacrée aux activités de promotion du genre est largement inférieure à celle prévue à conception du projet.

* **Effets/impacts**

Le projet a renforcé les connaissances et compétences des jeunes en particulier et mis en place un réseau de bloggeur(e)s, à travers les réseaux sociaux, qui participe à l’identification des propos des haines et de violences, des fausses informations et de diffusion de messages de paix pour diminuer les tensions communautaires. Grâce aux appuis aux initiatives des acteurs, le projet a effectivement contribué à un rôle plus efficace des jeunes, à une réduction du niveau de conflictualité, à une amélioration de la cohésion sociale à tel point que les jeunes de ces localités réclament aujourd’hui un cadre plus approprié pour continuer à mener les initiatives amorcées par le projet. de même, l’approche participative et consultative privilégiée par le projet lors de la mise en œuvre des activités a beaucoup contribué à rapprocher les différentes communautés de la zone d’intervention du projet

* **Durabilité**

Les résultats obtenus au bénéfice des cibles particulièrement jeunes après la clôture du Projet est appréciable. En effet, grâce au renforcement de leurs capacités opérationnelles par le Projet, les jeunes apparaissent plus résilients aux discours de haines et de violences. C’est la capacité de ces jeunes à préserver les acquis qui risque de poser problème vue la durée du projet et les localités couvertes. L’évaluation note que de par son au caractère communautaire, le projet porte en lui les bases de la durabilité grâce à la mise en place de cadre d’échanges, de réseaux de bloggeur(e)s et de l’engagement des acteurs à œuvrer à travers des actions communautaires au renforcement du dialogue et de la cohabitation pacifique entre les communautés. Aussi, l’évaluation note-t-elle que la durabilité repose sur un changement de comportement en termes d’un nouveau contrat social entre les jeunes et leurs communautés dans la mesure où ces jeunes sont motivés et se sentent investis d’une mission au service de leurs communautés celui de consolidation de la cohésion sociale grâce à leur engagement. A cela, il faut ajouter l’implication si forte des communautés et particulièrement des jeunes. L’impact du rôle des jeunes comme acteurs de cohésion sociale est aussi visible que cela agit comme facteur d’appropriation chez les jeunes. Cependant, pour que l’élan général de consolidation de la paix par la cohésion sociale impulsé par le Projet se poursuive et s’amplifie, au moins deux conditions doivent être réunies ; à savoir le renforcer le processus consolidation de la cohésion sociale nationale et le dialogue politique entre les partis politiques.

* **L’égalité des sexes et des droits humains**

Le projet prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires a pris en compte le respect l’égalité des sexes qui fut une priorité dans toutes les activités du Projet, Le pourcentage étant de l’ordre de 30% démontre que la prise en compte de l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet ; ainsi que l’implication réelle du groupe cible (jeunes âgés 15-35 ans) dans la mise en œuvre du Projet. Ces résultats témoignent encore de la transversalité des thématiques une force très remarquable dans le niveau d’atteinte des résultats du Projet, laissant présager une contribution très favorable à la réussite du Projet à termes au profit des acteurs dans les zones du projet.

**Principales recommandations**

* Consolider les acquis du projet par la conception d’autres projet pour renforcer les dispositifs de pérennisation des acquis du projet à travers des soutiens aux cadres d’échanges et réseaux de bloggeurs pour leur fonctionnalité;
* Renforcer le partenariat Agences d’exécution-Ministères techniques notamment par la définition et l’actualisation conjointe des activités des projets futurs ; et ce, en fonction des priorités expressément prédéfinies par le gouvernement et les organisations des populations directement bénéficiaires ;
* Renforcer les capacités du Ministère en charge de la cohésion sociale, non seulement d’un point de vue technique et opérationnel, mais aussi en termes de leadership. Concrètement, le leadership du Ministère devrait le conduire à mettre en œuvre le Programme National de Cohésion Sociale
* Renforcer les capacités des cadres de dialogue communautaire pendant au moins une année, de réseaux et plateformes afin qu’ils puissent continuer les actions de prévention contre les discours de haines et des conflits à travers d’autres projets similaires

# I. INTRODUCTION

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » s’inscrit dans le cadre global des initiatives qui visent à contribuer à réduire les risques de violences dans un contexte d’année électorale, de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes dans la prévention des discours de haine et la gestion des conflits. En effet la compétition politique dans le contexte des échéances électorales de 2020 a contribué à une fragmentation du paysage politique et une forte polarisation entre les acteurs du pouvoir et ceux de l’opposition. Ces partis politiques étant généralement fondés sur des bases ethniques et régionales, des dissensions entre elles, ou en leur sein, créent systématiquement un risque de division entre différentes communautés affiliées, avec le potentiel de conflits intra ou intercommunautaires. Cette fragmentation du paysage politique autour d’un enjeu de transition de pouvoir au sommet de l’État en 2020 engendre des difficultés de concession et de compromis entre acteurs politiques. Par conséquent, ces derniers sont prêts à user de tous les moyens pour atteindre leurs objectifs, y compris des discours d’incitation à la haine. De plus, ces discours d’incitation à la haine sont amplifiés par les médias sociaux, qui sont difficiles à réguler ou contrôler et qui constituent aujourd’hui la première source d’information des jeunes.

Le projet promeut l’appropriation nationale en ce sens que ses interventions sont mises en œuvre conjointement avec les institutions nationales et viennent renforcer les mécanismes déjà existants. Aussi, vient-il compléter et renforcer les initiatives déjà en cours avec plusieurs partenaires techniques engagés dans la consolidation de la paix en Côte d’Ivoire. La particularité de ce projet réside dans le ciblage des discours et autres attitudes d’incitation à la haine et à la violence qui se manifeste d’abord par un antagonisme qu’effectuent certaines élites politiques entre les « Ivoiriens » et les « étrangers », souvent accusés de déposséder les nationaux de leurs ressources et ensuite par des attaques entre élites politiques sur les origines ethniques des uns et des autres. Ce genre de discours résonne auprès de communautés démunies et incite facilement à la violence, dans un contexte socio-économique marqué par des frustrations liées au partage inégal des ressources et une forte perception de discrimination ou de marginalisation de certains groupes ethniques.

En plus, ce projet cible les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs et bloggeurs des réseaux sociaux et les journalistes. En effet, l’analyse de vulnérabilités au conflit de la Côte d’Ivoire[[1]](#footnote-1)confirment que l’absence d’une stratégie durable (ou l’existence d’une stratégie inadaptée) permettant de capitaliser sur la jeunesse comme levier de développement, constitue une vulnérabilité structurelle, source potentielle de tensions violentes. À cela, il faut ajouter une perte de repères sociaux, dans une société ou les valeurs traditionnelles et culturelles qui encadraient les jeunes sont concurrencées par d’autres modèles de société ; ce qui a favorisé des phénomènes comme « les brouteurs », phénomène de gain facile et rapide par internet qui pousse certains groupes de jeunes à reléguer l’éducation et la formation au second plan. Ce contexte de vulnérabilité fait que les jeunes (hommes et femmes) se retrouvent plus souvent au cœur de ces violences en tant qu’acteurs ou victimes.

Le ciblage des acteurs de médias se justifie par le fait que les discours politiques de haine et les tensions communautaires sont malheureusement amplifiés par le rôle des médias. Dans bien des cas, les journalistes, à la fois vassalisés et « mercenarisés » s'approprient les discours des « hommes-politiques-employeurs » qu'ils reconstruisent dans un calibre précis pour toucher la cible indiquée. Cette situation est exacerbée par la montée en puissance des médias sociaux qui constituent la principale source d’information des jeunes, qui mettent à mal le processus de consolidation de la paix.

Il permet, au-delà de l’aspect formation, de passer à une phase beaucoup plus opérationnelle dans la lutte contre les discours de haines et d’incitation à la violence. Face à ces discours d’incitation à la haine et à la violence, le rôle que doivent jouer les jeunes dans la prévention reste essentiel afin d’éviter d’être des vecteurs de la propagation de ces discours, surtout au niveau communautaire dans ce contexte préélectoral de la Côte d’Ivoire. En effet, les jeunes ont en charge la mise en œuvre des décisions communautaires au sein de leurs communautés, jouent un rôle de relais et sont les principaux acteurs des travaux d’intérêt communautaire. L’engagement des jeunes au sein des communautés, auprès des acteurs des partis politiques, des institutions démocratiques, des élus locaux pour renforcer la confiance entre les institutions et les citoyens et promouvoir une gestion pacifique des conflits peut être catalyseur. Cet engagement demeure donc fondamental dans le contexte préélectoral actuel de la Côte d’Ivoire, avec le foisonnement des discours d’incitation à la haine des acteurs politiques et des leaders d’opinion qui usent de tous les moyens pour appâter cette jeunesse dont le poids reste considérable pour envisager gagner les élections.

Au terme de la mise en œuvre du projet, il convient d’analyser les performances et expériences de ce projet afin d’en faire ressortir les effets, acquis et leçons pertinentes, en vue de proposer des stratégies efficaces pour la durabilité des résultats.

Par ailleurs, la documentation des expériences et les acquis du projet seront d’excellents éléments pour le gouvernement et les partenaires au développement, qui pourront s’en inspirer pour la mise en place d’autres programmes et projets relatifs à la consolidation de la paix et à la lutte contre les discours de haine.

# II. DESCRIPTION DE L’INTERVENTION

## 2.1. Objectifs et résultats attendus du projet

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » vise à contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d’incitation à la haine et la diffusion de fausses informations dans un contexte d’année électorale et de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires, notamment à travers les médias formels et sociaux et à travers les mécanismes d’alerte précoce et de dialogues communautaires.

Trois (3) objectifs spécifiques sont visés par le projet :

* soutenir et impliquer davantage et de manière significative les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs sur les réseaux sociaux, les bloggeurs et les journalistes à jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits dans les zones potentielles de conflits ;
* engager les jeunes et les animateurs des médias dans la gestion objective de l’information et les soutenir à détecter, gérer et répondre aux messages de haine, à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance,
* consolider la liberté d’expression artistique et journalistique, tout en étant respectant la déontologie du métier.

Le projet devait contribuer aux résultats suivants :

**Résultat 1 :** Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés. Il comprend deux (2) produits qui se présentent comme suit :

***Produits*** ***1.1****: Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation durant la période électorale.*

***Produit 1.2*** *: Les jeunes leaders, y compris ceux des partis politiques, initient ou participent aux fora de dialogue et d’échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires.*

**Résultat 2** : Les jeunes jouent le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux. Il comprend deux (2) produits qui se présentent comme suit :

***Produit 2.1*** *: Les médias, les administrateurs des plateformes d’échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse jouent un rôle positif dans la gestion objective de l’information*

***Produit 2.2*** *: Les jeunes bloggeurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance*

Les résultats du projet passent respectivement par deux principaux produits chacun, auxquels sont rattachés des activités planifiées pour être réalisées dans la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain.

## 2.2. Stratégie d’intervention du projet

Le projet est mis en œuvre par les trois agences (PNUD, UNICEF et UNESCO). Le PNUD assure le Lead et la capitalisation des leçons apprises des précédents projets conjoints. Des structures ainsi que des mécanismes de coordination et de suivi sont mis en place au niveau national par les parties prenantes (les agences, les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux). Le projet pour la mise en œuvre de ses activités privilégie une approche de « faire-faire » en s’appuyant sur des partenaires de mise en œuvre qui interviennent déjà dans la zone d’intervention.

## 2.3. Zones d’intervention

Le projet a eu une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les localités d’Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port- Bouet, Attécoubé), Grand-Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Sakassou, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Zouan-Hounien, BinHounien, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Vavoua, Zuenoula, Katiola, Dabakala, Bondoukou , Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané.

Les localités ont été identifiées sur la base des recommandations des ONG partenaires actives sur le terrain et sur la base de la cartographie des conflits actualisés 2019 du PNCS suivant leur caractère dit «sensibles» et leur qualification de « bastions politiques » et de zones où il est prouvé l’existence de divers types de conflits. Il faut noter également que ces localités ont précédemment fait l’objet de campagnes de sensibilisation à la non-violence. Leur choix répond aussi à un souci de cohérence dans l’approche et de durabilité des actions antérieurement posées.

## 2.4. Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires directs du projet sont : les jeunes (filles et garçons) ; les acteurs des médias (les bloggeurs, les influenceurs, administrateurs, les journalistes) ; les organisations de la société civile ; les leaders communautaires et religieux ; les autorités administratives et les leaders politiques (femmes et hommes) et les populations vivant dans les localités ciblées.

Acteurs institutionnels sont : les services décentralisés et deconcentrés des Ministère de la Réconciliation et de la cohésion nationale (MRCS), Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC et le Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF).

## 2.5. Partenaires institutionnels

Le projet est une initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l’Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Fonds des Nations Unies pour l’Enfance, (UNICEF).

Les structures publiques et Ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du projet sont : le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes, le Ministère de la Culture. Les partenaires de mise en œuvre du projet sont notamment les organisations de la société civile suivantes : le National Democratic Institute (NDI), le compendium des compétences féminines de Côte d’Ivoire (COCOFCI), l’Association des Femmes Juristes de Côte d’Ivoire (AFJCI), les Relais Communautaires pour la Paix (RCP), l’ONG Sports Sans Frontières (SSF), l’ONG GA-TIC, l’ONG KAGNINMIN, la Fondation DEZ GAD TRIBUT.

## 2.6. Ressources financières du projet

Le financement du projet par le fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies délègue la mise en œuvre et la gestion du projet au PNUD, à l’UNICEF et l’UNESCO en qualité d’agences récipiendaires. Le budget initial du projet était de deux millions (2,000,000.00$US) dollars. Il a connu une extension de cinq cent (500,000.00$US) dollars pour atteindre un budget final de deux millions cinq cent (2,500,000.00$US) dollars, reparti entre les trois (3) agences des Nations Unies : le PNUD (770,464.00$), l’UNICEF (915,000.00$) et l’UNESCO (815,00.00$).

## 2.7. Contexte de l’intervention du projet

Le Projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » était mis en place afin de contribuer aux efforts du Gouvernement pour l’atteinte les objectifs de développement national et de besoins en cohésion sociale et de consolidation de la paix tels qu’exprimés par les autorités gouvernementales et les populations afin de réduire, chez les jeunes, les risques de violences liées aux discours d’incitation à la haine et à la diffusion de fausses informations et de renforcer de leurs capacités en gestion des conflits socio-politiques et communautaires.

Ces priorités nationales font l’objet des politiques, plans, programmes et projets dont notamment : le Plan national de développement (PND) 2016-2020, le Plan d’Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020 et le Programme National de Cohésion Sociale.

Cote d’ivoire est dans une phase de transition et de consolidation de la paix, l’appui des Nations Unies aux efforts du Gouvernement pour la satisfaction des besoins cohésion sociale et de consolidation de la paix est offert à travers diverses initiatives incluant le Plan de Transition de 2017 de l’ONUCI; lequel intègre le programme d’Appui à la Consolidation de la Paix (PACOP) axé essentiellement sur (1) le renforcement de l’État de droit, les droits humains et la justice transitionnelle,(2) les violences sexuelles et basées sur le genre), (3) la solidarité, cohésion sociale et réconciliation nationale ; Et lequel plan repartit, en perspective de la fin de son mandat ; la charge des activités de consolidation de la paix entre le Gouvernement et l’équipe pays du PNUD.

Précisément, le Projet fut conçu et exécuté à travers les piliers ‘’Gouvernance’’ du CPD 2017-2020 et « Réduction de la pauvreté » du PNUD, du Projet de Stratégie à moyen terme (37 C/4) 2014-2021 de l’UNESCO et du plan stratégique de l’UNICEF 2018-2021. Les activités du projet visaient la satisfaction des besoins de cohésion sociale et ultimement l’atteinte intégrale et transversale des certains Objectifs du Développement Durable (ODD), dont les ODD 1, 3, 4, 5, 10, 16.

# III. Champ et objectifs de l’évaluation

## 3.1. Champ de l’évaluation

Tous les volets du projet (résultats visés) mis en œuvre sont concernés par la présente évaluation. Il s’agit notamment des volets portant sur :

* La participation des jeunes dans la gestion et la résolution des conflits intra et inter communautaires au sein des mécanismes communautaires des communautés ;
* Le rôle des jeunes et acteurs de médias dans la cohésion sociale et la réconciliation dans les communautés ;
* La prise en compte des priorités des femmes et des jeunes dans les initiatives communautaires de paix ;
* L’atténuation des conflits intra et inter communautaires.

## 3.2. Objectifs de l’évaluation

L’objectif principal de l’évaluation est de faire ressortir les progrès accomplis au regard des objectifs et résultats du projet et mesurer les preuves tangibles de réussite ou d’échec de ce dernier, de manière à établir une cohérence avec les résultats escomptés consignés dans le cadre de résultat, ceci en lien avec les objectifs du développement durable (ODD) qui sont directement concernés par la mise en œuvre du projet.

Les objectifs spécifiques de cette évaluation consistent à :

* Apprécier la conformité des interventions du projet en rapport avec les attentes des bénéficiaires ciblés et des programmes de l’état en matière de cohésion sociale ;
* Comparer les résultats obtenus au regard des objectifs préalablement définis ;
* Apprécier les changements attribuables aux interventions du projet ;
* Mesurer les progrès constatés dans la prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires ;
* Constater l’utilisation des fonds décaissés en rapport avec les besoins initialement identifiés ;
* Identifier les contraintes liées à la mise en œuvre du projet ;
* Faire des recommandations visant à consolider les acquis du projet ;
* Tirer les enseignements généraux de ce projet qui seront utiles au PNUD, à l’UNICEF, à l’UNESCO et au Gouvernement pour de futurs programmes dans le même domaine;
* Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué initialement, si le projet a effectivement encouragé l’égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes bénéficient du projet et reflétant leurs préoccupations et intérêts.
* Identifier les facteurs de succès et défis du projet (programmation et gestion du projet); sur cette base, formuler des recommandations sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d’intervention.

Les produits de cette évaluation sont destinés aux parties prenantes du projet, il s’agit de :

* Le Ministère en charge de la Réconciliation Nationale
* Le Ministère en charge de la Jeunesse à travers ses directions régionales ;
* Les partenaires directs de mise en œuvre ;
* Les bénéficiaires et les acteurs clés projet ;
* Les Agences des nations Unies : PNUD, UNICEF et UNESCO ;
* Le Secrétariat du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF).

Les leçons apprises et les informations relatives aux résultats du projet et son impact lors de l’évaluation sur les jeunes apporteront une contribution aux domaines prioritaires de la future programmation, notamment l’élaboration des nouveaux programmes d’implication, de protection, de participation des jeunes à la consolidation de la paix à travers des actions de prévention et de gestion des conflits.

Les conclusions et les recommandations de l’évaluation seront utilisées par le PNUD, l’UNICEF, l’UNESCO et leurs partenaires pour affiner leurs approches en matière de genre et de consolidation de la paix en Côte d’Ivoire.

Les informations générées par l’évaluation seront utilisées par les différentes parties prenantes pour :

* Consolider la formulation d’approches collaboratives avec les acteurs locaux (leaders communautaires/réligieux, groupements associatifs) et les médias formels/sociaux pour mieux adresser la lutte contre les discousrs de haines et de violence;
* Contribuer à l’élaboration de stratégies efficaces pour améliorer le rôle de jeunes filles comme garçons dans la mise en œuvre d’intervention de consolidation de la paix;
* Contribuer à la prise en compte de la perspective genre dans les processus de cohésion sociale et de consolidation de la paix, cela inclut la représentation des femmes ;
* Améliorer l’accès des jeunes au sein des mécanismes de dialogues communautaires de prévention et de gestion des conflits.

## 3.3. Critères et questions d’évaluation

Les termes de références (TDR) de l’évaluation finale définissaient des critères d’évaluation spécifiques (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité, Impact et Egalité des sexes et droits humains). Sous chaque critère, il y avait des questions spécifiques pour lesquelles l’évaluation a recueilli des évidences afin d’y répondre. L’équipe d’évaluation a élaboré des sous-questions pour affiner les questions principales.

# IV. Approche et méthodes d’évaluation

Pour la méthodologie, une approche intégrée a été utilisée pour s’assurer de la couverture de toutes les questions clés en lien avec les principes d’évaluation. L’évaluation a procedé de la collecte d’informations quantitatives et qualitatives. L’équipe d’évaluation a élaboré des outils prenant en compte les critères d’évaluation qui sont la pertinence, l’efficacité, l’efficience, l’impact, la durabilité et l’égalité des sexes et les droits humains. Les questions et les sous questions clés ont été adressées aux informateurs clés et aux bénéficiaires directs.

L’approche méthodologique de collecte d’informations est passée par trois (03) phases.

* Phase de préparation: analyse des documents produits dans le cadre de la conception et l’exécution du projet ainsi que d’autres documents disponibles ; rédaction du draft du rapport de démarrage et rédaction de la version finale du rapport de démarrage intégrant les commentaires et observations des agences récipiendaires. Cette phase à consisté à finaliser les outils de collecte avec la liste des questions et liste des acteurs à interroger et les visites sur le terrain
* La phase de collecte des données sur le terrain: entretiens individuels avec informateurs clés, focus groups avec bénéficiaires directs. La mission a accordé une attention particulière aux interviews des parties prenantes au niveau communautaire, c’est-à-dire; groupes locaux de femmes, groupes de jeunes, communautés universitaires, acteurs des medias, en plus du staff des Unités de projet des agences des Nations-Unies, des staffs de projet et des autorités gouvernementales .
* Exploitation des données et analyse, rapportage : Exploitation et analyse des données collectées lors de la préparation et la visite sur le terrain ; et rédaction des différents livrables.

## 4.1. Collecte des données

La collecte de sources d’informaires primaires ou documentaires a consisté à l’analyse des documents de gestion du projet et autres ; tandis que la collecte des sources d’informations secondaires a ete réalisée moyennant les guides d’entretien comprennant des questions ouvertes qui ont permis aux personnes sondées de s’exprimer librement sur leur satisfaction ou non des resultats du projet.

### 4.1.1. Collecte de données sécondaires

Les principaux documents utilisés pour l’évaluation sont: Le document de projet (accord de contribution) ; les données brutes sur les activités, les rapports annuels du projet, qui comprennent également des données actualisées sur les indicateurs de performance. Les autres documents sont: les rapports de contrôle de la qualité du projet ; les plans de travail annuels ; les notes conceptuelles des activités et les rapports de suivi technique/financier.

### 4.1.2. Collecte de données primaires

Les entretiens semi-structurés individuel et de groupe ont ete conduits auprès des principales parties prenantes notamment les officiels du gouvernement, les agences d’exécution, les organisations de la société civile, et les partenaires d’exécution et les béneficiaires  (hommes et femmes). A cet effet, L’équipe d’évaluation a réalisé deux missions en Côte d’Ivoire. Lors de la premièremission, du 11 au 15 décembre 2021. Le seconde phase de collecte s’est déroulée aupès des bénéficiaires directs et les partenaires de mise en oeuvre dans les localités ciblées par le projet du 17 au 26 décembre 2021.

La sélection des sites s’est basée sur i) le nombre d’activités mises en œuvre par les 3 Agences dans la localité ; ii) la pertinence du contexte pour des interventions de consolidation de la paix ; iii) la disponibilité des partenaires pour recevoir et appuyer la mission et iv) localités ayant connues des troubles pendant la période électorale de 2020. De ce qui précède, les localités suivantes ont été ont été sélectionné est visité par la mission. Il s’agit: Abidjan, Bouaké, Korhogo, Man, Daloa et Bonoua.

#### Interviews sémi-structurés avec les informateurs clés

Des entretiens sémi-strcturés et réunions de travail ont été organisés à Abidjan et dans les localités sélectionnées par la mission avec des informateurs clés dans le respect les mesures barrières anti-Covid-19 avec les acteurs suivants : Ministère de la réconciliation et de la cohésion nationale, Ministère de la promotion de la jeunesse, de l’insertion professionnelle et du service civique, Ministère de la Culture, femme de la famille et de l’enfant, les équipes projet des agences récipiendaires (PNUD, UNICEF, UNESCO), autorités locales, partenaires de mise en œuvre, acteurs de médias, leaders de jeunesse de partis politiques. Ces entretiens ont été réalisés au moyen de guides d’entretiens sémi-strcturés. Au total, 33 personnes ont été interviewées (voir tableau ci-après)..

#### Réalisation de focus groups

Les focus groups ont été réalisés dans les localités ciblées par la mission avec les bénéficiaires du projet (jeunes leaders : homme et femmes, jeunes blogueurs et activistes, membres des Club de paix, les jeunes U-Reporters, les membres des plateformes de Relais Communautaires de Paix, membres d’organisation communautaires). Au 12 focus groups ont été réalisés à l’aide de guide de discussion de groupe.

Tableau 1 : Répartition des entretiens individuels et discussions de groupes réalisés selon les catégories d’acteurs

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Nombre** | **Nombre de personnes interviewés** | **% de femme** |
| **SNU** | **État** | **Formés** | **Plateformes** | **OSC** | **Autorités locale** | **ONG** |
| Entretiens Individuels | **33** | 3 | 5 | 9 | 4 | 5 | 3 | 4 | 35 |
| Focus groups | **12** | 72 |  | 35 |

## 4.2. Analyse des données

L’analyse des données a été faite de manière transversale et mixte pour tenir compte de tous les aspects en lien avec le cadre de résultats, le plan de S&E et le calendrier de mise en œuvre. Une triangulation a été également faite entre les données quantitatives et qualitatives pour faire ressortir les réponses aux différentes questions relatives aux critères d’évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité) et les aspects liés au genre et aux droits humains.

L’analyse quantitative des informations collectées a consisté à confirmer ou à infirmer les effets des resultats du projet ; et à renseigner les indicateurs au niveau d’effet du cadre de résultats. Cette validation des indicateurs d’effets du cadre de resultats s’est fait au regard des valeurs de reference à certains indicateurs dejà fixées dans le cadre des resultats du projet.

Pour les interviews avec les informateurs clés, les résumés des notes ont été saisis dans des documents Word pour leur exploitation et leur analyse afin de faire ressortir les différents aspects clés en lien avec les critères d’évaluation et le genre. L’analyse qualitative des resultats du projet a permis de confirmer ou infirmer la contribution des resultats; d’apprehender autrement les affirmations sur les effets /changements induits par ces resultats réalisés; lesquelles ne pouvaient pas etre ressorties lors des enquetes quantitatives ; Et enfin, de comprendre le niveau de satisfaction ou de non satisfaction des beneficiaires des resultats du projet.

## 4.3. Questions transversales

Les questions des « Droits humains, genre et équité » ont été prises en compte dans tout le processus d’évaluation. Tout d’abord, au niveau de l’analyse du contexte de l’évaluation, les indicateurs du projet ont été identifiés en tenant compte du genre. Dans tous les domaines d’intervention, les indicateurs déclinés dans le document projet et les rapports d’activités ont été ventilés par sexe. En outre, les questions de droits humains, genre et équité ont été prises en compte dans les questions d’évaluation. Ces questions ont été clairement définies dans les outils de collecte des données qualitatives permettant ainsi de saisir l’appréciation des acteurs sur la prise en compte de ces questions dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions du projet. Au niveau du choix des participants aux focus groupe ont été sélectionnés en tenant compte du genre. En définitive, l’évaluateur confirme que les droits des personnes interviewées ont été pris en compte à travers le consentement verbal.

# V. CONSTATATIONS et conclusions préliminaires

Le présent chapitre présente les résultats de l’évaluation relatifs à la pertinence, la cohérence, l’efficacité, l’efficience, l’impact des interventions du projet à réduction des risques de violences liées aux discours d’incitation à la haine et à la diffusion de fausses informations dans l’optique de la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires et à la consolidation de la cohésion et la durabilité des résultats engrangés. L’analyse repose sur les résultats de la revue documentaire et de l’exploitation des données quantitatives et qualitatives collectées sur le terrain dans six grandes localités ciblées (Abidjan, Bouaké, Korhogo, Man, Daloa et Bonoua). Les résultats sont organisés autour des critères d’évaluation et questions principales d’évaluation. Les conclusions préliminaires sont incluses à la fin de chaque chapitre pour chaque critère d’évaluation.

## 5.1. Pertinence du projet

***Questions d’évaluation***

* 1. Dans quelle mesure le projet s’est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de développement, les produits et effets du programme de pays, du Programme d’Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), le Plan stratégique du PNUD, le cadre programmatique de l’UNESCO, de l’UNICEF et les ODD ?
	2. Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les moteurs de paix identifiés dans l'analyse du conflit ?
	3. Le projet était-il stratégiquement adapté aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet ?
	4. Le projet était-il pertinent tout au long de la mise en œuvre ?
	5. Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?

#### Constat 1 : le projet en lien avec les lignes directrices du Système des Nations Unies

Le projet a été réalisé dans un contexte de transition et de consolidation de la paix après le départ, en 2017, de la Mission des Nations Unies pour le maintien de la paix, dans la perspective de sortie de la mission de maintien de la paix). En effet, en dépit des efforts accomplis, notamment en ce qui concerne la législation (sur le racisme, la xénophobie, le tribalisme et la discrimination raciale et religieuse[[2]](#footnote-2)) et la mise en œuvre de projets de renforcement de la cohésion sociale, il demeurait néanmoins des lacunes et l’on constatait régulièrement ressurgir des tensions et des conflits nés de situations de marginalisation communautaire, d’incitation à la violence et de déficit d’intégration, dans lesquels les femmes, les hommes mais surtout les jeunes, s’illustraient comme l’un des principaux acteurs ou victimes.

A cet effet, Le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires mise en œuvre contribue au résultat de l’UNDAF à travers l’Effet I CPU/UNDAF 2017-2020 du cadre programmatique unique auquel participe le PNUD et qui prévoyait qu’à terme « Les institutions étatiques et non étatiques, mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités, qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités ». Particulièrement en son Produit 1.3 (Effet 1) qui prévoit qu’à terme : « Les collectivités territoriales et institutions locales disposent de compétences techniques pour la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits ». Par ailleurs, la mission constate que le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires soutient aussi les Objectifs de Développement Durable (ODD-16) en Côte d’Ivoire. En effet, l’ODD 16 vise à promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous. Il vise à garantir l’accès à l’information, à réduire toutes les formes de violence, à mettre un terme à la torture et à lutter efficacement contre la criminalité organisée et la corruption sous toutes ses formes.

Ce projet cadre également avec la Stratégie des Nations Unies sur les discours de haine (2019) dans la mesure où celui-ci s’attaque aux causes profondes des discours de haine et contribue à répondre à leurs conséquences sociétales. Particulièrement en lien avec les engagements à travers : (i) des Actions contre les causes profondes et les éléments moteurs des discours de haine, et appui aux acteurs qui luttent contre ce phénomène ; (ii) la Mobilisation des acteurs compétents; (iii) la Communication avec les nouveaux médias et les médias traditionnels ; (iv) le Recours aux technologies ; (v) L’éducation comme outil de lutte contre les discours de haine ; (vi) Activités de sensibilisation ; et (vii) l’Appui aux États Membres.

Le projet cadre avec les conclusions du rapport du Secrétaire Général de l’ONU sur la coopération avec les pays à revenu intermédiaire et les priorités nationales en ses points 2 et 5 des avantages comparatifs identifiés du SNU pour la période 2017-2020 « Promouvoir la bonne gouvernance, notamment dans les domaines de la consolidation de la paix et la cohésion sociale, de la protection des droits humains et de la lutte contre la corruption » ; « Intégrer les thématiques transversales, telles que le VIH/Sida, l’environnement et le genre, dans les politiques et programmes de développement ».

Le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires est également en phase avec le Plan stratégique du PNUD 2018-2021 qui vise à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 à travers trois objectifs intégrés : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, accélérer les transformations structurelles et renforcer la résilience aux traumatismes et aux crises. Aussi, le projet cadre avec le Projet de Stratégie à moyen terme (37 C/4) 2014-2021 de l’UNESCO à travers l’Effet 2 : Autonomisation des jeunes pour qu’ils participent aux processus démocratiques, à la résolution des conflits, à l’édification de communautés inclusives durables et à la construction de la paix de l’Objectif stratégique 6 « Soutenir le développement social inclusif et promouvoir le dialogue interculturel et le rapprochement des cultures » les Effets 1 et 2 « Reconnaissance et protection de la liberté d’expression en tant que droit applicable à toutes les formes de communication et à tous les médias » ; « Renforcement du développement, de la démocratie et du dialogue par le biais d’institutions médiatiques, de parties prenantes et de citoyens dotés des moyens d’exercer la liberté d’expression ». Le est en phase avec le plan stratégique de l’UNICEF 2018-2021 à travers le Groupe d'objectifs 3 : « Chaque enfant est protégé contre la violence et l’exploitation ».

#### Constat 2 : Compatibilité du projet avec les priorités nationales en matière de développement

Relativement au lien entre les priorités nationales et les résultats escomptés de ce projet ; ceux-ci rentrent dans les priorités nationales telles qu’exprimées dans les différents documents de politiques publiques en occurrence ; le Plan national de développement (PND) 2016-2020, à travers le premier axe stratégique qui est la « Le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance»  et à la nécessité du PND de prendre en compte des défis de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale, et la gestion de la transition liée au départ programmé de l’ONUCI ; le Plan d’Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020, à travers son axe stratégique 2 : Prévention et résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités de l’État et d’autres mécanismes en place.

Le projet cadre avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réconciliation nationale et de cohésion sociale 2016-2020, à travers la mise en œuvre d’une série d'actions déjà inscrites dans le nouveau Programme National de Cohésion Sociale 2016-2020 et visant à soutenir : i) le renforcement du dialogue et de la cohabitation pacifique entre les communautés ; ii) le renforcement des capacités des acteurs locaux pour la résolution pacifique des conflits et leur prévention; iii) le renforcement de l’opérationnalisation des mécanismes d’alerte précoce pour la prévention et la gestion des conflits, mettant l’accent sur le principe de non – répétition des actes négatifs ; iv) l’appui à l’observatoire de la solidarité et la cohésion sociale.

Le présent projet s’inscrit dans le prolongement du Le Programme d’Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), prévoit en son Axe prioritaire 1 : La solidarité, la cohésion sociale et réconciliation nationale, avec pour Effet 1: « Les communautés dans leur diversité et les groupes vulnérables, notamment les femmes, les déplacés et retournés, vivent dans un environnement où les tensions sociales et politiques sont réduites, les risques d’apatridie maîtrisés, et la protection des personnes et des biens garantie ». Les différents produits du projet sont donc alignés au PACoP.

#### Constat 3 : Les activités du projet en lien avec les besoins des communautés

Les localités cibles du projet et plus précisément les localités de Bassam, Lakota, Plateau, Bondoukou ont connus des conflits communautaires et socio-politique lors des élections locales et régionales de 2018, durant lesquelles sept personnes ont été tuées. Ces conflits qui sont en réalité la conséquence d’un contexte politique fragmenté, aggravé par des discours d’incitation à la violence ou à la haine au nom de la compétition politique. Quant à la localité de Béoumi (dans le région de Bouaké), elle a aussi connus des affrontements intercommunautaires, en mai 2019, qui ont vu s’affronter les jeunes des communautés malinké et baoulé et causé la mort de neuf personnes. Ces exemples montrent à quel point ces tensions à base communautaire sont latentes et illustrent les défis persistants d’intégration et de cohésion sociale.

L’évaluation constate que l’initiative de réaliser un projet de consolidation de la paix en ciblant les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires s’est avérée très positive dans un contexte des tensions sociopolitiques et communautaires, marqué par une profusion de discours de haine principalement sur les réseaux sociaux. Ce contexte de tension est exacerbé par la montée en puissance des médias sociaux qui constituent la principale source d’information des jeunes[[3]](#footnote-3), qui le plus souvent sont au cœur des conflits sociopolitiques et communautaires en tant que principaux acteurs ou victimes.

Concevoir donc un tel projet est donc une manière d’apporter des réponses appropriées à la problématique de l’engagement des jeunes et des femmes dans la prévention des discours de haine et des conflits avec une plus forte implication de ceux-ci en tant qu’acteurs de prévention des discours d’incitation à la haine et à la violence.

Aussi, par le renforcement des capacités des médias ivoiriens, surtout des médiaux sociaux sur les outils et mécanismes de détection des discours de haine et de vérification des informations, le projet permet ainsi à ces acteurs de l’information une plus grande responsabilisation dans la détection, la prévention et la gestion des discours d’incitation à la haine savamment distillées par les acteurs politiques et les leaders d’opinion. En effet, les médias se caractérisaient par la dénégation de la réalité profondément partisane qui ne respectent pas toujours certaines règles en matière d’éthique et de déontologie de leur profession et de la forte présence de la propagande et de la manipulation. Ils s’étaient ainsi, malheureusement, transformés en générateurs de conflits, relayant sans filtre, les discours politiques qui divisent et ceux d’incitation à la violence et à la haine entre communautés.

Certaines évidences constatées lors des visites de terrain et des rencontres avec les bénéficiaires, les autorités montrent la contribution des produits du projet à la résolution des problèmes identifiées :

* Le renforcement des capacités des jeunes filles et garçons des zones cibles qui a permis de développer des compétences pour la détection et la réponse aux discours de haine, les fakes news dans le but de prévenir les violences électorales et gérer les conflits socio- politiques et communautaires est une réponse adéquate à la vulnérabilité des jeunes, selon les échanges avec les jeunes et les autorités.
* La mise en place de mécanisme de gestion des discours de haine tels les réseaux de bloggeuses et influenceuses, les Plateformes de Communication Non Violente qui assurent la mobilisation et l’engagement des jeunes (hommes et femmes) de leur communauté dans la lutte contre les discours de haine, est une réponse significative pour contrer la profusion des discours de haines sur les réseaux sociaux, selon les focus et entretiens individuels réalisés.
* Les actions de sensibilisation effectuée sur les discours de haines et prévention/gestion des conflits à l’endroit des jeunes des communautés des localités cibles est une réponse adéquate pour les outiller afin de les transformer en des acteurs de paix engagés dans la lutte contre les discours de haines, selon les échanges réalisés avec les bénéficiaires et les autorités.
* La mise en place de cadres d’échanges et le renforcement de leur capacité est aussi une réponse significative aux difficultés de gérer les conflits intercommunautaires de façon locale selon les leaders communautaires et les bénéficiaires.

L’évaluation note que le contenu du projet conjoint s’attaque aux causes profondes de la vulnérabilité des jeunes en contexte électoral par l’amélioration de leurs connaissances à l’identification des messages d’incitation à la haine et à la violence ou à des discours inflammatoires et des techniques de vérification et de formulation de messages alternatifs de paix pour contrer les fausses informations en période d’élection particulièrement dans les médias sociaux. Désormais, les jeunes leaders issus des mouvements de jeunes et de femmes affiliés aux partis politiques, y compris les leaders de club de paix, les bloggeurs et bloggeuses sont moins réceptifs aux discours d’incitation à la violence et à la haine véhiculés sur les médias sociaux, et donc résilients à ces messages. Situation qui permettra à coup sûr de réduire les informations erronées provenant des médias sociaux et par ricochet les risques de tensions sociopolitiques et communautaires du fait des messages de violence ou de haine en contexte électoral.

De plus, l’implication des jeunes notamment ceux des formations politiques, des organisations à base communautaires, des organisations estudiantins, dans les activités, telles que les sensibilisations et les sessions d’échanges, au sein des communautés, avec l’appui des autorités locales a contribué à renforcer la confiance entre ces différents acteurs pour l’instauration d’un environnement favorable à la prévention et la gestion des conflits en contexte électoral.

#### Constat 4 : Le projet adapté aux objectifs de de consolidation de paix

Au niveau de la conception du projet, les investigations menées permettent d’affirmer que le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires a été élaboré selon un processus participatif qui a associé, dès le départ, les différentes parties prenantes et acteurs clés concernés. A cet effet, des missions des consultations ont été réalisées de même que des ateliers d’échanges et de validation ont été organisées pour cibler les localités du projet. Les bénéficiaires directs et les partenaires de mise en œuvre (institutions nationales, les leaders communautaires, groupements des jeunes) ainsi que les autorités administratives, régionales et communales ont été impliqués. Les acteurs rencontrés lors de la mission affirment leur satisfaction à la participation de l’élaboration du projet. Les bénéficiaires directs du projet (institutions nationales, les leaders communautaires, groupements des jeunes et de femmes…), eux, insistent pour dire que non seulement ils ont été impliqués et sont aussi satisfaits de leur participation.

De l’avis des acteurs rencontrés, le projet a été exécuté selon une approche collaborative et participative tout comme le suivi du projet. Ainsi par exemple, les ministères sectoriels (Réconciliation et Cohésion Nationale, Promotion de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, Culture et de la Francophonie) et leurs démembrements ont été impliqués dans l’exploration, l’élaboration des plans de travail et dans le suivi des activités sur le terrain tandis que les collectivités décentralisés (Préfet de région, Sous-Préfets, etc.), et les ONGs ont été associées à la réalisation des activités d’identification de personnes cibles, de sensibilisation ou de formation appuyées par le projet.

Aussi, un Comité de Pilotage du Projet composé des représentants des principales parties prenantes a été mis en place pour assurer la coordination technique du projet, adopter et actualiser les plans de travail annuel et approuver les propositions techniques visant l’amélioration des performances. Tout cela contribue à expliquer l’acceptabilité rapide du projet par les institutions et les populations bénéficiaires.

La mission constate que le projet jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires  est fondé sur l’analyse des besoins, l’analyse de la nature des causes des conflits communautaires et les dispositifs endogènes de prévention des conflits communautaires existants tant au niveau régional qu’au niveau local. L’entretien avec l’équipe projet enseigne que le projet se fonde également sur les résultats et les leçons de la mise en œuvre d’un certain nombre de projets financé par le PBF. Parmi ces projets, on peut citer les projets « Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d’Ivoire», « Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d’Ivoire », « Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d’Ivoire », pour ne citer que ceux-ci. Par ailleurs, le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires a été exécuté à travers une approche holistique. Tout d’abord, il fait de la prévention et de la déconstruction des discours haineux la logique de ses interventions. Le projet s’inscrit de ce fait dans une stratégie générale qui vise la consolidation de la cohésion sociale. Aussi, ses interventions visent le renforcement des capacités de résilience et de réponse face aux discours inflammatoires et de haine des jeunes, afin de faire d’eux des médiateurs de paix au sein de leurs communautés pour l’émergence des conditions propices de promotion de la paix par une prévention communautaire réussie des conflits et des tensions intercommunautaires.

#### Constat 5 : La théorie du changement est réaliste

Le projet “ Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires’’ visait à réduire les risques de violences liées aux discours d’incitation à la haine et la diffusion de fausses informations dans un contexte d’année électorale et de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires, notamment à travers les médias formels et sociaux et à travers les mécanismes d’alerte précoce et de dialogues communautaires.

Une analyse de la théorie du changement du projet montre qu’elle est globalement réaliste parce que les canaux touchés (acteurs des médias, organisations de la société civile, autorités administratives, leaders de jeunesse politiques et leaders communautaires et religieux) pour atteindre les objectifs du projet sont réalistes. En effet, bien que la cible privilégiée soit les jeunes (filles et garçons), la théorie met en exergue le fait qu’occulter les acteurs des médias, et surtout les leaders de jeunesse politiques et leaders communautaires et religieux dans un tel projet contribuerait inévitablement à son échec. C’est pourquoi, la sensibilisation de ces derniers a constitué les premières activités précédant même toutes les initiatives qui devaient concerner directement les jeunes (hommes et femme). Si les leaders de jeunesse politiques et leaders communautaires et religieux les communautés sont sensibilisés à la participation des jeunes dans la prévention de la violence et de consolidation de la paix et des mécanismes d’alerte précoce, si les jeunes sont outillés à repérer, à résister, à prévenir la rhétorique qui attise la haine et contribuer à la réduction des messages inflammatoires ou faux dans les médias les qui génèrent les tensions communautaires et les violences électorales; à travers les activités de sensibilisations, dialogues intercommunautaires de promotion de la communication non violente, et de contrôle de la propagation de la haine par les médias, alors les jeunes disposeront des capacités nécessaires pour agir comme acteurs essentiels de prévention et de gestion des conflits dans le sens de la consolidation de la paix.

Par ailleurs, si les jeunes (filles et garçons) sont résilients à l’instrumentalisation des discours qui attisent la haine et la violence, développés par les réseaux sociaux et capables de participer à la gestion des mécanismes d’alerte précoce et de prévention des conflits, alors l’objectif du projet sera atteint. On assistera à un contexte socio-politique apaisé durant le processus électoral et à une consolidation de la paix par le biais des jeunes, en Côte d’Ivoire en général et particulièrement dans les zones ciblées par le projet.

**Conclusion sur la pertinence de l’intervention**

L’évaluation considère que la Pertinence du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » est satisfaisante. En effet, la mission constate que le projet est en conformité avec les priorités nationales (le Plan National de Développement 2016-2020, la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020, le Programme National de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020, le Programme Cadre d’Appui à la Consolidation de la Paix, le Plan d’Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020, etc.), les outils programmatiques du PNUD (le CPD 2017-2020 et le Plan stratégique 2018-2021), le Projet de Stratégie à moyen terme (37 C/4) 2014-2021 de l’UNESCO, le plan stratégique de l’UNICEF 2018-2021 et le Cadre Programmatique Unique des Nations Unies pour l’Assistance et les ODD.

Le projet, dans son ensemble, adresse les besoins des populations en assurant le renforcement des capacités des cibles (jeunes, acteurs des médias sociaux, des leaders religieux et communautaires) à repérer et à gérer les discours de haines et à impliquer différents acteurs tant dans la conception par l’identification des besoins qu’à la mise en œuvre des activités du projet.

## 5.2. Cohérence du projet

***Questions d’évaluation***

1. Dans quelle mesure le projet est compatible avec d’autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, dans le cadre du PACoP et dans le cadre national en général ? Quelles ont été les synergies développées ?
2. Y-a-t-il d’autres interventions d’autres organisations/structures dans le même domaine d’intervention ?
3. Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre?
4. Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d’activités avec d’autres projets internes ou externes ?

#### Constat 6 : Le projet complète d’autres interventions et apporte une valeur ajouté

Les informatrices et informateurs clés enseignent que le projet jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires n’a pas occasionné une duplication ou un chevauchement avec des interventions similaires. Selon les communautés enquêtées, il n’y a pas eu de chevauchement entre les programmes dans la mesure où elles n’ont connu que ce seul programme s’intéressant jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine au travers des médias sociaux. Cependant, les constats faits à partir de la documentation et des entretiens informent que le projet jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires est en parfaite cohérence avec d’autres projets PBF antérieurs ou en cours d’exécution en Côte d’Ivoire et plus singulièrement les projets PACoP (Programme d’Appui à la Consolidation de la Paix). Parmi les projets PACoP exécutés ou en cours d’exécution, on peut citer les projets :

* Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d’Ivoire (Projet PBF/IRF/196 : Jeunes). Dans le cadre de ce projet, les jeunes ont été formés sur le civisme, l’engagement civique pour la prévention et la gestion des conflits, aux métiers des arts, à la culture de la paix et à la cohésion sociale afin de promouvoir les pratiques culturelles et traditionnelles favorisant la paix et la cohésion sociale. Les jeunes se sont aussi engagés sur la plateforme U Report. Le projet lutte contre les discours de haine capitalise sur les mécanismes du Projet PBF/IRF/196: Jeunes, (notamment la mobilisation communautaire et les sensibilisations de masse et de proximité la plateforme U Report, les radios communautaires), ce qui permet de s’appuyer sur des structures et plateformes existantes tout en appuyant leurs activités ou renforçant leurs capacités.
* Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d’Ivoire mis en œuvre de 2018-2020. Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » vient compléter les efforts fournis en matière de rapprochement entre les communautés grâce au renforcement de la confiance entre les forces de défense et de sécurité et les populations à travers les dialogues socio sécuritaires. Aussi, des dialogues intercommunautaires avec une plus grande participation des jeunes ont été initiés dans l’objectif de permettre aux communautés de prévenir et de gérer pacifiquement les conflits. La prévention des discours de haine a été intégrée dans les modules d’échanges.
* Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d’Ivoire (2019-2020). Le présent projet vient compléter et consolider les initiatives de rapprochement communautaire et de préservation de la cohésion sociale des associations de jeunes déjà mises en place dans les mêmes zones cibles. Ces associations de jeunes des zones cibles ont été sollicités pour les sensibilisations au niveau communautaire. Le projet Hate speech s’est appuyé sur les curricula et l’expertise développée en matière d’éducation et d’engagement civique pour former les jeunes pour prévenir les discours de haine et favoriser la diffusion des messages de paix.
* Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d’Ivoire (MOJEC), 2019-2020. Ainsi, à travers les actions d’accroissement de l’action citoyenne des jeunes dans la surveillance de l’action politique Mise en place de plateforme régionale pour la promotion de l’expression libre et de dialogue politique et d’appui au cadre permanent d’échanges État-Société civile pour la prévention des conflits réalisés dans le cadre de ce projet, les plateformes de jeunes mises en place ont été mobilisées dans la conduite des activités de prévention des discours d’incitation à la haine et à la violence au sein des communautés dans les localités ciblées.

Comme mentionné plus haut, le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires s'est appuyé sur les acquis de la mise en œuvre des projets PACoP antérieurs pour faire un focus sur la rhétorique des discours politiques et les « fake news » qui attise la haine, les tensions communautaires et les violences durant les processus électoraux. Il s’agit entre autre de la plateforme U Report, les initiatives de dialogues intercommunautaires, les curricula de formation en matière d’éducation et d’engagement civique pour former les jeunes pour prévenir les discours de haine et favoriser la diffusion des messages de paix et les plateformes de jeunes mises en place pour prévenir les discours d’incitation à la haine et à la violence.

Il vient compléter et renforcer les initiatives déjà en cours avec plusieurs partenaires techniques engagés dans la consolidation de la paix en Côte d’Ivoire. Il s’agit notamment de la BAD, de l’Union européenne, de la France, de l’Allemagne et du Japon, qui accompagnent le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) ainsi que le Ministère de la Promotion de la Jeunesse dans des initiatives similaires. La particularité de ce projet réside dans le ciblage des discours et autres attitudes d’incitation à la haine et à la violence, insuffisamment adressés jusque-là dans le processus de consolidation de la paix en Côte d’Ivoire et dans sa couverture géographique nationale, contrairement aux autres qui sont beaucoup plus localisés. En plus, ce projet PBF cible les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs et bloggeurs des réseaux sociaux et les journalistes. Il permettra, au-delà de l’aspect formation, de passer à une phase beaucoup plus opérationnelle dans la lutte contre les discours de haines et d’incitation à la violence. Ces jeunes acteurs de paix seront mis en mission dans leur localité d’origine pour contribuer à la prévention et à la résolution des conflits en synergie avec les autorités administratives et coutumières

#### Constat 7 : Le projet est compatible avec d’autres interventions menées

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » s'appuyant sur les expériences précédentes en matière de consolidation de la paix du PBF et capitalise sur les mêmes structures et mécanismes existants pour mener des activités complémentaires, connecter ces différents acteurs locaux, développer et consolider les capacités locales. Le projet relient ainsi avec les cadres de dialogue (les CCM, les comités de paix), les relais communautaires, la communauté U-Report. La répartition des cibles et des localités par agence a permis de multiplier les effets des interventions du projet en termes de sensibilisation, renforcement de capacités, implication des jeunes dans la prévention et la gestion de conflits, responsabilisation des acteurs des médias, telle que confirmé par les témoignages recueillis par l’équipe d’évaluation lors des visites de terrain. Katiola est un bon exemple des effets cumulatifs des interventions antérieures du PBF. A cet effet, le projet à renforcer l’engagement des relais communautaires dans la prévention et la gestion des conflits communautaires par la réhabilitation du centre culturel de la ville, faisant de ce centre un excellent cadre de rencontre et d’échanges inter communautaires du département.

De même, les campagnes de partage d’informations justes et stopper les rumeurs et les discours de haine réalisées les jeunes bloggeurs via le système d’alerte U-Report (lancé depuis 2028) ont contribuer à sensibiliser les jeunes sur l’utilisation positive des réseaux sociaux et faire d’eux des messagers de la bonne information et des ambassadeurs de la lutte contre les violences en lignes ce qui se manifeste la signalisation de plus de 2673 Fausses informations de 2020 à 2021 sur les réseaux sociaux (Face book et Twitter).

**Conclusion sur la cohérence du projet**

Le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires est en parfaite cohérence avec d’autres projets PBF antérieurs ou en cours d’exécution en Côte d’Ivoire et plus singulièrement les projets PACoP (Programme d’Appui à la Consolidation de la Paix). Parmi les projets PACoP exécutés ou en cours d’exécution, on peut citer les projets « Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d’Ivoire» ; « Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d’Ivoire (MOJEC ». En effet, le projet s'est appuyé sur les acquis de la mise en œuvre des projets PACoP antérieurs pour faire un focus sur la rhétorique des discours politiques et les « fake news » qui attise la haine, les tensions communautaires et les violences durant les processus électoraux. Il s’agit entre autre de la plateforme U Report, les initiatives de dialogues intercommunautaires, les curricula de formation en matière d’éducation et d’engagement civique pour former les jeunes pour prévenir les discours de haine et favoriser la diffusion des messages de paix et les plateformes de jeunes mises en place pour prévenir les discours d’incitation à la haine et à la violence. Il capitalise sur les mêmes structures et mécanismes existants pour mener des activités complémentaires, connecter ces différents acteurs locaux, développer et consolider les capacités locales.

## 5.3. Efficacité du Projet

***Questions d’évaluation***

1. *Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il atteint ses objectifs et contribué à la vision stratégique du Fonds?*
2. *Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il véritablement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?*
3. *Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et des bénéficiaires ?*
4. *Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix aux niveaux des effets ?*
5. *Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?*
6. *Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?*
7. *Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l’égalité des sexes, à l’autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?*

#### Constat 8 : Niveau de réalisation des produits des résultats attendus

L’analyse de l’efficacité du projet a consisté à passer en revue les objectifs immédiats fixés pour le projet, les résultats attendus et la réalisation des produits qui y étaient liés.

L’analyse des résultats, en lien avec les cibles attendus au terme de la mise en œuvre du projet, dénote une performance certaine dudit projet. En effet, sur l’ensemble des indicateurs retenus, eu égard au cadre des résultats du projet, il ressort qu’ils ont tous connu des taux importants de réalisation au terme des deux années de mise en œuvre du projet (Tableau 2). Ces taux que la mission qualifie de louables sont en effet compris dans des extrêmes allant de de 31% à 213%.

Tableau 2 : Taux de réalisation des indicateurs par rapport aux cibles du projet

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Produits** | **Indicateurs de résultats**  | **Cible** **prévues** | **Cible atteinte en fin de projet** | **Taux de réalisation** | **Score de réalisation** |
| **TE** | **E** | **M** | **F** |
| **Résultat 1 :** Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés |  | Indicateur 1.1. Proportion de jeunes formés engagés dans les initiatives de prévention des conflits socio-politiques et communautaires (Niveau de référence : 0) | 50% | 60% | 120 |  |  |  |  |
| Indicateur 1.2. Proportion de conflits signalés résolus à travers les mécanismes de prévention et de gestion mis en place par les jeunes formés dans le cadre du projet.  (Niveau de référence : 0) | 50% | 30% | 60 |  |  |  |  |
| Produits 1.1 : Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation durant la période électorale. | Indicateur 1.1.1. Nombre de jeunes leaders formés en matière de de gestion des conflits, de prévention des violences électorales et de leadership.  (Niveau de référence : 0) | 1000 | 1637 | 163,7 |  |  |  |  |
| Indicateur 1.1.2. Nombre de personnes sensibilisées sur les conséquences des discours de haine, les mécanismes de manipulation et la prévention des violences électorales.  (Niveau de référence : 0) | 3 600 | 46 167 | 125 |  |  |  |  |
| Indicateur 1.1.3. Nombre de jeunes blogueurs mobilisés pour lutter contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales. (Niveau de référence : 0) | 300 | 440 | 146 |  |  |  |  |
| Indicateur 1.1.4: Base de données des discours de haine et des fausses informations collectées. (Niveau de référence : 0) | ND | ND |  |  |  |  |  |
| Produit 1.2 : Les jeunes leaders, y compris ceux des partis politiques, initient ou participent aux fora de dialogue et d’échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires. | Indicateur 1.2.1. Nombre de jeunes mobilisés et engagés au niveau local pour assurer la veille et l’alerte après les forums de dialogue organisés par les jeunes.  (Niveau de référence : 0)  | 340 | 350 | 102 |  |  |  |  |
| Indicateur 1.2.2. Nombre de cadres d’échanges y compris ceux entre les jeunes des partis politiques mis en place et fonctionnels dans chaque localité. (Niveau de référence : 10) | 36 | 36 | 100 |  |  |  |  |
| Indicateur 1.2.3. Nombre d’initiatives et campagne des mouvements de jeunes soutenus dans le cadre du projet. (Niveau de référence : 0) | 100 | 31 | 31 |  |  |  |  |
| Indicateur 1.2.4 : Nombre de centre communautaires appuyé pour soutenir les initiatives des jeunes pour la lutte contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales. (Niveau de référence : 0) | 16 | ND | - |  |  |  |  |
| **Résultat 2** : Les jeunes jouent le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux. |  | Indicateur 2.1. Proportions d’acteurs des médias ayant adhéré à une plateforme de prévention et de réduction des risques de conflits socio-politique et communautaires. (Niveau de référence : 0) | 80% | 70% | 87 |  |  |  |  |
| Indicateur 2.2. Pourcentage des personnes déclarant être satisfaites des messages de paix et de tolérances véhiculés par les acteurs des médias (dont 30% de femmes). (Niveau de référence : AD)  | 50% | ND | - |  |  |  |  |
| Indicateur 2.3. Proportion d’association de jeunesse membres du réseau informel dont au moins un membre a été formé qui se sont engagées dans l’éducation aux médias et à l’information pour la prévention des discours d’incitation à la haine et à la violence. (Niveau de référence : 0) | 80% | ND | - |  |  |  |  |
| Produit 2.1 : Les médias, les administrateurs des plateformes d’échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse jouent un rôle positif dans la gestion objective de l’information | Indicateur 2.1.1. Nombre d’administrateurs des plateformes d’échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse formés pour la gestion efficace des messages d’incitation à la haine et à la violence.  (Niveau de référence : 0) | 100 | 213 | 213 |  |  |  |  |
| Indicateur 2.1.2. Nombre d’acteurs de médias (médias classiques et communautaires) formés sur les thématiques liées à la paix, la démocratie, la liberté d’expression et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d’un environnement. apaisé. (Niveau de référence : 0)  | 100 | 120 | 120 |  |  |  |  |
| Indicateur 2.1.3. Nombre de radios communautaires/ proximité et d’organe d’autorégulation numérique équipés dans le cadre du projet.  (Niveau de référence : 0) | 15 | ND | - |  |  |  |  |
| Indicateur 2.1.4 Nombre d’émission radio sur la prévention des violences électorales produites et diffusée. (Niveau de référence : 0) | 100 | ND | - |  |  |  |  |
| Produit 2.2 : Les jeunes bloggeurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance | Indicateur 2.2.1. Nombre d’administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp formés sur la gestion des messages de paix et de tolérance. (Niveau de référence : 10) | 10 | 110 | - |  |  |  |  |
| Indicateur 2.2.2. Nombre d’acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix.  (Niveau de référence : 0) | 25 | ND | - |  |  |  |  |
| Indicateur 2.2.3. Nombre de plateformes et mécanisme d’alerte et de prévention des discours de haine et de fausse informations mise en place/renforcé dans le cadre du projet (Niveau de référence : 0) | 10 | ND | - |  |  |  |  |

NB : TE= Très élevé ; E= élevé ; M= moyen ; F= faible

La plupart des actions qui avaient été initialement prévues ont été effectivement réalisées. Pour beaucoup, les résultats escomptés ont été complètement atteints. C’est le cas en ce qui concerne le résultat 1 du projet « Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés ». Le projet a permis de former 1 637 jeunes dont 569 jeunes filles sur les notions de base de la cohésion sociale, de la prévention et la gestion des conflits et des discours de haines et les techniques de vérification de l’information et installer 36 cadres d’échanges de communication non violente. Le projet a mobilisé les acteurs communautaires à s’engager dans des actions de résolution de conflits et de promotion de la cohésion sociale par la lutte contre les discours de haine. En effet, 350 jeunes dont 115 jeunes filles, à la suite des formations, se sont engagés à être des relais de paix et de cohésion sociale dans leurs communautés respectives. A travers leurs initiatives de dialogues communautaires et de campagnes de sensibilisation digitales, 46 167 personnes sensibilisées à être résilientes aux discours de haine communautaires et de formuler des propos alternatifs promouvant la cohésion sociale, et au respect des différences.

Sur la base de ces constats, l’évaluation note que plusieurs activités portant sur le renforcement des capacités des différents acteurs concernés par le projet ont été réalisées, ce qui a permis de capaciter les bénéficiaires sur le vocabulaire de paix, la gestion des rumeurs, la conception de propos sensibles aux conflits. Des entretiens réalisés, 70% des bénéficiaires affirment avoir été formés sur l’identification des discours de haine, à travers des outils comme Google images et Tineye, et de proposition des réponses alternatives : « *Nous avons acquis de nouvelles connaissances et avons la capacité de détection des fausses informations. On connait aussi, les outils de détection des fausses informations et le processus de déconstruction*» (Jeune formé, Bouaké).

Les compétences acquises par les différents acteurs (jeunes hommes, jeunes femmes, politiques, religieux, membres d’organisations de la société civiles, etc.) leur permettent de s’engager, à travers leurs organisations, comme acteurs et garants de la cohésion sociale dans leurs communautés : « *Avec ce que nous avons appris, on travailler avec nos communautés et cela a permis d'éviter les conflits liés aux élections de ces dernières années*» (RCP, Katiola).

A cet effet, le niveau de réalisation du résultat 1 est très satisfaisant car la plupart des cibles pour le résultat est atteint. En effet ; (i) 60% des jeunes des localités cibles du projet ont été formés et sont capables d’identifier les discours de haines , les Fake news et de lutter contre ; (ii) la grande majorité des jeunes se sont engagés dans la prévention des conflits à travers des activités communautaires et (iii) 1 267 actions réalisées sur les réseaux sociaux (Face book et Twitter) par les mécanismes d’alerte précoce pour contrer et signaler plus de 2673 Fausses informations de 2020 à 2021.

Quant au Résultat 2 : « Les jeunes jouent le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux ». Des acteurs de médias (journalistes la presse en ligne et animateurs de radios communautaires) ont été formés sur le vocabulaire de paix, la gestion des rumeurs, la conception de programmes sensibles aux conflits. En effet, 213 personnes administrateurs de plateformes et de leaders de jeunes ; 110 administrateurs des fora Facebook et WhatsApp et 100 acteurs de médias issus du réseau des professionnels de la presse en ligne ont été formés sur le Cadre juridique des nouveaux médias et responsabilité des médias numériques relatif aux Fake news, les discours de haine sur et l’utilisation responsable des réseaux sociaux pour la promotion de la liberté d’expression et de la cohésion sociale. Aussi, 702 messages de sensibilisation sur la lutte contre les discours de haine et le renforcement de la cohésion sociale diffusés par 39 radios locales des localités cibles du projet.

L’engagement des jeunes et acteurs de médias est perceptible à travers les témoignages de bénéficiaires :

*« Je participé à des émissions radio pour véhiculer des messages sur les discours de haine, informer la population a la vigilance face aux nombreuses publications pouvant inciter à des tensions, nous avons été dans les établissements de (lycée moderne de Korhogo, à KONI, à boudinai) avec les élevés de cadre de la sensibilisation sur les d'Haines »* U-Reporter Korhogo

*« Nous défendons les causes de nos mentors politique et pour ça nous évitons la guerre. Des communications de sensibilisation sur les réseaux sociaux à travers des publications sur les « fake new s », sur les dangers que peuvent entrainer les discours de haines , nous sensibilisons aussi sur le terrain dans les grins de thé, les quartiers, nous menons les activités communautaires »* Cyber activiste Man

Dans l’ensemble, le niveau de réalisation du résultat 2 est satisfaisant. En effet, (i) les acteurs des médias en lignes ont matérialisé, à travers une « Charte de bonne conduite des médias numériques», leur engagement et leur volonté à enraciner l’exercice du métier de journaliste dans la responsabilité sociale, dans le respect de la liberté d’opinion et d’expression ; (ii) les mécanismes d’alerte précoces sont engagés dans la prévention et la réduction des discours de haines, à travers des actions de sensibilisation de masse et digital.

#### Constat 9 : Facteurs ayant facilités les meilleures performances du projet

Plusieurs facteurs expliquent l’atteinte de ces résultats :

* Le caractère conjoint du Projet : la bonne collaboration entre les différentes agences, à travers la planification conjointe des activités du projet, est l’une des raisons qui a permis au Projet d’atteindre les résultats obtenus au final. Des activités telles que l’organisation et la tenue de l’atelier conjoint de lancement du projet afin de présenter les objectifs et le contenu de ce projet aux principales parties prenantes, l’atelier d’échanges sur les bonnes pratiques et les outils en matière de lutte contre les discours de haine et le « Communicathon » ont été programmées et mises en œuvre de manière conjointe. Aussi, le fait que
* Des cibles spécifiques par agence : en effet chaque agence avait une catégorie particulière de la cible du projet (UNICEF : les jeunes ; UNESCO : les jeunes filles ; le PNUD : les jeunes acteurs de médias), ce qui a permis de toucher un grand nombre d’acteurs dans plusieurs localités.
* Une implication des communautés à la base comme élément facilitant la réussite du projet : les missions d’information des autorités et des communautés avant la mise en œuvre des activités du projet ont permis à ces derniers de mieux comprendre le projet. Dans la perspective de la formation des leaders de jeunes, l’identification de ces leaders avec le concours des autorités préfectorales, les responsables des Directions régionales des ministères de jeunesse et de la culture ainsi que des leaders communautaires. Les rencontres réalisées par l’ONG Verbatims avec ces structures et personnes ressources ont permis de présenter le projet et recueillir leurs propositions leaders d’opinion susceptibles de prendre part au projet. Ainsi, l’implication des autorités locales (Corps préfectoral, Départements régionaux de la jeunesse) a été effective dans processus de ciblage et de renforcement des capacités des jeunes, d’une part ; et l’adhésion totale des acteurs et bénéficiaires à lutter contre les discours d’incitation à la haine et la diffusion de fausses informations afin de prévenir les conflits socio-politiques et communautaires s’est matérialisé par une forte participation aux activités. Mieux, l’approche développée par les partenaires de mise en œuvre qui a consisté à consulter régulièrement les jeunes dans la formulation des principales activités proposées afin de s’assurer que ces activités cadrent effectivement avec leurs besoins du moment. Étant donné que les jeunes se doivent de jouer le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux, les ONG ont mis en avant l’accompagnement des initiatives de sensibilisation des jeunes. Comme ce fut le cas des sessions de dialogue entre jeunes au sein des clubs de paix des universités animées par les jeunes leaders d’opinion formés. Ces sessions ont été appuyées par des formateurs ou un assistants communautaires de l’ONG Verbatims.
* Un environnement institutionnel favorable pour la mise en œuvre des activités, notamment par la participation des Directions régionales des Ministères (de la Solidarité et de la Cohésion Sociale ; de la Culture et de la Francophonie, de la Promotion de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes) à la formulation du projet et la mise en œuvre des activités à travers l’encadrement et la supervision des activités (campagne de sensibilisation, fora communautaires) réalisées par les organisations de jeunesse et de femmes, des clubs de paix, les jeunes relais communautaires, et les communautés U-Reporters. Dans certaines localités, ce sont des représentants ministériels au niveau régional qui jouent le rôle d’accompagnement des acteurs locaux, comme c’est le cas par exemple à Katiola, Man et à Bouaké.
* Une stratégie de mise en œuvre basée sur l’approche de faire-faire à des partenaires d’exécution, sélectionnés sur la basée de leurs expériences et capacités à mettre en œuvre, dans la mesure où ils interviennent traditionnellement sur les thématiques de paix et de cohésion sociale. En effet, les agences d’exécution que sont le PNUD, l’UNICEF et l’UNESCO apportaient leurs appuis techniques et mettaient les ressources financières à la disposition des partenaires d’exécution pour la mise en œuvre des activités, comme ce fut le cas les activités de formations réalisées par l’ONG Verbatims à l’endroit des jeunes, le REPLEPCI, à l’endroit des journalistes, le réseau de bloggeuses et influenceuses de la toile ivoirienne (REFW@DHA) à l’endroit des bloggeuses et influenceuses.

Cependant, la crise liée à la pandémie du Covid-19 et les élections présidentielles de 2020 ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet. L’interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes et les mesures de distanciation, ont impactées les activités dans leur ensemble. Par ailleurs, l’isolement de la ville d’Abidjan et les restrictions de déplacement imposées par le bureau pays du PNUD a freiné la mobilité des membres de l’équipe de gestion du projet. Les affrontements suite à la «désobéissance civile » lancée par l’opposition politique ivoirienne pour boycotter le scrutin présidentielles d’octobre 2020 suite à la participation d’Alassane Ouattara ont aussi occasionné une psychose générale et de tensions communautaires engendrant des difficultés de déplacement (Octobre – Décembre) des équipes projet sur l’étendue du territoire national.

Ces difficultés de déplacement et de rassemblement ont occasionné des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du projet au cours dernier trimestre 2020. Pour pallier à ces contraintes, les agences d’exécution ont procédé à la mise en œuvre de procédures rapides, qui n’étaient pas prévus, pour permettre de traiter avec diligence les requêtes de mise en œuvre des activités introduites par les partenaires de mise en œuvre. Aussi, des appuis aux directions techniques des ministères impliqués en matériels TIC (ordinateurs, connexion internet) ont été réalisés pour privilégier le télétravail. Ces dispositions ont été prises afin de contourner les difficultés de mobilité du personnel des agences d’exécution dues au restriction liées à la COVID 19 et aux troubles sociopolitiques des élections présidentielles de 2020.

#### Constat 10: Ciblages des zones d’intervention et des bénéficiaires adapté

Le Centre, et notamment la ville de Béoumi, près de Bouaké, a été affectée par des violences intercommunautaires en mai 2019, au cours desquels les jeunes des communautés malinké et baoulé se sont affrontés et causé la mort de neuf personnes. Ces tensions à base communautaire sont latentes et illustrent les défis persistants d’intégration et de cohésion sociale. L’Ouest de la Côte d’Ivoire est la zone qui a été particulièrement affectée par les violences en 2010/11 et demeure une sensible aux dynamiques politiques et aux vecteurs de conflits liés au foncier et à la question identitaire/immigration. Comme l’atteste un incident intercommunautaire sur fond de conflit foncier entre Toura et Burkinabé en juin 2020 à Digoualé, à l’ouest du pays

Le Nord, notamment Korhogo et Katiola, a été moins affectée par les violences des crises précédentes, mais d’autres facteurs d’instabilité et de conflictualité politique et sociale (notamment sur le foncier, éleveurs-agriculteurs, migrations) et la situation régionale constituent des facteurs de risques tel que le conflit entre les villages de Attienkaha et Djoulabougou qui bénéficié de la médiation des jeunes relais communautaires formés à Katiola dans le cadre du projet PBF-Jeunes.

Aussi, de nombreuses localités (dont Bassam, Lakota, Plateau et Bondoukou) ont connues des violences à l’occasion des élections locales et régionales d’octobre 2018, durant lesquelles sept personnes ont été tuées dans un contexte politique fragmenté, aggravé par des discours d’incitation à la violence ou à la haine au nom de la compétition politique.

La mission note que les zones ciblées par le projet avaient enregistré plus d’incidents. Cette analyse confirme la justesse du choix des sites ciblés par le projet.

Dans un contexte de consolidation de la paix et de la cohésion sociale, la situation politique et sociale est en train de s’exacerber avec une résurgence significative des discours qui font ressortir la fragilité de la cohésion sociale en Côte d’Ivoire. il est nécessaire de mener des actions de prévention et de mitigation des risques liés aux conflits. il demeure néanmoins des lacunes et l’on voit régulièrement ressurgir des tensions et des conflits nés de situations de marginalisation communautaire, d’incitation à la violence et de déficit d’intégration, dans lesquels les femmes, les hommes mais surtout les jeunes, s’illustrent comme l’un des principaux acteurs ou victimes. Ainsi, ceux-ci ont peu d’informations des mécanismes endogènes de gestion des conflits et sont facilement manipulables par les différentes tendances politiques. Cette situation est exacerbée par la montée en puissance des médias sociaux qui constituent la principale source d’information des jeunes, qui mettent à mal le processus de consolidation de la paix. Les jeunes de 16 à 35 ans représentent la plus forte proportion de consommateurs de ces réseaux sociaux, contribuent à relayer et à amplifier les informations parfois erronées provenant des médias sociaux.

Le projet s’est attaqué à ce volet à travers son résultat 1, c’est-à-dire la dynamique de construction et de consolidation de la paix est renforcée par l’amélioration des connaissances des jeunes pour une meilleure résilience et réponse face aux discours inflammatoires et de haine et leur implication en tant que médiateurs de paix dans leurs communautés. Il s’avère que le ciblage est adapté au contexte lors de la mise en œuvre, non seulement en lien avec les politiques nationales mais aussi avec les réalités des zones d’intervention.

Les jeunes sont le moteur clé du développement de tout pays. Ils constituent également l’une des couches vulnérables. Face aux discours d’incitation à la haine et à la violence, le rôle que doivent jouer les jeunes dans la prévention reste essentiel afin d’éviter d’être des vecteurs de la propagation de ces discours, surtout au niveau communautaire dans ce contexte préélectoral de la Côte d’Ivoire. En effet, les jeunes ont en charge la mise en œuvre des décisions communautaires au sein de leurs communautés, jouent un rôle de relais et sont les principaux acteurs des travaux d’intérêt communautaire. Ainsi, l’engagement des jeunes au sein des communautés, auprès des acteurs des partis politiques, des institutions démocratiques, des élus locaux pour renforcer la confiance entre les institutions et les citoyens et promouvoir une gestion pacifique des conflits peut être catalyseur.

#### Constat 11 : La prise en compte du Genre dans la mise en œuvre du Projet

Le Gender Marker du Projet était fixé au niveau 2, ce qui signifie que la place des femmes en tant qu’actrices et en tant que bénéficiaires du Projet devait être significative. Comme mentionné précédemment, les informations collectées ne permettent pas de déterminer avec une très grande précision la place occupée par les femmes dans le Projet, parce que les données étaient parfois rapportées sans désagréger les chiffres en ce qui concerne la répartition hommes/femmes. Parfois les documents mentionnent le ratio de la participation des femmes sans pour autant mentionner les chiffres bruts. Dans tous les cas, à partir de quelques données puisées çà et là dans les rapports, le tableau suivant montre quelques indicateurs permettant d’apprécier la place occupée par les femmes dans le Projet :

Tableau 3 : répartition de l’effectif des femmes selon les activités réalisées

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités** | **Nombre de femme touchées**  |
| Formation à la prévention, à la gestion des conflits et des discours de haines  | 569 |
| Mise en place du réseau des Femmes Web Activistes Contre les Discours de haine | 32 |
| Renforcement du leadership des nouvelles électrices | 400 |
| Formation aux métiers de décoration et de wedding planner  | 35 |
| Formation aux métiers de la mode et de la couture | 20 |
| Mobilisation d’acteurs engagés dans le processus électoral | 19 |
| Mise en place Plateformes de Communication Non Violente (PCNV) | 111 |
| Relais de paix et de cohésion sociale | 115 |

Au regard des indicateurs retenus, on peut dire que le Projet a mené des interventions pour une meilleure représentativité. A travers des activités telles la formation à la prévention, à la gestion des conflits et des discours de haines ou l’on dénombre 569 formées, la mise en place du réseau des Femmes Web Activistes Contre les Discours de haine constitué à 1001% de femmes ; environ 111 jeunes filles membres des Plateformes de Communication Non Violente (PCNV) ; environ 115 jeunes femmes relais de paix et de cohésion sociale et 19 femmes mobilisées et engagées dans le processus électoral.

Aussi, à travers des activités telles que la formation de 20 jeunes filles aux métiers de la mode et de la couture, de 35 autres aux métiers de décoration et de wedding planner en vue de leur insertion socioprofessionnelle, et du renforcement de leadership de 400 nouvelles électrices, l’évaluation note que le projet, à travers ces activités, a contribué à l’autonomisation des jeunes filles vulnérables.

#### Constat 12 : Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix aux niveaux des effets

En vue de faciliter à terme l’atteinte des objectifs tout en créant un processus capable de mesurer périodiquement l’étendue, la profondeur et l’évolution de la mise en œuvre et de fournir de données permettant d’analyser l’approche du projet, ses résultats, ses produits / et ses limites, l’unité de gestion du projet a mis en place un dispositif de suivi/évaluation qui portent non seulement sur le suivi des indicateurs mais également sur la coordination, la supervision, la gestion et la programmation.

Des cibles et des indicateurs ont donc été définis par l’unité de coordination du projet dans un premier temps. Ensuite les différents indicateurs sont renseignés au fur et à mesure à travers les agences et les partenaires d’exécution.

Le dispositif abouti à l’élaboration d’un Cadre des Activités de Planification et de Suivi –évaluation, d’un cadre de résultat, d’un Cadre des Activités et d’élaboration du Plan de Travail Annuel et un Cadre de Positionnement des agences par Produit. Le dispositif de Suivi – Évaluation et de partage des résultats définis s’appuient essentiellement sur le rapportage et est aligné sur les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats.

Sur la base d’une approche concertée et conjointe privilégiée par le comité de pilotage, le suivi de l’exécution est réalisé par le biais d’un dispositif à trois niveaux :

* Au niveau stratégique/politique, un Comité Technique d’Expert et le Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP. Il a pour mission de donner les orientations et de prendre les décisions idoines. Il lui revenait donc le rôle de préciser la feuille de route globale et de donner les directives nécessaires à son application, tout en s’assurant de la cohérence et de la coordination entre les contributions PBF en Côte d’Ivoire, tout en facilitant le dialogue entre les différentes parties prenantes.
* Au niveau technique par le Comité de coordination du Projet (CCP), co-présidé par la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la pauvreté et le Représentant Résident du PNUD. Il a la responsabilité générale de la coordination technique du projet et rend régulièrement compte au Comité Technique d’Experts et au Comité de Pilotage du PBF. Le CCP comprend les Experts en suivi et évaluation et les Experts et Points focaux des trois agences (PNUD, UNICEF et UNESCO), et les autres partenaires stratégiques du projet (Ministères et autres structures étatiques). Le CCP est chargé d’adopter et d’actualiser le plan de travail du programme et d’approuver les propositions techniques visant à l’amélioration des performances.
* Au niveau de la mise en œuvre, une équipe projet et l’Agence Lead (c'est-à-dire le PNUD). Il a pour mission la mise en œuvre des activités et la gestion courante du projet tout en respectant les procédures de chaque agence. Elle assure aussi la mise en œuvre des recommandations du CCP et coordonne la rédaction des rapports au PBF.

Globalement, l’architecture de ce dispositif de pilotage d’ensemble du projet aurait pu permettre une exécution sans faille, en mettant en avant, comme prévu, l’approche concertée et conjointe. Cependant, la périodicité des réunion des différents niveau du dispositif de pilotage n’est pas précisée. La mission note que le défaut d’information sur la périodicité des rencontres, ne permet pas d’apprécier la fonctionnalité du dispositif de pilotage.

Mais, il a fallu beaucoup de temps et d’énergie du côté des agences pour démarrer la coordination des activités. La crise du COVID 19 avec les mesures de restrictives de déplacement, ensuite les troubles liés à la désobéissance civile des élections présidentielles de 2020 ont affecté le fonctionnement de l’approche de suivi et évaluation entrainant un dysfonctionnement du mécanisme de suivi-évaluation tel que décrit dans le document projet. Pour pallier à cette contrainte, les agences d’exécution ont procédé à la mise en œuvre de procédures rapides pour permettre de traiter avec diligence les requêtes de mise en œuvre des activités introduites par les partenaires de mise en œuvre. Aussi, des appuis aux Directions régionales des ministères impliqués en matériels TIC (ordinateurs, connexion internet) ont été réalisés pour permettre des échanges et séances de travail à distance.

Le suivi technique et administratif du Projet est assuré par les trois (3) agences (UNESCO, UNICEF et PNUD) et le PNUD assure la Coordination puisqu’il est le responsable finale devant le bailleur.

Ces trois agences, les partenaires d’exécution et les services techniques de l’État devaient réaliser des missions conjointes de suivi et de supervision, normalement chaque trimestre, pour d’apprécier l’état de réalisation des activités et le niveau de progression vers les résultats du projet. Cependant, l’évaluation n’a pu disposer des rapports des différents de missions de supervision, malgré les demandes du Consultant, ce qui ne lui a pas permis d’apprécier les modifications et orientations éventuelles qui auraient été apporté le cas échéant à la mise en œuvre du projet.

La mission d’évaluation constate que cette modalité facilite les décaissements et la coordination des apports techniques au niveau de chaque agence responsable. Cependant, la majorité des bénéficiaires ont penser à la mise en en œuvre de trois (3) projets distincts.

Enfin, il faut signaler que le suivi des indicateurs n’a pas été facile puisque l’étude de référence (base line) n’a pas été menée, ce qui devrait donner la situation de base de chaque indicateur et d’apprécier spécifiquement la situation les zone d’intervention du projet. cet état de fait est dû au contexte de démarrage du projet marqué par crise de la Covid 19 et des tensions sociopolitiques du scrutin présidentiel de 2020 liées à l’appel de « désobéissance civile » Aussi, les différentes enquêtes de perception prévues être conduites dans les différentes zones cibles du projet à la fin du projet, n’ont pues être réalisées au moment de l’évaluation.

**Conclusion sur l’efficacité de l’intervention**

Les niveaux d’atteinte des résultats attendus de l’exécution du projet sont satisfaisants. Le projet a permis le renforcement des capacités des acteurs cibles à travers des formations sur la cohésion sociale, de la prévention et la gestion des conflits et des discours de haines et les techniques de vérification de l’information, l’installation et/ou redynamisation de cadres d’échanges et de plateformes de lutte contre les discours de haine, l’engagement des jeunes, des leaders communautaires, des acteurs des médias comme acteurs et garants de la cohésion sociale. L’efficacité du projet a été influencée positivement par plusieurs facteurs : le caractère conjoint matérialisé par la bonne collaboration entre les différentes agences, le fort engagement des différents partenaires institutionnels et professionnels et la synergie d’action avec eux,  l’adhésion des autorités administratives, des premiers responsables des Mairies et des préfets, sous-préfets aux objectifs du projet, l’implication effective des acteurs concernés y compris les communautés locales, les femmes et les jeunes dans la mise en œuvre du projet et les synergies d’actions entre eux, la connaissance de l’approche communautaire des partenaires d’exécution. De même qu’un dispositif de pilotage qui a permis de mettre en évidence un cadre de mise en œuvre basé sur une approche concertée et conjointe. A ces éléments, il convient d’ajouter un ciblage pertinents des zones et des bénéficiaires en terme de renforcement de la cohésion pour la de consolidation de la paix

## 5.4. Efficience du Projet

***Questions d’évaluation***

1. *Dans quelle mesure le personnel du projet, la planification et la coordination au sein du projet ont- elles été efficaces (y compris entre les bénéficiaires des fonds, les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes) ?*
2. *Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés à temps ?*
3. *Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?*
4. *Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés par le PNUD, l’UNESCO et l’UNICEF permettent-ils d’assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?*

#### Constat 13 : Disponibilité des fonds du projet à temps

Les éléments budgétaires ci-dessus fournissent un état du budget et de sa consommation à la date du 31 décembre 2021. Ils ne reflètent pas la stricte exactitude des comptes une fois tous les coûts pris en considération et le Projet clos. Dans tous les cas, de ce tableau, ainsi que des éléments collectés sur le terrain, il ressort quelques considérations sommaires ci-après

Pour l’exécution du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires », un budget estimatif de deux millions cinq cent mille Dollars US a été jugé nécessaire pour la mise en œuvre des activités à terme. Le financement du projet repose essentiellement sur la contribution du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF).

Tableau 4 : répartition des modalités de décaissement des fonds selon les agences

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Agence récipiendaire** | **1ère tranche****(06/01/2020)** | **2ème tranche****(13/08/2020)** | **3ème tranche****(22/03/2021)** | **Budget Total planifié****(USD)** | **Proportion dans le budget (%)** |
| **Montant****(USD)** | **Proportion budget planifié/Agence (%)** | **Montant****(USD)** | **Proportion budget planifié/Agence (%)** | **Montant****(USD)** | **Proportion budget planifié/Agence (%)** |
| **UNDP** | 539 000,00 | 70,00 | 00,00 | 00,00 | 231 000,00 | 30,00 | 770000,00 | 30,80 |
| **UNESCO** | 430 500,00 | 52,82 | 140 000,00 | 17,18 | 244 500,00 | 30,00 | 815000,00 | 32,60 |
| **UNICEF** | 430 500,00 | 47,05 | 210 000,00 | 22,95 | 274 500,00 | 30,00 | 915000,00 | 36,60 |
| **Total**  | **1 400 000,00** | **56,00** | **350 000,00** | **14,00** | **750 000,00** | **30,00** | **2500000,00** | **100,00** |

Pour la mise en œuvre des activités, le budget a été réparti entre les trois agences récipiendaire comme suit : PNUD : 770,464 US Dollar  (30,80%); UNICEF : 915,000 US Dollar (36,60%) ; l’UNESCO : 815,00 US Dollar (32,60%). L’engagement financier du PBF a été entièrement tenu en trois tranches. La première tranche de décaissement est intervenu le 06 janvier 2020 à hauteur de 1 400 000,00 (USD) soit 56% du budget global, la deuxième sept mois après (13 Août 2020) tranche à hauteur de 350 000,00 (USD) soit 30% et la dernière tranche le 22 Mars 2021 pour un montant de 750 000,00 (USD) soit 30% du budget global.

Tableau 5 : Répartition du budget par Agence récipiendaire selon les résultats attendus

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Produits** | **Budget planifié par agence récipiendaire (USD)** | **Total budget planifié (USD)** | **Proportion dans le budget (%)** |
| **PNUD** | **UNESCO** | **UNICEF** |
| Résultat 1: Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés | ***Produit 1.1:Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation***  | ***90 000,00*** | ***150 000,00*** | ***341 623,83*** | ***581 623,83*** | ***23,26*** |
| Activité 1.1.1:Identifier et/ou remobiliser les jeunes leaders dans les communautés et groupements | 5 000,00 | 5 000,00 |  | 10 000,00 | 0,40 |
| Activité 1.1.2: Organiser 36 rencontres d'information et 9 sessions de formation avec les jeunes et organisations de jeunesse, associations de femmes leaders/les mamies des zones cibles sur la résilience aux discours de haine pour prévenir et gérer les conflits socio-politiques et communautaires  | 50 000,00 | 60 000,00 | 20 000,00 | 130 000,00 | 5,20 |
| Activité 1.1.3: Former 40 adolescentes et femmes leaders de 3 grands marchés (Abobo, Yopougon et Port-Bouët) sur la communication non violente, la gestion de l’information et les messages de paix  | 10 000,00 | 20 000,00 | 20 000,00 | 50 000,00 | 2,00 |
| Activité 1.1.4: Renforcer les compétences pour la paix (prévention et gestion des conflits, communication non violente, liberté d’expression, gestion du stress et de la violence…) de 500 jeunes leaders issus d’organisations estudiantines de jeunesses, de club de paix, ainsi que de milieux à risque (gare routière, ‘‘Gnambro’’ et autres syndicats de transporteurs) | 15 000,00 | 15 000,00 | 221 250,00 | 251 250,00 | 10,05 |
| Activité 1.1.5: Former et mettre en place un réseau de bloggeuses et influenceuses sur la spécificité à contrer les messages de haines | 10 000,00 | 10 000,00 | 10 000,00 | 30 000,00 | 1,20 |
| Activité 1.1.6: Renforcer le leadership féminin |  | 10 000,00 | 40 373,83 | 50 373,83 | 2,01 |
| Activité 1.1.7: Renforcer les capacités de 40 jeunes filles en infographie |  | 25 000,00 | 25 000,00 | 50 000,00 | 2,00 |
| Activité 1.1.8: Stratégie portant sur le partage d'expériences et l'appropriation de la stratégie des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine en vue de renforcer le plaidoyer aurès des acteurs étatiques  |  | 5 000,00 | 5 000,00 | 10 000,00 | 0,40 |
| ***Produit 1.2:Les jeunes leaders, y compris ceux des partis politiques, initient et/ou participent aux fora de dialogue et d'échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires***  | ***265 000,00*** | ***271 289,66*** | ***235 000,00*** | ***771 289,66*** | ***30,85*** |
| Activité 1.2.1:Appuyer les initiatives et campagnes de sensibilisation des clubs de paix dans les universités, grandes écoles, lycées et collèges, des jeunes relais communautaires, des associations de femmes et des communautés U-reporters pour la promotion des principes des droits de l’homme relatifs à la liberté d’expression et d’opinion, la communication non violente, la prévention et la résolution de conflits socio-politiques et communautaires  | 70 000,00 | 70 000,00 | 70 000,00 | 210 000,00 | 8,40 |
| Activité 1.2.2: Appuyer les centres communautaires (espace café jeunesse, espace ami des femmes, centres culturels, arbre à palabre, centre écoute et jeunesse) pour planifier et mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre les discours de haine et la désinformation par le biais de la formation sur les bonnes pratiques, la communication non violente et les messages positifs  | 20 000,00 | 80 000,00 | 80 000,00 | 180 000,00 | 7,20 |
| Activité 1.2.3: Appuyer la plateforme panafricaine des femmes et des jeunes pour la paix, la démocratie et la gouvernance pour des élections apaisées (2PFJ) | 40 000,00 |  |  | 40 000,00 | 1,60 |
| Activité 1.2.4: Organiser 15 forums communautaires intergénérationnels basés sur les mécanismes institutionnels et traditionnels de gestion de conflit  | 50 000,00 | 81 289,66 |  | 131 289,66 | 5,25 |
| Activité 1.2.5: Soutenir les activités de sensibilisations pour des élections apaisées, de promotion des droits humains, de prévention des discours de haine initiés par les jeunes dans leur communauté y compris celles initiées par les médiateurs de paix  | 30 000,00 | 15 000,00 | 10 000,00 | 55 000,00 | 2,20 |
| Activité 1.2.6: Soutenir les initiatives des jeunes et organisations de jeunesse pour leur participation plus systématique dans les institutions intervenant dans le processus démocratique (Assemblée nationale, institution sécuritaires, judiciaires, Senat, chambre des rois et structures décentralisées…) et faire un plaidoyer pour favoriser leur meilleure représentativité dans lesdites institutions (+15% des jeunes)  | 20 000,00 | 10 000,00 | 50 000,00 | 80 000,00 | 3,20 |
| Activité 1.2.7: Renforcer le cadre d’échanges interpartis (CIED) entre les jeunes des partis politiques sur des thématiques liées à la paix, à la consolidation de la paix, à la prévention des discours de haine et de résolution de conflits  | 15 000,00 |  | 10 000,00 | 25 000,00 | 1,00 |
| Activité 1.2.8: Accompagner les jeunes leaders dans la création de plates-formes locales et autres mécanismes d’alerte précoces et de réponses aux rumeurs et messages de haine avec l’appui de l’Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale | 20 000,00 | 15 000,00 | 15 000,00 | 50 000,00 | 2,00 |
| ***TOTAL $ pour Résultat 1:*** | ***355 000,00*** | ***421 289,66*** | ***576 623,83*** | ***1 352 913,49*** | ***54,12*** |
| Résultat 2: Les jeunes jouent le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux | ***Produit 2.1: Les administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunes jouent un rôle positif dans la gestion objective de l'information*** | ***70 000,00*** | ***166 915,88*** | ***144 000,00*** | ***380 915,88*** | ***15,24*** |
| Activité 2.1.1: Appuyer la mise en place d’un cadre d’échange permanent entre les Jeunes, les Médias, les organes de régulations des médias et les faîtières des organisations professionnelles des journalistes pour une meilleure responsabilisation de ces acteurs dans la promotion de la paix  | 5 000,00 | 5 000,00 | 5 000,00 | 15 000,00 | 0,60 |
| Activité 2.1.2: Renforcer les capacités des acteurs de médias sur les thématiques liées à la paix, la démocratie et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d’un environnement apaisé  | 20 000,00 | 50 000,00 | 100 000,00 | 170 000,00 | 6,80 |
| Activité 2.1.3:Organiser des sessions de partage et d’expérimentation de nouvelles pratiques pour le renforcement du professionnalisme des médias |  | 20 000,00 | 20 000,00 | 40 000,00 | 1,60 |
| Activité 2.1.4 Mettre en place un réseau informel d’au moins vingt (20) associations de jeunesse en Côte d’Ivoire engagées dans l’éducation aux médias et à l’information | 5 000,00 | 5 000,00 | 5 000,00 | 15 000,00 | 0,60 |
| Activité 2.1.5 Organiser 03 sessions de formation à l’intention des influenceurs des médias sociaux à la gestion de l’information  | 20 000,00 | 40 000,00 |  | 60 000,00 | 2,40 |
| Activité 2.1.6 Appuyer la collecte de données et la recherche sur les causes et les éléments moteurs des discours de haines y compris les réseaux sociaux  | 10 000,00 | 20 000,00 | - | 30 000,00 | 1,20 |
| Activité 2.1.7 Appuyer les cadres d’échanges entre la plateforme de lutte contre la cybercriminalité et les influenceur (e)s et les bloggeur (eu)s, les jeunes leaders des partis politiques  | 10 000,00 | 5 000,00 | 14 000,00 | 29 000,00 | 1,16 |
| Activité 2.1.8 Renforcer les capacités techniques de l’observatoire de la liberté de la presse, de l’éthique et de la déontologie pour un monitoring de médias et de tous les écrits sur les médias  |  | 21 915,88 |  | 21 915,88 | 0,88 |
| ***Produit 2.2: Les jeunes blogueurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance***  | ***50 000,00*** | ***75 000,00*** | ***55 000,00*** | ***180 000,00*** | ***7,20*** |
| Activité 2.2.1 Initier des rencontres sur l’éducation aux médias et à l’information entre administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp  | 10 000,00 | 10 000,00 |  | 20 000,00 | 0,80 |
| Activité 2.2.2 Sensibiliser les acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix  | 10 000,00 | 10 000,00 |  | 20 000,00 | 0,80 |
| Activité 2.2.3 Organiser un ‘’Communicathon’’ pour renforcer la prévention des discours de haine à travers un concours de désignation de la meilleure organisation œuvrant dans ce domaine  | 5 000,00 | 20 000,00 | 5 000,00 | 30 000,00 | 1,20 |
| Activité 2.2.4 Organiser une campagne de communication nationale et soutenir les interactions des influenceurs et leaders locaux pour sensibiliser sur la désinformation en ligne et les discours haineux  | 15 000,00 | 10 000,00 |  | 25 000,00 | 1,00 |
| Activité 2.2.5 Digitaliser des messages clés de sensibilisation et les diffuser sur les réseaux sociaux |  | 5 000,00 |  | 5 000,00 | 0,20 |
| Activité 2.2.6 Renforcer les Info-centres de la plateforme U-report ainsi que les Live-Tchat sur les thématiques liées à la résilience aux discours de haine  |  |  | 10 000,00 | 10 000,00 | 0,40 |
| Activité 2.2.7 Mettre en place des systèmes de veille (Fact-checking), d’alerte et de réponses aux réactions violentes et fausses informations sur les réseaux sociaux impliquant les jeunes pour prévenir les risques de conflits et pour le signalement des conflits déclenchés (Facebook ; WhatsApp, Instagram, U-report...)  | 10 000,00 | 5 000,00 | 40 000,00 | 55 000,00 | 2,20 |
| Activité 2.2.8 Concevoir 03 capsules de sensibilisation basée sur l’éducation aux médias, à l’information, aux Fake-news |  | 15 000,00 |  | 15 000,00 | 0,60 |
| **TOTAL $ pour Résultat 2:** | **120 000,00** | **241 915,88** | **199 000,00** | **560 915,88** | **22,44** |
| Coordination et M&E | 244 626,17 | 98 476,70 | 79 516,35 | 422 619,22 | 16,90 |
| SOUS TOTAL DU BUDGET DE PROJET: | 719 626,17 | 761 682,24 | 855 140,18 | 2 336 448,59 | - |
| Couts indirects (7%): | 50 373,83 | 53 317,76 | 59 859,81 | 163 551,40 | 6,54 |
| **BUDGET TOTAL DU PROJET:** | **770 000,00** | **815 000,00** | **915 000,00** | **2 500 000,00** | **100,00** |

L’analyse du taux de réalisation et des produits livrés du projet montre que des ressources conséquentes ont été allouées pour l’exécution des activités du résultat 1. Les ressources financières allouées représente environ 54,12% du budget global car il concerne la principale activité du projet en termes d’organisation de plusieurs sessions de formations, de campagnes de sensibilisation pour la promotion des principes des droits de l’homme relatifs à la liberté d’expression et d’opinion, la communication non violente, la prévention et la résolution de conflits socio-politiques et communautaires.

Les ressources financières alloués aux activités du résultat 1 ont aussi permis d’appuyer les initiatives locales et la mise en place de plateformes locales et autres mécanismes d’alerte précoces et de réponses aux rumeurs et messages de haine avec l’appui de l’Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale.

Pour résultat 2, les ressources financières dédiées représentent 22,44% du budget global. Il a été alloué à la mise en place de cadres d’échanges, de réseau informel sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix. Il a permis la mise en œuvre de deux initiatives innovantes à savoir l’organisation d’un ‘’Communicathon’’ pour renforcer la prévention des discours de haine à travers un concours de désignation de la meilleure organisation et la conception de 03 capsules de sensibilisation basée sur l’éducation aux médias, à l’information, aux Fake-news.

L’analyse des données note que 16,90% du budget ont été mis à disposition pour les activités de suivi, ce qui dénote de l’importance accordée à ce volet pour mener des suivis ponctuels et prendre des mesures correctives au besoin à la suite des constats.

Tableau 6 : Répartition du taux d’exécution budgétaire selon les agences et les résultats attendus

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Produits** | **PNUD** | **UNESCO** | **UNICEF** | **Total Planifié** | **Total exécuté** | **Écart** | **Taux exécution** |
| **Planifié** | **Exécuté** | **Écart** | **Taux exécution** | **Planifié** | **exécuté** | **Écart** | **Taux exécution** | **Planifié** | **exécuté** | **Écart** | **Taux exécution** |
| **Résultat 1: Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés** |  |  |  |
| ***Produit 1.1:Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation***  | ***90 000,00*** | ***126 604,36*** | ***- 36 604,36*** | ***140,67*** | ***150 000,00*** | ***145 450,88*** | ***4549,12*** | ***96,97*** | ***341 623,83*** | ***207 601,09*** | ***134 022,74*** | ***60,77*** | ***581 623,83*** | ***479 656,33*** | ***101 967,50*** | ***82,47*** |
| Activité 1.1.1:Identifier et/ou remobiliser les jeunes leaders dans les communautés et groupements | 5 000,00 | 4 409,18 | 590,82 | 88,18 | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **10 000,00** | **9 409,18** | **590,82** | **94,09** |
| Activité 1.1.2: Organiser 36 rencontres d'information et 9 sessions de formation avec les jeunes et organisations de jeunesse, associations de femmes leaders/les mamies des zones cibles sur la résilience aux discours de haine pour prévenir et gérer les conflits socio-politiques et communautaires  | 50 000,00 | 80 000,00 | - 30 000,00 | 160,00 | 60 000,00 | 60 000,00 | 0,00 | 100,00 | 20 000,00 | 17 984,89 | 2 015,11 | 89,92 | **130 000,00** | **157 984,89** | **- 27 984,89** | **121,53** |
| Activité 1.1.3: Former 40 adolescentes et femmes leaders de 3 grands marchés (Abobo, Yopougon et Port-Bouët) sur la communication non violente, la gestion de l’information et les messages de paix  | 10 000,00 | 0,00 | 10 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 15 350,88 | 4649,12 | 76,75 | 20 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 0,00 | **50 000,00** | **15 350,88** | **34 649,12** | **30,70** |
| Activité 1.1.4: Renforcer les compétences pour la paix (prévention et gestion des conflits, communication non violente, liberté d’expression, gestion du stress et de la violence…) de 500 jeunes leaders issus d’organisations estudiantines de jeunesses, de club de paix, ainsi que de milieux à risque (gare routière, ‘‘Gnambro’’ et autres syndicats de transporteurs) | 15 000,00 | 20 000,00 | - 5 000,00 | 133,33 | 15 000,00 | 15 000,00 | 0,00 | 100,00 | 221 250,00 | 152 173,42 | 69 076,58 | 68,78 | **251 250,00** | **187 173,42** | **64 076,58** | **74,50** |
| Activité 1.1.5: Former et mettre en place un réseau de bloggeuses et influenceuses sur la spécificité à contrer les messages de haines | 10 000,00 | 22 195,18 | - 12 195,18 | 221,95 | 10 000,00 | 10 000,00 | 0,00 | 100,00 | 10 000,00 | 10 182,89 | - 182,89 | 101,83 | **30 000,00** | **42 378,07** | **- 12 378,07** | **141,26** |
| Activité 1.1.6: Renforcer le leadership féminin | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 10 000,00 | 10 000,00 | 0,00 | 100,00 | 40 373,83 | 20 353,39 | 20 020,44 | 50,41 | **50 373,83** | **30 353,39** | **20 020,44** | **60,26** |
| Activité 1.1.7: Renforcer les capacités de 40 jeunes filles en infographie | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 25 000,00 | 25 000,00 | 0,00 | 100,00 | 25 000,00 | 6 906,50 | 18 093,50 | 27,63 | **50 000,00** | **31 906,50** | **18 093,50** | **63,81** |
| Activité 1.1.8: Stratégie portant sur le partage d'expériences et l'appropriation de la stratégie des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine en vue de renforcer le plaidoyer aurès des acteurs étatiques  | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 | 100,00 | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 | 0,00 | **10 000,00** | **5 000,00** | **5 000,00** | **50,00** |
| ***Produit 1.2:Les jeunes leaders, y compris ceux des partis politiques, initient et/ou participent aux fora de dialogue et d'échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires***  | ***265 000,00*** | ***286 137,82*** | ***- 21 137,82*** | ***107,98*** | ***271 289,66*** | ***261 458,10*** | ***9831,56*** | ***96,38*** | ***235 000,00*** | ***166 520,45*** | ***68 479,55*** | ***70,86*** | ***771 289,66*** | ***714 116,37*** | ***57 173,29*** | ***92,59*** |
| Activité 1.2.1:Appuyer les initiatives et campagnes de sensibilisation des clubs de paix dans les universités, grandes écoles, lycées et collèges, des jeunes relais communautaires, des associations de femmes et des communautés U-reporters pour la promotion des principes des droits de l’homme relatifs à la liberté d’expression et d’opinion, la communication non violente, la prévention et la résolution de conflits socio-politiques et communautaires  | 70 000,00 | 90 000,00 | - 20 000,00 | 128,57 | 70 000,00 | 70 000,00 | 0,00 | 100,00 | 70 000,00 | 60 930,76 | 9 069,24 | 87,04 | **210 000,00** | **220 930,76** | **- 10 930,76** | **105,21** |
| Activité 1.2.2: Appuyer les centres communautaires (espace café jeunesse, espace ami des femmes, centres culturels, arbre à palabre, centre écoute et jeunesse) pour planifier et mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre les discours de haine et la désinformation par le biais de la formation sur les bonnes pratiques, la communication non violente et les messages positifs  | 20 000,00 | 25000 | - 5 000,00 | 125,00 | 80 000,00 | 80 000,00 | 0,00 | 100,00 | 80 000,00 | 50 022,12 | 29 977,88 | 62,53 | **180 000,00** | **155 022,12** | **24 977,88** | **86,12** |
| Activité 1.2.3: Appuyer la plateforme panafricaine des femmes et des jeunes pour la paix, la démocratie et la gouvernance pour des élections apaisées (2PFJ) | 40 000,00 | 30 000,00 | 10 000,00 | 75,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **40 000,00** | **30 000,00** | **10 000,00** | **75,00** |
| Activité 1.2.4: Organiser 15 forums communautaires intergénérationnels basés sur les mécanismes institutionnels et traditionnels de gestion de conflit  | 50 000,00 | 85 682,82 | - 35 682,82 | 171,37 | 81 289,66 | 71 458,10 | 9831,56 | 87,91 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **131 289,66** | **157 140,92** | **- 25 851,26** | **119,69** |
| Activité 1.2.5: Soutenir les activités de sensibilisations pour des élections apaisées, de promotion des droits humains, de prévention des discours de haine initiés par les jeunes dans leur communauté y compris celles initiées par les médiateurs de paix  | 30 000,00 | 25 455,00 | 4 545,00 | 84,85 | 15 000,00 | 15 000,00 | 0,00 | 100,00 | 10 000,00 | 19 598,84 | - 9 598,84 | 195,99 | **55 000,00** | **60 053,84** | **- 5 053,84** | **109,19** |
| Activité 1.2.6: Soutenir les initiatives des jeunes et organisations de jeunesse pour leur participation plus systématique dans les institutions intervenant dans le processus démocratique (Assemblée nationale, institution sécuritaires, judiciaires, Senat, chambre des rois et structures décentralisées…) et faire un plaidoyer pour favoriser leur meilleure représentativité dans lesdites institutions (+15% des jeunes)  | 20 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 0,00 | 10 000,00 | 10 000,00 | 0,00 | 100,00 | 50 000,00 | 33 335,00 | 16 665,00 | 66,67 | **80 000,00** | **43 335,00** | **36 665,00** | **54,17** |
| Activité 1.2.7: Renforcer le cadre d’échanges interpartis (CIED) entre les jeunes des partis politiques sur des thématiques liées à la paix, à la consolidation de la paix, à la prévention des discours de haine et de résolution de conflits  | 15 000,00 | 20 000,00 | - 5 000,00 | 133,33 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 10 000,00 | 0,00 | 10 000,00 | 0,00 | **25 000,00** | **20 000,00** | **5 000,00** | **80,00** |
| Activité 1.2.8: Accompagner les jeunes leaders dans la création de plates-formes locales et autres mécanismes d’alerte précoces et de réponses aux rumeurs et messages de haine avec l’appui de l’Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale | 20 000,00 | 10 000,00 | 10 000,00 | 50,00 | 15 000,00 | 15 000,00 | 0,00 | 100,00 | 15 000,00 | 2 633,73 | 12 366,27 | 17,56 | **50 000,00** | **27 633,73** | **22 366,27** | **55,27** |
| **TOTAL Résultat 1:** | **355 000,00** | **412 742,18** | **- 57 742,18** | **116,27** | **421 289,66** | **406 908,98** | **14380,68** | **96,59** | **576 623,83** | **374 121,54** | **202 502,29** | **64,88** | **1 352 913,49** | **1 193 772,70** | **159 140,79** | **88,24** |
| **Résultat 2: Les jeunes jouent le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux** |
| ***Produit 2.1: Les administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunes jouent un rôle positif dans la gestion objective de l'information*** | ***70 000,00*** | ***87 176,05*** | ***- 17 176,05*** | ***124,54*** | ***166 915,88*** | ***151 157,33*** | ***15758,55*** | ***90,56*** | ***144 000,00*** | ***69 999,54*** | ***74 000,46*** | ***48,61*** | ***380 915,88*** | ***308 332,92*** | ***72 582,96*** | ***80,95*** |
| Activité 2.1.1: Appuyer la mise en place d’un cadre d’échange permanent entre les Jeunes, les Médias, les organes de régulations des médias et les faîtières des organisations professionnelles des journalistes pour une meilleure responsabilisation de ces acteurs dans la promotion de la paix  | 5 000,00 | 9 855,00 | - 4 855,00 | 197,10 | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 | 100,00 | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 | 0,00 | **15 000,00** | **14 855,00** | **145,00** | **99,03** |
| Activité 2.1.2: Renforcer les capacités des acteurs de médias sur les thématiques liées à la paix, la démocratie et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d’un environnement apaisé  | 20 000,00 | 28 665,00 | - 8 665,00 | 143,33 | 50 000,00 | 34 241,45 | 15758,55 | 68,48 | 100 000,00 | 69 999,54 | 30 000,46 | 70,00 | **170 000,00** | **132 905,99** | **37 094,01** | **78,18** |
| Activité 2.1.3:Organiser des sessions de partage et d’expérimentation de nouvelles pratiques pour le renforcement du professionnalisme des médias | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 20 000,00 | 20 000,00 | 0,00 | 100,00 | 20 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 0,00 | **40 000,00** | **20 000,00** | **20 000,00** | **50,00** |
| Activité 2.1.4 Mettre en place un réseau informel d’au moins vingt (20) associations de jeunesse en Côte d’Ivoire engagées dans l’éducation aux médias et à l’information | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 | 100,00 | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 | 0,00 | **15 000,00** | **5 000,00** | **10 000,00** | **33,33** |
| Activité 2.1.5 Organiser 03 sessions de formation à l’intention des influenceurs des médias sociaux à la gestion de l’information  | 20 000,00 | 27 000,00 | - 7 000,00 | 135,00 | 40 000,00 | 40 000,00 | 0,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **60 000,00** | **67 000,00** | **- 7 000,00** | **111,67** |
| Activité 2.1.6 Appuyer la collecte de données et la recherche sur les causes et les éléments moteurs des discours de haines y compris les réseaux sociaux  | 10 000,00 | 12 055,00 | - 2 055,00 | 120,55 | 20 000,00 | 20 000,00 | 0,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **30 000,00** | **32 055,00** | **- 2 055,00** | **106,85** |
| Activité 2.1.7 Appuyer les cadres d’échanges entre la plateforme de lutte contre la cybercriminalité et les influenceur (e)s et les bloggeur (eu)s, les jeunes leaders des partis politiques  | 10 000,00 | 9601,05 | 398,95 | 96,01 | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 | 100,00 | 14 000,00 | 0,00 | 14 000,00 | 0,00 | **29 000,00** | **14 601,05** | **14 398,95** | **50,35** |
| Activité 2.1.8 Renforcer les capacités techniques de l’observatoire de la liberté de la presse, de l’éthique et de la déontologie pour un monitoring de médias et de tous les écrits sur les médias  | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 21 915,88 | 21 915,88 | 0,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **21 915,88** | **21 915,88** | **0,00** | **100,00** |
| ***Produit 2.2: Les jeunes blogueurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance***  | ***50 000,00*** | ***64 883,95*** | ***- 14 883,95*** | ***129,77*** | ***75 000,00*** | ***61 071,54*** | ***13928,46*** | ***81,43*** | ***55 000,00*** | ***48 721,94*** | ***6 278,06*** | ***88,59*** | ***180 000,00*** | ***174 677,43*** | ***5 322,57*** | ***97,04*** |
| Activité 2.2.1 Initier des rencontres sur l’éducation aux médias et à l’information entre administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp  | 10 000,00 | 13 340,00 | - 3 340,00 | 133,40 | 10 000,00 | 10 000,00 | 0,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **20 000,00** | **23 340,00** | **- 3 340,00** | **116,70** |
| Activité 2.2.2 Sensibiliser les acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix  | 10 000,00 | 22 450,00 | - 12 450,00 | 224,50 | 10 000,00 | 5 000,00 | 5000,00 | 50,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **20 000,00** | **27 450,00** | **- 7 450,00** | **137,25** |
| Activité 2.2.3 Organiser un ‘’Communicathon’’ pour renforcer la prévention des discours de haine à travers un concours de désignation de la meilleure organisation œuvrant dans ce domaine  | 5 000,00 | 0,00 | 5 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 11 071,54 | 8928,46 | 55,36 | 5 000,00 |  | 5 000,00 | - | **30 000,00** | **11 071,54** | **18 928,46** | **36,91** |
| Activité 2.2.4 Organiser une campagne de communication nationale et soutenir les interactions des influenceurs et leaders locaux pour sensibiliser sur la désinformation en ligne et les discours haineux  | 15 000,00 | 14 350,00 | 650,00 | 95,67 | 10 000,00 | 5 000,00 | 5000,00 | 50,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **25 000,00** | **19 350,00** | **5 650,00** | **77,40** |
| Activité 2.2.5 Digitaliser des messages clés de sensibilisation et les diffuser sur les réseaux sociaux | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **5 000,00** | **5 000,00** | **-** | **100,00** |
| Activité 2.2.6 Renforcer les Info-centres de la plateforme U-report ainsi que les Live-Tchat sur les thématiques liées à la résilience aux discours de haine  | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | #DIV/0! | 10 000,00 | 8 971,20 | 1 028,80 | 89,71 | **10 000,00** | **8 971,20** | **1 028,80** | **89,71** |
| Activité 2.2.7 Mettre en place des systèmes de veille (Fact-checking), d’alerte et de réponses aux réactions violentes et fausses informations sur les réseaux sociaux impliquant les jeunes pour prévenir les risques de conflits et pour le signalement des conflits déclenchés (Facebook ; WhatsApp, Instagram, U-report...)  | 10 000,00 | 14 743,95 | - 4 743,95 | 147,44 | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 | 100,00 | 40 000,00 | 39 750,74 | 249,26 | 99,38 | **55 000,00** | **59 494,69** | **- 4 494,69** | **108,17** |
| Activité 2.2.8 Concevoir 03 capsules de sensibilisation basée sur l’éducation aux médias, à l’information, aux Fake-news | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 15 000,00 | 15 000,00 | 0,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | **15 000,00** | **15 000,00** | **0,00** | **100,00** |
| **TOTAL Résultat 2:** | **120 000,00** | **152 060,00** | **- 32 060,00** | **126,72** | **241 915,88** | **212 228,87** | **29687,01** | **87,73** | **199 000,00** | **118 721,48** | **80 278,52** | **59,66** | **560 915,88** | **483 010,35** | **77 905,53** | **86,11** |
| Coordination et M&E | 244 626,17 | 114 823,99 | 129 802,18 | 46,94 | 98 476,70 | 87 631,00 | 10845,70 | 88,99 | 79 516,35 | 0,00 | 79 516,35 | 0,00 | **422 619,22** | **202 454,99** | **220 164,23** | **47,90** |
| **SOUS TOTAL DU BUDGET DE PROJET:** | **719 626,17** | **679 626,17** | **40 000,00** | **94,44** | **761 682,24** | **706768,85** | **54913,39** | **92,79** | **855 140,18** | **492843,02** | **362 297,16** | **57,63** | **2 336 448,59** | **1 879 238,04** | **457 210,55** | **80,43** |
| Couts indirects (7%): | 50 373,83 | 47573,83 | 2 800,00 | 94,44 | 53 317,76 | 42916,76 | 10401,00 | 80,49 | 59 859,81 | 34499,01 | 25 360,80 | 57,63 | **163 551,40** | **124 989,60** | **38 561,80** | **76,42** |
| **BUDGET TOTAL DU PROJET:** | **770 000,00** | **727200,00** | **42 800,00** | **94,44** | **815 000,00** | **749685,61** | **65314,39** | **91,99** | **915 000,00** | **527342,03** | **387 657,97** | **57,63** | **2 500 000,00** | **2 004 227,64** | **495 772,36** | **80,17** |

Selon l’analyse des données, le cumul des décaissement se chiffre environ à 2 004 227,64 US Dollar , soit un taux d’exécution financière de 80,17%. Pour ce qui concerne le résultat 1, le taux d’exécution est de 88,24% et 86,11% pour le résultats 2. Cela signifie que 80,17% des ressources financières ont permis de réaliser l’ensembles des activités en lien avec les indicateurs et les produits des deux résultats.

Le taux d’exécution budgétaire de 80,17%, s’explique par le faible taux de consommation du budget de la part de l’UNESCO qui est de globalement 57,63% contre ceux de l’UNICEF (91,99%) et du PNUD (94,44%) qui se trouvent être proche des 100% .

L’évaluation note que certaines activités ont été sous-estimées. A titre d’exemples, les activités telles que :

* Organiser 36 rencontres d'information et 9 sessions de formation avec les jeunes et organisations de jeunesse, associations de femmes leaders/les mamies des zones cibles sur la résilience aux discours de haine pour prévenir et gérer les conflits socio-politiques et communautaires a consommé 157 984,89 contre 130 000,00 prévu ;
* Former et mettre en place un réseau de bloggeuses et influenceuses sur la spécificité à contrer les messages de haines a consommé 42 378,07 contre 30 000,00 prévu ;
* Soutenir les activités de sensibilisations pour des élections apaisées, de promotion des droits humains, de prévention des discours de haine initiés par les jeunes dans leur communauté y compris celles initiées par les médiateurs de paix pour un montant de 60 053,84 contre 55 000,00 planifié
* Appuyer les initiatives et campagnes de sensibilisation des clubs de paix dans les universités, grandes écoles, lycées et collèges, des jeunes relais communautaires, des associations de femmes et des communautés U-reporters pour la promotion des principes des droits de l’homme relatifs à la liberté d’expression et d’opinion, la communication non violente, la prévention et la résolution de conflits socio-politiques et communautaires a nécessité 220 930,76 contre 210 000,00 prévu ;
* Organiser 03 sessions de formation à l’intention des influenceurs des médias sociaux à la gestion de l’information a couté au final 67 000,00 contre 60 000,00 initialement prévu ;
* Organiser 15 forums communautaires intergénérationnels basés sur les mécanismes institutionnels et traditionnels de gestion de conflit a couté au final 157 140,92 contre 131 289,66 planifié ;
* Appuyer la collecte de données et la recherche sur les causes et les éléments moteurs des discours de haines y compris les réseaux sociaux a consommé 32 055,00 contre 30 000,00 prévu
* Sensibiliser les acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix a nécessité 27 450,00 contre 20 000,00 ;
* Mettre en place des systèmes de veille (Fact-checking), d’alerte et de réponses aux réactions violentes et fausses informations sur les réseaux sociaux impliquant les jeunes pour prévenir les risques de conflits et pour le signalement des conflits déclenchés (Facebook ; WhatsApp, Instagram, U-report...) a consommé 59 494,69 contre 55 000,00 budgétisé.

Aussi, certaines activités ont été surévaluées lors de la planification. Les ressources financières dégagées lors de la mise en œuvre de ces activités ont permis de rééquilibrer le budget.

#### Constat 14 : Coordination et Systèmes de S&E pour une gestion efficiente et efficace du projet

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » intervient dans le cadre d’un consortium de trois agences des nations Unies avec leurs partenaires de mise en œuvre. Pour optimiser l’utilisation des ressources mises à disposition par le Fonds de Consolidation pour la Paix, nécessite une très bonne coordination et communication pour optimiser le rapport coût-efficacité.

Cette coordination qui s’impose se trouve être en lien avec les objectifs des agences qui est le « One UN », c’est-à-dire que les agences agissent de manière unie comme une seule agence au niveau du terrain de manière complémentaire pour l’atteinte des objectifs communs.

Chaque agence récipiendaire des fonds assurant la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l’atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués a pu contracté, selon ses procédures, avec des partenaires de mise en œuvre. Ces partenaires ont pu mettre en œuvre les activités du projet grâce aux ressources mises à leur disposition malgré les difficultés liées à la COVID 19 et aux troubles électorales de la présidentielle 2020, qui a eu un impact sur le calendrier de mise en œuvre. D’où la requête des extensions sans coût additionnel de six mois qui a permis d’achever les activités prévues par le projet et de contribuer à l’atteinte des résultats. Les partenaires interviewés ont déclaré que les ressources allouées pour les activités ont été suffisantes.

Ce mode de gestion financière des ressources a facilité la mise en œuvre des activités sur le terrain et permis d’éviter des retards de décaissements dus aux procédures administratives et financières si la gestion avait été centralisée

Par ailleurs, les ressources humaines mobilisées pour la mise en œuvre des activités du projet au niveau des agences d’exécution (il s’agit du PNUD, UNESCO et UNICEF) font partie de l’effectif du personnel des différentes agences et intervenant sur d’autres projets. Chaque équipe projet était composée de diverses expertises dédiées à la mise en œuvre des activités du projet, basées aux bureaux nationaux à Abidjan. Ainsi la gestion du projet a mobilisé un chef de projet assisté d’un personnel de soutien composé d’un assistant administratif et financier et d’un chauffeur. Cette approche est adaptée au contexte du projet c'est-à-dire à son caractère conjoint. Cela a permis de dédié une proportion du budget du budget pour les activité de suivi inférieur à 20% (16,90%). Elle a aussi surtout aux ONG partenaire d’exécution, une plus grande proximité avec les bénéficiaires et un suivi/accompagnement rapproché des différentes activités.

Il y a quelques éléments qui ont influé positivement sur l’efficience du Projet et qui ont donc permis d’obtenir un maximum de résultats avec les ressources disponibles. Ces éléments qui du coup peuvent aussi apparaitre comme de bonnes pratiques, sont à rechercher dans les modalités pratiques de mise en œuvre du Projet. On peut ainsi citer par exemple :

* L’organisation conjointe de certaines activités avec plusieurs plateformes. Certaines activités ont été planifiées et exécutées conjointement par plusieurs organisations bien que n’étant pas financé par la même agence récipiendaire. A titre d’exemple, le réseau de bloggeuses et influenceuses de la toile ivoirienne (REFW@DHA), financée par le PNUD, a réalisé des activités de sensibilisation pour contrer les messages de haines  auxquelles ont participé les U-Reporter, financé par l’UNICEF. En organisant et en exécutant conjointement ces activités, ces organisations ont agi selon les visées de la programmation Conjointe ; ce qui a à coup sûr impacté le coût des acticités et donc l’efficience du projet.
* L’engagement citoyen et la participation communautaire. La participation bénévole des membres de la communauté à la mise en œuvre des actions a sans aucun doute contribué à obtenir plus de résultats à un moindre coût. Les membres des comités de paix, par exemple, sont bénévoles. De même, les communautés se sont parfois impliquées dans la réalisation de certaines activités communautaires pour apporter bénévolement leur soutien.

#### Constat 15 : Ressources utilisées pour la promotion du genre

Aussi, les données indiquent que 307 973,73 soit 12,32% du budget du projet, soit 807,028.72 US Dollar ont été consacrés aux activités de promotion de l’égalité entre les sexes contre 32,28 % initialement prévue. La proportion du budget consacrée aux activités de promotion du genre est largement inférieure à celle prévue à conception du projet. Ces ressources sont très inférieures, en effet, ces ressources ont permis de : former et mettre en place d’un réseau de bloggeuses et influenceuses de la toile ivoirienne (REFW@DHA) composé de 32 femmes web activistes sur la spécificité à contrer les messages de haines ; de sensibiliser des associations de femmes leaders/les mamies des zones cibles sur la résilience aux discours de haine pour prévenir et gérer les conflits socio-politiques et communautaires ; renforcer le leadership féminin ; d’apporter un appui à la plateforme panafricaine des femmes et des jeunes pour la paix, la démocratie et la gouvernance pour des élections apaisées (2PFJ). L’utilisation de ces ressources ont aussi permis la formation de 35 jeunes femmes aux métiers de décoration et de wedding planner et de 20 jeunes filles vulnérables dans le district d’Abidjan aux métiers de la mode et de la couture qui a permis à certaines d’entre elles de mettre en œuvre des initiatives entrepreneuriales à travers leur formation professionnelle qualifiante pour améliorer leurs conditions de vies .

**Conclusion sur l’efficience de l’intervention**

Dans l’ensemble la disponibilité des ressources financières planifiées à temps indiqué a permis aux agences récipiendaires d’exécuter le budget 80,17%, avec, le taux d’exécution est de 88,24% pour le résultat 1 et 86,11% pour le résultats 2. Les charges relatives activités de suivi ont représenté une part relativement modeste du montant total des dépenses du projet soit 16,90%. A cet égard, si on tient compte de la norme de « pratiques optimales » internationales, à savoir un taux de frais de gestion à 15-20%, on peut conclure que l’exécution du budget du projet conjoint de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires à travers les jeunes a tenu compte de ce seuil standard. La coordination mise en place se trouve être en lien avec les objectifs des agences qui est le « One UN », à conduire les agences à intervenir de manière unie comme une seule agence au niveau du terrain de manière complémentaire pour l’atteinte des objectifs communs et ce grâce des équipes projet était composée de diverses expertises dédiées à la mise en œuvre des activités du projet. Certains facteurs ont influé positivement sur l’efficience du projet en occurrence l’organisation conjointe de certaines activités de plusieurs partenaires et l’engagement citoyen et participatif communautaire à travers le caractère bénévole d leur implication. Aussi, les données indiquent que 307 973,73 soit 12,32% du budget du projet, soit 807,028.72 US Dollar ont été consacrés aux activités de promotion de l’égalité entre les sexes contre 32,28 % initialement prévue. La proportion du budget consacrée aux activités de promotion du genre est largement inférieure à celle prévue à conception du projet

## 5.5. Effets/impacts

Cette section du rapport de l’évaluation examine le critère d’effets/impact des interventions du projet. Elle vise à renseigner si les interventions du projet ont générés des après son arrêt.

#### Constat 16 : Amélioration des compétences des jeunes à contrer et prévenir les discours incitant à la haine et à la violence

Le projet a renforcé les connaissances et compétences des jeunes en particulier et mis en place un réseau de bloggeur(e)s, à travers les réseaux sociaux, qui participe à l’identification des propos des haines et de violences, des fausses informations et de diffusion de messages de paix pour diminuer les tensions communautaires. Des différents témoignages recueillis par l’évaluation et les rapports du projet, la connaissance par les jeunes des techniques des discours de haines et fausses informations ainsi que des réponses alternatifs grâce au projet a contribué au rapprochement et à la réduction le fossé politique entre les jeunes (hommes et femmes) dans la perspective de réduire les risques de tensions communautaires en contexte électoral dans les zones du projet.

La mission a pu constater l’engagement des jeunes blogueur(e)s qui permis de réaliser 1 267 actions sur les réseaux sociaux (Face book et Twitter) à travers les mécanismes d’alerte précoce pour contrer plus de 2673 Fausses informations.

#### Constat 17 : Promouvoir une culture de paix

L’appui aux initiatives des acteurs de la société civile, y compris des groupements de femmes et des jeunes, les clubs de paix, les relais communautaires pour la prévention des conflits à travers activités de sensibilisation et des sessions d’échanges, tels que ceux de Bouaké, Katiola et Man par exemple, a effectivement contribué à un rôle plus efficace des jeunes, à une réduction du niveau de conflictualité, à une amélioration de la cohésion sociale à tel point que les jeunes de ces localités réclament aujourd’hui un cadre plus approprié pour continuer à mener les initiatives amorcées par le projet.

#### Constat 18 : Renforcer la cohésion sociale au sein des différentes communautés de la zone d’intervention du projet

L’approche participative et consultative privilégiée par le projet lors de la mise en œuvre des activités a beaucoup contribué à rapprocher les différentes communautés de la zone d’intervention du projet. Par exemple on voit lors des rencontres d’échanges à Bouaké (quartier Sokoura), les jeunes du parti au pouvoir et de l’opposition, pour la première se retrouvent ensemble et discutent de façon très participative des problèmes de leurs communautés notamment ceux liés aux questions de consolidation de la Paix.

**Conclusion sur les effets/Impacts des interventions**

Le projet a renforcé les connaissances et compétences des jeunes en particulier et mis en place un réseau de bloggeur(e)s, à travers les réseaux sociaux, qui participe à l’identification des propos des haines et de violences, des fausses informations et de diffusion de messages de paix pour diminuer les tensions communautaires. Grâce aux appuis aux initiatives des acteurs, le projet a effectivement contribué à un rôle plus efficace des jeunes, à une réduction du niveau de conflictualité, à une amélioration de la cohésion sociale à tel point que les jeunes de ces localités réclament aujourd’hui un cadre plus approprié pour continuer à mener les initiatives amorcées par le projet. de même, l’approche participative et consultative privilégiée par le projet lors de la mise en œuvre des activités a beaucoup contribué à rapprocher les différentes communautés de la zone d’intervention du projet.

## 5.6. Durabilité du Projet

***Questions d’évaluation***

1. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, programmes législatifs et politiques nationaux ?
2. La conception du projet comprenait-elle une stratégie de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il été financièrement catalytique ?
4. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du PACoP , du programme de pays ?
5. Dans quelle mesure le niveau d’appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
6. Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s’inscrire dans la durée ?
7. Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l’équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
8. Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
9. Les capacités internes du PNUD, de l’UNESCO, de l’UNICEF et des partenaires étaient-elles adéquates pour garantir la continuité d’une approche sensible aux conflits ?
10. Le projet a-t-il été responsable d’effets négatifs non souhaités ?
11. Un processus continu de suivi du contexte et un système de suivi permettant le suivi des changements imprévus ont-ils été mis en place ?

#### Constat 19: Contribution du projet aux résultats stratégiques nationaux

Les résultats obtenus au bénéfice des cibles particulièrement jeunes après la clôture du Projet est appréciée. En effet, tous acteurs interrogés, qu’il soit acteurs locaux, parties prenantes, acteurs de médias et jeunes, admettent que les résultats en termes de connaissances acquises des formations demeurent durables étant donnée la qualité et le volume des notions apprises pour l’ensemble des thématiques développées. Les différentes sessions de renforcement des capacités à l’endroit des jeunes ont permis d’accroître considérablement leur niveau de connaissance sur les discours de haine et la gestion des « Fake news » et des conflits. A travers les rencontres communautaires et les sessions de sensibilisation de masse comme digitale, ils diffusent auprès de leurs pairs les informations sur les incidences des discours de haine sur la cohésion sociale. Ce qui conduit à un éveil de conscience  quant à leur rôle dans le processus de consolidation de la cohésion sociale et de la paix en Côte d’Ivoire. Les sessions de formations contribuent au renforcement des capacités des acteurs locaux pour la résolution pacifique des conflits et leur prévention.

La mise en place de cadres d’échange locales et de plateformes (les réseaux de blogueurs et des acteurs des médias en ligne, la communauté U-report) qui sont outillés aujourd’hui à la gestion de l’information, de prévention des discours d’incitation à la haine, de formulation de propos alternatifs promouvant la cohésion sociale, après le projet sont des facteurs de pérennité des acquis du projet. Ceci devrait permettre aux jeunes de jouer le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux. Ces cadres d’échange locales et plateformes participent au renforcement de l’opérationnalisation des mécanismes d’alerte précoce pour la prévention et la gestion des conflits, mettant l’accent sur le principe de non – répétition des actes négatifs.

Engagement des acteurs. Le projet a permis de mobiliser les autorités locales (Préfets, Directions Régionales de la promotion de la jeunesse, de Culture et les leaders communautaires) tout au long du processus de sa mise en œuvre. Les entrevues effectuées ont montré un très haut niveau de motivation et d’engagement de ces acteurs qu’ils soient institutionnelles ou communautaires aux activités du projet. Les jeunes, les leaders de jeunesse et les organisations à base communautaires sont engagés à mettre en œuvre des activités en intégrant les thématiques sur les discours de haine et la cohésion sociale dans leurs activités habituelles. En somme, l’engagement des autorités locales et des jeunes contribue au renforcement du dialogue et de la cohabitation pacifique entre les communautés.

#### Constat 20: Niveau de partage des enseignements tirés avec parties prenantes/bénéficiaires du projet.

Le partage des enseignements tirés du Projet avec les deux catégories d’acteurs locaux en occurrence les parties prenantes clés et les bénéficiaires, il est estimé à un niveau globalement satisfaisant car des échanges lors des journées de restitution et partage et d’expérimentation de nouvelles pratiques sont donc pris pour acquis en termes de données et documentation pour toutes les institutions locales concernées par le Projet. Les expériences en termes de leçons apprises ont été documentées et partagé avec les prenantes et associations/organisations de jeunes.

#### Constat 21: Risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet

Il a été noté que le Projet a contribué à faire baisser les discours inflammatoires sur les réseaux sociaux grâce à l’identification et au traitement de de 2673 Fausses informations de 2020 à 2021sur Face book et Twitter par les jeunes bloggeurs et tensions entre communautés et donc à poser les jalons d’un processus de cohésion social qui s’appuie sur l’engagement communautaire. Pour que l’élan général de consolidation de la paix par la cohésion sociale impulsé par le Projet se poursuive et s’amplifie, au moins deux conditions doivent être réunies. D’une part, il importe de renforcer le processus consolidation de la cohésion sociale. Ceci signifie qu’il est indispensable de poursuivre le processus de renforcement des capacités du Ministère en charge de la cohésion sociale, non seulement d’un point de vue technique et opérationnel, mais aussi en termes de leadership. Concrètement, le leadership du Ministère devrait le conduire à mettre en œuvre le Programme National de Cohésion Sociale.

D’autre part, dans la perspective d’une cohésion sociale pour une paix durable, il parait nécessaire que la médiation inter/intracommunautaire, c’est à dire l’approche par le bas, aille de pair avec le dialogue politique entre les partis politiques, c’est à dire l’approche par le haut qui cibles les responsables politiques de premier plan des partis politiques engagés dans le champ politique ivoirien. Là encore, l’élan de consolidation de la paix impulsé par le Projet risque de ne pas faire long feu si au niveau politique, il n’est pas rapidement mis un terme aux dissensions entre partis politiques, ou en leur sein, ce qui ferait courir systématiquement un risque de division entre différentes communautés avec le potentiel de conflits intra ou intercommunautaires dans le pays.

Par ailleurs, eu égard au caractère endogène du projet, s’il n’est pas reconduit ou si un projet de même nature n’est pas lancé, il sera particulièrement difficile de pérenniser certains résultats engrangés. Par exemple, la fonctionnalité des cadres d’échanges et des Comités de Paix qui bénéficient pas d’appuis financiers de la part des autorités locales (Mairies et Conseils Régionaux), il est fort probable qu’on assistera à une baisse d’activité de ces structures devenues de plus en plus importantes dans la construction de la cohésion sociale dans leur communauté.

**Conclusion sur la durabilité du projet**

Grâce au renforcement de leurs capacités opérationnelles par le Projet, les jeunes apparaissent plus résilients aux discours de haines et de violences. C’est la capacité de ces jeunes à préserver les acquis qui risque de poser problème vue la durée du projet et les localités couvertes.

L’évaluation note que de par son au caractère communautaire, le projet porte en lui les bases de la durabilité grâce à la mise en place de cadre d’échanges, de réseaux de bloggeur(e)s et de l’engagement des acteurs à œuvrer à travers des actions communautaires au renforcement du dialogue et de la cohabitation pacifique entre les communautés. Aussi, l’évaluation note-t-elle que la durabilité repose sur un changement de comportement en termes d’un nouveau contrat social entre les jeunes et leurs communautés dans la mesure où ces jeunes sont motivés et se sentent investis d’une mission au service de leurs communautés celui de consolidation de la cohésion sociale grâce à leur engagement. A cela, il faut ajouter l’implication si forte des communautés et particulièrement des jeunes. L’impact du rôle des jeunes comme acteurs de cohésion sociale est aussi visible que cela agit comme facteur d’appropriation chez les jeunes.

L’évaluation note que la pérennisation des acquis peut être assurée, au niveau communautaire, par les mécanismes d’alerte précoces des discours de haines qui devront poursuivre la prévention des conflits.

## 5.7. Égalité des sexes et de Droits Humains

***Questions d’évaluation***

1. *Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d’autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des interventions du Projet ?*
2. *Dans quelle mesure l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?*
3. *Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?*
4. *Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d’égalité des sexes et d’autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?*

#### Constat 22: Prise en compte des populations vulnérables, de l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans les interventions du projet

Le respect d’un quota entre les sexes reste une priorité dans toutes les activités du Projet, en plus de la tranche d’âge comme critère de ciblage initialement retenu par le Projet. Ainsi, les ateliers de renforcement de capacité (prévention, gestion des conflits et des discours de haines, de leadership des nouvelles électrices, aux métiers de décoration et de wedding planner et aux métiers de la mode et de la couture) ont touché jusqu’à 30% de femmes pour l’ensemble des thématiques enseignées aux jeunes et organisations ciblés. De plus, les formations sur le Leadership Féminin et la participation plus systématique des jeunes dans les institutions intervenant dans le processus démocratique ont permis d’accentuer sur la promotion de l’Égalité des Sexes et des Droits de la Femme, notamment en faveur des jeunes filles et hommes de la cible.

La mise en place de Réseau des Femmes Web Activistes Contre les Discours de haine (REFW@DHA), de plateforme des bloggeuses/influenceuses, et de Réseau des jeunes Bloggeurs qui à travers les sessions d’échanges, de causeries débats sensibilisent sur les discours de haine et de prévention de conflits. Ces actions contribuent à une meilleure prise de conscience des femmes par rapport à leur rôle pour une meilleure consolidation de la cohésion sociale.

Selon les témoignages de tous les acteurs clés du Projet, les jeunes développent, pratiquent et s’approprient la dynamique de promotion de l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans leurs activités. Cette culture est appelée à perdurer, car la pratique est instaurée et la continuité sera de mise, surtout si la possibilité d’un renforcement existe avec des Projets avenirs.

#### Constat 23 :  Contribution du projet à l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux

Les données recueillies lors de la mission ont permis de noter que les questions transversales et notamment la promotion du genre, de la jeunesse et des droits humains ont suffisamment été prises en compte dans la conception du projet d’appui à la prévention des crises et à la consolidation de la cohésion et de l’inclusion sociale. Tous les bénéficiaires des différentes activités menées pour l’atteinte des résultats ont été désagrégés selon le sexe. Notons que les jeunes femmes vulnérables ont été ciblées comme acteurs et comme bénéficiaires par le projet.

Ainsi, les témoignages rapportent que les associations de jeunes respectent scrupuleusement la tranche d’âge et quota de participation entre hommes/femmes, garçons/filles à l’échelle de toutes les activités (Mise en place de Plateformes de Communication Non Violente (PCNV) ; Engagement de jeunes en qualité de relais de paix et de cohésion sociale, mobilisation d’acteurs engagés dans le processus électoral) ce qui reste très conforme aux critères de ciblage initial du Projet. Il est également révélé dans les extrants de toutes les activités d’implémentation du Projet que le quota de participation est généralement appliqué, le taux étant de 30% de femmes ou filles dans la quasi-totalité des modules de formations à l’intention de tous les acteurs ciblés. Pour certaines activités, le quota de participation est de 100% de femmes, il s’agit notamment d’activités d’autonomisation (Formation de 35 jeunes femmes aux métiers de décoration et de wedding planner et de 20 jeunes filles aux métiers de la mode et de la couture).

Plus particulièrement, dans les différentes activités de formation réalisées dans le cadre du projet, ce sont les femmes qui interagissent et partagent leurs expériences et connaissances avec les participants-es, l’exemple des activités de sensibilisation réalisées par le réseau des Femmes Web Activistes sur la spécificité à contrer les messages de haines et à prévenir les violences basées sur le genre, un très bon exemple d’effets basés sur l’intégration et l’appropriation de l’aspect genre par les acteurs touchés par le Projet.

**Conclusion sur l’égalité des sexes et des droits humains**

Le projet prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires a pris en compte le respect l’égalité des sexes qui fut une priorité dans toutes les activités du Projet, Le pourcentage étant de l’ordre de 30% démontre que la prise en compte de l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet ; ainsi que l’implication réelle du groupe cible (jeunes âgés 15-35 ans) dans la mise en œuvre du Projet. Ces résultats témoignent encore de la transversalité des thématiques une force très remarquable dans le niveau d’atteinte des résultats du Projet, laissant présager une contribution très favorable à la réussite du Projet à termes au profit des acteurs dans les zones du projet.

# VI. Conclusions

L’évaluation des résultats a été réalisée sur base des critères de pertinence, de cohérence, d’efficacité, d’efficience, d’impact, de durabilité du projet ainsi que la prise en compte de l’égalité des sexes et des droits de l’homme.

L’évaluation considère que la Pertinence du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » est satisfaisante. En effet, la mission constate que le projet est en conformité avec les priorités nationales (le Plan National de Développement 2016-2020, la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020, le Programme National de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020, le Programme Cadre d’Appui à la Consolidation de la Paix, le Plan d’Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020, etc.), les outils programmatiques du PNUD (le CPD 2017-2020 et le Plan stratégique 2018-2021), le Projet de Stratégie à moyen terme (37 C/4) 2014-2021 de l’UNESCO, le plan stratégique de l’UNICEF 2018-2021 et le Cadre Programmatique Unique des Nations Unies pour l’Assistance et les ODD.

Le projet, dans son ensemble, adresse les besoins des populations en assurant le renforcement des capacités des cibles (jeunes, acteurs des médias sociaux, des leaders religieux et communautaires) à repérer et à gérer les discours de haines et à impliquer différents acteurs tant dans la conception par l’identification des besoins qu’à la mise en œuvre des activités du projet.

Le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires a été conçu et mis en œuvre selon une approche basée sur l’étroite collaboration avec tous les différents acteurs concernés notamment les acteurs institutionnels tels le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes, le Ministère de la Culture en vue de la création d’une synergie d’action et des conditions d’une meilleure appropriation. Non seulement ces derniers ont collaboré étroitement entre eux (à travers l’organisation de plusieurs missions conjointes), mais en plus ils ont travaillé avec d’autres acteurs nationaux, régionaux et locaux. La conclusion de partenariats entre le PNUD, l’UNESCO, l’UNICEF et différents acteurs au niveau national, régional et local pour la mise en œuvre des activités sur le terrain a permis aussi de créer les conditions d’une synergie entre eux.

Par ailleurs, le projet de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires est en parfaite cohérence avec d’autres projets PBF antérieurs ou en cours d’exécution en Côte d’Ivoire et plus singulièrement les projets PACoP (Programme d’Appui à la Consolidation de la Paix). Parmi les projets PACoP exécutés ou en cours d’exécution, on peut citer les projets « Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d’Ivoire» ; « Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d’Ivoire (MOJEC ».

Sur l’efficacité de l’intervention, les niveaux d’atteinte des résultats attendus de l’exécution du projet sont satisfaisants. Le projet a permis le renforcement des capacités des acteurs cibles à travers des formations sur la cohésion sociale, de la prévention et la gestion des conflits et des discours de haines et les techniques de vérification de l’information, l’installation et/ou redynamisation de cadres d’échanges et de plateformes de lutte contre les discours de haine, l’engagement des jeunes, des leaders communautaires, des acteurs des médias comme acteurs et garants de la cohésion sociale. L’efficacité du projet a été influencée positivement par plusieurs facteurs : le caractère conjoint matérialisé par la bonne collaboration entre les différentes agences, le fort engagement des différents partenaires institutionnels et professionnels et la synergie d’action avec eux,  l’adhésion des autorités administratives, des premiers responsables des Mairies et des préfets, sous-préfets aux objectifs du projet, l’implication effective des acteurs concernés y compris les communautés locales, les femmes et les jeunes dans la mise en œuvre du projet et les synergies d’actions entre eux, la connaissance de l’approche communautaire des partenaires d’exécution. De même qu’un dispositif de pilotage qui a permis de mettre en évidence un cadre de mise en œuvre basé sur une approche concertée et conjointe. A ces éléments, il convient d’ajouter un ciblage pertinents des zones et des bénéficiaires en terme de renforcement de la cohésion pour la de consolidation de la paix

Pour ce qui concerne l’efficience du projet, dans l’ensemble la disponibilité des ressources financières planifiées à temps indiqué a permis aux agences récipiendaires d’exécuter le budget 80,17%, avec, le taux d’exécution est de 88,24% pour le résultat 1 et 86,11% pour le résultats 2. Les charges relatives activités de suivi ont représenté une part relativement modeste du montant total des dépenses du projet soit 16,90%. A cet égard, si on tient compte de la norme de « pratiques optimales » internationales, à savoir un taux de frais de gestion à 15-20%, on peut conclure que l’exécution du budget du projet conjoint de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires à travers les jeunes a tenu compte de ce seuil standard. La coordination mise en place se trouve être en lien avec les objectifs des agences qui est le « One UN », à conduire les agences à intervenir de manière unie comme une seule agence au niveau du terrain de manière complémentaire pour l’atteinte des objectifs communs et ce grâce des équipes projet était composée de diverses expertises dédiées à la mise en œuvre des activités du projet. Certains facteurs ont influé positivement sur l’efficience du projet en occurrence l’organisation conjointe de certaines activités de plusieurs partenaires et l’engagement citoyen et participatif communautaire à travers le caractère bénévole d leur implication. Aussi, les données indiquent que 307 973,73 soit 12,32% du budget du projet, soit 807,028.72 US Dollar ont été consacrés aux activités de promotion de l’égalité entre les sexes contre 32,28 % initialement prévue. La proportion du budget consacrée aux activités de promotion du genre est largement inférieure à celle prévue à conception du projet.

Les effets/impacts du projet sont perceptibles. En effet, Le projet a renforcé les connaissances et compétences des jeunes en particulier et mis en place un réseau de bloggeur(e)s, à travers les réseaux sociaux, qui participe à l’identification des propos des haines et de violences, des fausses informations et de diffusion de messages de paix pour diminuer les tensions communautaires. Grâce aux appuis aux initiatives des acteurs, le projet a effectivement contribué à un rôle plus efficace des jeunes, à une réduction du niveau de conflictualité, à une amélioration de la cohésion sociale à tel point que les jeunes de ces localités réclament aujourd’hui un cadre plus approprié pour continuer à mener les initiatives amorcées par le projet. de même, l’approche participative et consultative privilégiée par le projet lors de la mise en œuvre des activités a beaucoup contribué à rapprocher les différentes communautés de la zone d’intervention du projet.

En lien avec la durabilité du projet, les résultats obtenus au bénéfice des cibles particulièrement jeunes après la clôture du Projet est appréciable. En effet, la mise en place de cadres d’échange locales et de plateformes (les réseaux de blogueurs et des acteurs des médias en ligne, la communauté U-report) qui sont outillés aujourd’hui à la gestion de l’information, de prévention des discours d’incitation à la haine, de formulation de propos alternatifs promouvant la cohésion sociale, l’engagement des acteurs (jeunes, Préfets, Directions Régionales de la promotion de la jeunesse, de Culture et les leaders communautaires) tout au long du processus de sa mise en œuvre contribuent à un éveil de conscience quant à leur rôle dans le processus de consolidation de la cohésion sociale et de la paix en Côte d’Ivoire, participant ainsi au renforcement des capacités des acteurs locaux pour la résolution pacifique des conflits et leur prévention de même qu’au renforcement de l’opérationnalisation des mécanismes d’alerte précoce pour la prévention et la gestion des conflits, mettant l’accent sur le principe de non – répétition des actes négatifs. Cependant, pour que l’élan général de consolidation de la paix par la cohésion sociale impulsé par le Projet se poursuive et s’amplifie, au moins deux conditions doivent être réunies ; à savoir le renforcer le processus consolidation de la cohésion sociale nationale et le dialogue politique entre les partis politiques.

Grâce à son au caractère communautaire, le projet porte en lui les bases de la durabilité grâce à la mise en place de cadre d’échanges, de réseaux de bloggeur(e)s et de l’engagement des acteurs à œuvrer à travers des actions communautaires au renforcement du dialogue et de la cohabitation pacifique entre les communautés. Aussi, l’évaluation note-t-elle que la durabilité repose sur un changement de comportement en termes d’un nouveau contrat social entre les jeunes et leurs communautés dans la mesure où ces jeunes sont motivés et se sentent investis d’une mission au service de leurs communautés celui de consolidation de la cohésion sociale grâce à leur engagement. A cela, il faut ajouter l’implication si forte des communautés et particulièrement des jeunes. L’impact du rôle des jeunes comme acteurs de cohésion sociale est aussi visible que cela agit comme facteur d’appropriation chez les jeunes.

L’égalité des sexes et des droits humains a été pris en compte par le projet à travers le ciblage de catégories d’acteurs du projet. Le pourcentage étant de l’ordre de 30% démontre que la prise en compte de l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet ; ainsi que l’implication réelle du groupe cible (jeunes âgés 15-35 ans) dans la mise en œuvre du Projet. Ces résultats témoignent encore de la transversalité des thématiques une force très remarquable dans le niveau d’atteinte des résultats du Projet, laissant présager une contribution très favorable à la réussite du Projet à termes au profit des acteurs dans les zones du projet.

.

# VII. Recommandations

L’équipe d’évaluation a formulé les recommandations suivantes

* Consolider les acquis du projet par la conception d’autres projet pour renforcer les dispositifs de pérennisation des acquis du projet à travers des soutiens aux cadres d’échanges et réseaux de bloggeurs pour leur fonctionnalité;
* Renforcer le partenariat Agences d’exécution-Ministères techniques notamment par la définition et l’actualisation conjointe des activités des projets futurs ; et ce, en fonction des priorités expressément prédéfinies par le gouvernement et les organisations des populations directement bénéficiaires ;
* Renforcer les capacités du Ministère en charge de la cohésion sociale, non seulement d’un point de vue technique et opérationnel, mais aussi en termes de leadership. Concrètement, le leadership du Ministère devrait le conduire à mettre en œuvre le Programme National de Cohésion Sociale
* Renforcer les capacités des cadres de dialogue communautaire pendant au moins une année, de réseaux et plateformes afin qu’ils puissent continuer les actions de prévention contre les discours de haines et des conflits à travers d’autres projets similaires

# VIII. Enseignements tirés

* Le caractère conjoint du projet a été une opportunité et un enseignement pour toutes les agences d’agir ensemble de façon efficace sur les différentes cibles du projet.
* Le renforcement des capacités des acteurs apparait comme un moteur de lutte contre les discours de haine et les conflits socio-politiques et de promotion de la cohésion sociale. En effet tous les acteurs ont démontré des acquis de ce projet dans la capacité à réguler les plateformes d’informations et la prévention des conflits ;
* Le projet a permis de mettre plusieurs partenaires ensemble (Agences de système des Nations Unies, ONG Internationales, ONG locales, les structures de l’État, la population locale, etc…) bien qu’ayant des visions différentes à mutualiser leurs efforts pour la promotion de la paix et la cohésion sociale dans les communautés ;
* L’encadrement soutenu des acteurs locaux (autorités administratives, leaders communautaires/réligieux, leaders de jeunesse et de groupements associatifs) est favorable aux changements dans les communautés et à l’atteinte des objectifs : aucun projet de renforcement de la cohésion sociale ne peut atteindre ses objectifs sans l’implication et le soutien des acteurs locaux. Ces derniers sont des leaders communautaires et ont des connaissances socio-culturelles de leurs communautés ;
* Les différents réseaux et plateformes de bloggueur(e)s/influenceurs mis en place et/ou renforcés dans le cadre du projet constituent des outils solides pour détecter et lutter contre les discours de haines et à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance.

##

## annexes

## Annexe 1 : TERMES DE REFERENCES

**EVALUATION FINALE DU PROJET LES JEUNES COMME MOTEURS DE PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE ET DES CONFLITS SOCIO-POLITIQUES ET COMMUNAUTAIRES**

TERMES DE REFERENCES RECRUTEMENT D’UN (E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E)

Contexte et situation

Le système des Nations Unies, à travers le PNUD, l’UNESCO et l’UNICEF, met en œuvre un projet intitulé « Les

jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires

». Financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UN-PBF), ce projet vise à contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d’incitation à la haine et à la diffusion de fausses informations à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la résolution des conflits. De façon générale, il s’agit de renforcer les capacités des jeunes en matière de gestion de l’information, de prévention des discours d’incitation à la haine, de formulation de propos alternatifs promouvant la cohésion sociale, ainsi que de soutenir leur implication active dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires.

Plus spécifiquement, ce projet vise à : (i) soutenir et impliquer davantage les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs et bloggeurs des réseaux sociaux et les journalistes, à jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits dans les zones potentiellement confligènes; et

(ii) à engager les jeunes et les animateurs des médias formels et sociaux dans la gestion objective de l’information et les soutenir à détecter, gérer et répondre aux messages de haine, à développer et véhiculer des messages de paix et de tolérance.

Avec un financement du Fonds de Consolidation de la Paix de 2 000 000 USD, cette initiative du PNUD, de l’UNICEF et de l’UNESCO d’une durée de 18 mois, a débuté le 01er janvier 2020 et s’achèvera le 30 juin 2021. Le projet a une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement fragiles notamment : Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port- Bouet, Attécoubé), Grand-Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou, Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané.

Des activités de formation et de sensibilisation à l’endroit des associations des jeunes et de femmes, des bloggeuses et influenceuses, des partis politiques ont permis d’atteindre des résultats positifs en matière de lutte contre les discours de haine. En effet, malgré les tensions politiques manifestes durant la période électorale d'octobre 2020, il importe de souligner que les sessions de formation des leaders communautaires, jeunes des partis politiques, acteurs des médias, bloggeurs, cyber activistes, la mise en place de plateformes de communication non violente et de plateformes de web activistes, ainsi que les campagnes de sensibilisation à travers les médias et hors médias, ont contribué à atténuer les violences dans les localités d'intervention du projet. Grâce aux interventions du projet, de nombreux jeunes sont désormais très bien outillés à repérer, à résister et à prévenir la rhétorique qui attise la haine et les tensions communautaires à travers les dialogues, les activités de promotion de la cohésion sociale, et de contrôle de propagation de la haine par les médias. Aujourd'hui, la problématique de la lutte contre les discours de haine reste au cœur des priorités de nombreux jeunes qui en font désormais leur cheval de bataille à travers l'intégration systématique de cette problématique dans toutes leurs initiatives. Il en est de même pour les partenaires au développement qui accompagnent la Côte d'Ivoire notamment le NDI, l'UE, etc.

Au terme du projet, il convient d’analyser les expériences de ce projet afin d’en faire ressortir les acquis et

leçons pertinentes, en vue de proposer des stratégies efficaces pour la durabilité des résultats.

Par ailleurs, la documentation des expériences et les acquis du projet seront d’excellents outils pour le gouvernement et les partenaires au développement, qui pourront s’en inspirer pour la mise en place d’autres programmes et projets relatifs à la consolidation de la paix et à la lutte contre les discours de haine.

|  |
| --- |
| Informations sur le projet |
| Titre du projet | Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires |
| Numéro Atlas | CIV10-00119016 |
| Produit et résultat institutionnel | Résultat 1 : Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautésRésultat 2 : Les jeunes jouent le rôle d’alerte et de prévention face auxmessages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux |
| Pays | Côte d’Ivoire |
| Région | Une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement fragiles notamment : Abidjan ( Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port- Bouet, Attécoubé), Grand- Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou , Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané. |
| Date de signature du document de projet | Décembre 2019 |
| Dates du projet | Démarrage : Janvier 2020 | Fin prévue : 30 juin 2021 |
| Budget du projet | 2,000,000 USD |
| Dépenses engagées à la date del’évaluation | 751,479.59 USD |
| Source de financement | Fonds de consolidation de la Paix |
| Gender Marker | 2 |
| Agence d’exécution | PNUD-UNICEF-UNESCO |
| Partenaires d’exécution | ONG VERABTIMS |

Objectifs de l’évaluation

Il s’agit dans le cadre de cette consultation, de procéder à une évaluation en vue d’apprécier les performances du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s’attachant plus particulièrement à la pertinence, l’efficacité, l’efficience et l’impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu’à la durabilité desdits résultats.

De façon spécifique, l’exercice de cette évaluation consistera à apprécier le fonctionnement et le niveau de

performance du projet par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs initialement prévus. Les objectifs spécifiques de cette évaluation apparaissent sous les aspects suivants :

* Apprécier la conformité des interventions du projet en rapport avec les attentes des bénéficiaires ciblés ;
* Comparer les résultats obtenus au regard des objectifs préalablement définis ;
* Apprécier les changements attribuables aux interventions du projet ;
* Mesurer les progrès constatés dans la prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires ;
* Constater l’utilisation des fonds décaissés en rapport avec les besoins initialement identifiés ;
* Identifier les contraintes liées à la mise en œuvre du projet ;
* Faire des recommandations visant à consolider les acquis du projet ;
* Tirer les enseignements généraux de ce projet qui seront utiles au PNUD et au Gouvernement pour de futurs programmes dans le même domaine ;
* Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l’égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes bénéficient du projet et reflétant leurs préoccupations et intérêts.
* Identifier les facteurs de succès et défis du projet (programmation et gestion du projet) ; sur cette base, formuler des recommandations sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d’intervention.

Critères d’évaluation et questions clés

Pertinence

* + Dans quelle mesure le projet s’est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de développement, les produits et effets du programme de pays, du Programme d’Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), le Plan stratégique du PNUD, le cadre programmatique de l’UNESCO, de l’UNICEF et les ODD ?
	+ Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les moteurs de paix identifiés dans l'analyse du conflit ?
	+ Le projet était-il stratégiquement adapté aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet ?
	+ Le projet était-il pertinent tout au long de la mise en œuvre ?
	+ Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?

Efficacité

* + Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il atteint ses objectifs et contribué à la vision stratégique du Fonds?
	+ Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il véritablement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?
	+ Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et des bénéficiaires ?
	+ Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix aux niveaux des effets ?
	+ Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
	+ Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des

évolutions des priorités des partenaires ?

* + Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l’égalité des sexes, à l’autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?

Efficience

* + Dans quelle mesure le personnel du projet, la planification et la coordination au sein du projet ont- elles été efficaces (y compris entre les bénéficiaires des fonds, les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes) ?
	+ Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés à temps ?
	+ Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?
	+ Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés par le PNUD, l’UNESCO et l’UNICEF permettent-ils

d’assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?

Cohérence

* Dans quelle mesure le projet est compatible avec d’autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, dans le cadre du PACoP et dans le cadre national en général ? Quelles ont été les synergies développées ?
* Y-a-t-il d’autres interventions de d’autres organisations/structures dans le même domaine d’intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre ?
* Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement

d’activités avec d’autres projets internes ou externes ?

Effets/impacts

Le/La Consultant(e) National(e) évaluera aux plans qualitatifs et, dans la mesure du possible, quantitatifs l'impact indicatif des activités réalisées jusqu'à présent dans le cadre des résultats du projet. Il/Elle s'appuiera pour ce faire sur le cadre logique du document de projet mais pourra, le cas échéant, suggérer d'autres éléments de mesure qu'il/elle jugera plus pertinents. Une attention particulière sera portée à l’analyse des rapports de terrain d’identification des besoins, des rapports de fin d’activités des partenaires opérationnels de mise en œuvre des activités du projet.

Durabilité

* Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, programmes législatifs et politiques nationaux ?
* La conception du projet comprenait-elle une stratégie de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il été financièrement catalytique ?
* Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou

les contributions du projet aux produits et effets du PACoP , du programme de pays ?

* Dans quelle mesure le niveau d’appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
* Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles

de s’inscrire dans la durée ?

* Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l’équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
* Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
* Les capacités internes du PNUD, de l’UNESCO, de l’UNICEF et des partenaires étaient-elles adéquates

pour garantir la continuité d’une approche sensible aux conflits ?

* Le projet a-t-il été responsable d’effets négatifs non souhaités ?
* Un processus continu de suivi du contexte et un système de suivi permettant le suivi des changements imprévus ont-ils été mis en place ?

Questions transversales Droits fondamentaux

* Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d’autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des interventions du Projet ?

Égalité des sexes

* Dans quelle mesure l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte

dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

* Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d’égalité des sexes et d’autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

Méthodologie de l’évaluation

Cet exercice devra permettre de collecter les données quantitatives et qualitatives en lien avec les résultats escomptés ou non afin d’apprécier la pertinence, la cohérence, l’efficacité, l’efficience, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte des Droits Humains et l’égalités des sexes selon les critères d’évaluation de OCDE-CAD.

Approche

L’évaluation se reposera sur une méthodologie à la fois quantitative et qualitative et la méthodologie du/de la consultant∙e, la collecte de données et leur analyse reflèteront cette approche. La partie quantitative visera à documenter les effets principaux du projet à travers des données chiffrées collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet. Cette partie de l’évaluation prendra le cadre de résultats du projet comme son point de départ.

L’évaluation réunira les données nécessaires pour renseigner les indicateurs au niveau d’effet du cadre de résultats. Ceci comprendra dans certains cas d’établir des valeurs de référence pour certains indicateurs à travers des enquêtes rétrospectives.

La partie qualitative complémentera la partie quantitative et visera à approfondir l’analyse et corroborer les voies à travers lesquelles l’approche du projet pourrait contribuer à la cohésion sociale et la réduction du niveau de conflictualité. Elle servira également à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuelles attribués au projet et difficilement captées par enquête quantitative. Enfin, l’enquête qualitative a pour but de mieux comprendre les perspectives et aspirations des bénéficiaires directs et indirects et les questionnaires et guides d’entretien comprendront des questions ouvertes permettant aux personnes sondées de s’exprimer librement.

Collecte de données

L’évaluation doit faire appel à plusieurs méthodes et instruments d’évaluation, tant qualitatifs que

quantitatifs et sensibles au genre.

Examen documentaire de tous les documents pertinents : Il s’agit notamment d’analyser :

* Le document de projet (accord de contribution)
* La théorie du changement et le cadre de résultats
* Les rapports de contrôle de la qualité du projet ;
* Les plans de travail annuels ;
* Les notes conceptuelles des activités ;
* Les rapports trimestriels et annuels consolidés ;
* Le rapport de suivi axé sur les résultats ;
* Les résumés des réunions des comités techniques et de pilotage du projet ;
* Les rapports de suivi technique/financier ;
* Les rapports d’études (enquêtes de perception 2019 et 2020, autres études).

Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes : avec les homologues gouvernementaux, le secrétariat PBF, les représentants des principales organisations de la société civile, certains membres de l’UNCT et les partenaires d’exécution ;

Discussions de groupes ou avec des informateurs clés, y compris des hommes et des femmes, des bénéficiaires et des parties prenantes. Tous les entretiens doivent être menés dans le respect de la confidentialité et de l’anonymat. Le rapport final d’évaluation ne doit pas permettre d’établir un lien entre un commentaire donné et une ou plusieurs personnes physiques.

Visites sur le terrain et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles. L’évaluateur est tenu d’appliquer une approche participative et consultative en veillant à impliquer étroitement les responsables de l’évaluation, les partenaires d’exécution et les bénéficiaires directs ;

L’approche méthodologique retenue, y compris le calendrier des entretiens, des visites sur le terrain et la liste des données qui seront utilisées pour l’évaluation doit être clairement présentée dans l’offre et le rapport de démarrage et doit faire l’objet de discussions poussées et d’un accord entre les parties prenantes la/le consultant∙e.

Livrables

Il est attendu du/de la consultant∙e :

- Une contribution à l’élaboration du rapport de démarrage (10-15 pages)

Le rapport doit être préparé par la/le consultant∙e international.e en collaboration avec La/Le

consultant∙e national.e avant d’entamer la collecte de données complémentaires (avant tout entretien formel, distribution de questionnaires ou visites sur le terrain) et avant la mission dans le pays dans le cas d’évaluateurs internationaux) après consultation de la documentation fournie et des premiers entretiens.

Le rapport initial doit inclure le programme détaillé des tâches, activités de la prestation en désignant les personnes responsables et les moyens matériels prévus.

* Un rapport provisoire (40-60 pages):

La/Le consultant∙e doit soumettre aux parties prenantes, un rapport provisoire afin que celles-ci s’assurent de la prise en compte des normes de qualité.

* Un rapport final en français ( 40-60 pages au plus hors annexes) avec un sommaire. Son contenu doit correspondre aux prescriptions des termes de références de la mission (voir annexes).

Profil du/de la consultant∙e national∙e

La/Le consultant∙e travaillera sous la supervision d’un(e ) consultant(e ) international(e ). La/Le

consultant∙e devra répondre aux exigences suivantes :

* Justifier d’une formation BAC+4 en sciences sociales, sciences économiques, sciences juridiques ou tout domaine équivalent ;
* Avoir au moins 5 années d’expérience dans la conduite d’évaluation externe de projet/programme de

développement et de genre ;

* Avoir une bonne maîtrise de la gestion axée sur les résultats des projets et programmes de développement ;
* Avoir une bonne connaissance et une expérience avérée en matière de gestion des conflits et consolidation de la Paix ;
* Disposer d’une excellente capacité d’analyse de synthèse, de rédaction solides et une compétence

avérée en rédaction scientifique, en communication orale et écrite ;

* Avoir une connaissance prouvée en gestion de cycle de projet ;
* Avoir une connaissance approfondie du contexte ivoirien en particulier des zones d’intervention ;
* Observer une indépendance vis-à-vis des parties impliquées ;
* Avoir une bonne capacité de communication ;

Déontologie de l’évaluation

La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l’évaluation » du GNUE. La/Le consultant∙e doit veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. La/Le consultant∙e doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité des sources d’information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus d’évaluation doivent par ailleurs être utilisées pour l’évaluation uniquement, à l’exclusion de tout autre usage sans l’autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires ».

Durée de la mission

L’évaluation se déroulera dans le mois de Novembre 2021 et s’étendra sur 30 jours ouvrés.

 Modalités d’exécution

1. Le responsable de l’évaluation

Le responsable de l’évaluation donne son avis quant à l’acceptation finale de l’évaluation, ainsi que pour la validation de toutes les étapes du processus d’évaluation, notamment : a) vérification de l’évaluabilité ;

b) finalisation des termes de référence de l’évaluation, c) définition de la composition requise de l’équipe d’évaluation et son recrutement ; d) validation du rapport de démarrage, e) coordination et consolidation des commentaires sur la version préliminaire du rapport d’évaluation, et f) acceptation des rapports d’évaluation finaux. Le responsable de l’évaluation est le spécialiste en suivi-évaluation du PNUD.

Le responsable du Programme

Le rôle du responsable du programme (spécialiste programme Gouvernance et Etat de Droit) est de soutenir la mise en œuvre d’une évaluation. Afin de garantir l’indépendance et la crédibilité de l’évaluation, il ne gère pas directement l’évaluation. Toutefois, il fournit les documents et les données demandées et soutenir l’évaluation dans son ensemble, notamment la mission de collecte des données.

Le Groupe de Référence

Il est établi un groupe de référence composé de représentants des principaux partenaires et parties prenantes, afin de soutenir l’évaluation et de proposer des commentaires et des orientations aux étapes importantes du processus d’évaluation. Le groupe de référence garantit la transparence du processus et renforce la crédibilité des résultats de l’évaluation. Il est composé de :

* Le ministère du Plan et du Développement ;
* Le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSLCP) ;
* Le PNUD ;
* L’UNICEF ;
* L’UNESCO ;
* Le Secrétariat technique du PBF.

Calendrier du processus d’évaluation

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Activité | Nombre de joursestimés | Échéance de réalisation | Lieu | Entité responsable |
| Étape 1 : Examen documentaire et rapport de démarrage |
| Réunion d’information avec le PNUD (responsables de programmeet personnel affecté au projet en fonction des besoins) |  | À la signature du contrat | PNUD | Responsable del’évaluation |
| Transmission des documents pertinents au/ à la consultant∙e enévaluation |  | A la signature du contrat | Par email | Coordination du projet |
| Examen documentaire, conception de l’évaluation, définition de laméthodologie et actualisation du plan de travail, y compris la liste des parties prenantes à consulter | 5 jours | Dans un délai de deux semaines après la signature ducontrat | A domicile | Equipe de consultants en évaluation |
| Soumission du rapport de démarrage (15 pages maximum) |  | Dans un délai de deux semaines après la signature ducontrat |  | Equipe de consultants en évaluation |
| Commentaires et validation du rapport de démarrage |  | Dans un délai d’une semaine àcompter de la réception du rapport de démarrage | PNUD | Responsable del’évaluation |
| Étape 2 : Mission de collecte des données |  |  |  |  |
| Réunions de consultation et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion | 15 jours | Dans un délai de quatre semaines après la signature du contrat | Abidjan et dans les zones d’intervention | À organiser par le PNUD avec les partenaires de projet locaux, le personnel du projet, les autorités locales, lesONG, |
| Réunion d’information avec le PNUD et les principales partiesprenantes | 1 jour |  | Abidjan | Equipe de consultants enévaluation |
| Étape 3 : Rédaction du rapport d’évaluation |  |  |  |  |
| Préparation de la version préliminaire du rapport d’évaluation (50pages maximum sans les annexes) et du résumé analytique (5 pages) | 5 jours | Dans un délai de trois semaines après la fin de lamission de terrain | Domicile | Equipe de consultants en évaluation |
| Soumission du rapport provisoire de l’évaluation |  |  |  | Equipe de consultants enévaluation |
| Envoi des commentaires consolidés du PNUD et des parties prenantes sur le rapport provisoire |  | Dans un délai de 2 semaines à compter de la date de réception du rapportprovisoire | PNUD | Responsable del’évaluation et Groupe de référence de l’évaluation |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Réunion d’information avec le PNUD | 1 jour | Dans un délai d’une semaine àcompter de la réception des commentaires | PNUD | PNUD, groupe deréférence, Equipe de consultants en évaluation |
| Finalisation du rapport d’évaluation en intégrant les ajouts etcommentaires transmis par le personnel du projet et le bureau pays du PNUD | 3 jours | Dans un délai d’une semaine àcompter de la réuniond’information finale | A domicile | Equipe de consultants en évaluation |
| Soumission du rapport final d’évaluation au bureau de pays duPNUD (50 pages maximum hors annexes et résumé analytique) |  | Dans un délai d’une semaine àcompter de la réuniond’information finale | A domicile | Equipe de consultants en évaluation |

1. Paiement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Délivrables | Délais | Montant |
| Rapport de démarrage | A 3 jours ouvrés du début de lamission | 20% |
| Rapport provisoire | Après 20 jours ouvrés à partirdu début de la mission | 50% |
| Rapport final de l’étude | A la fin du contrat dès la remisedu rapport final | 30% |

NB : Tous les rapports sont validés et certifiés avant paiement.

Modalité de soumission

Le dossier de candidature devra être constitué de :

Une offre technique incluant :

* La compréhension des TDR, la matrice d’évaluation et la méthodologie d’évaluation

proposée ;

* Un chronogramme prévisionnel des tâches précisant les moyens humains et matériels affectés à chaque étape de la prestation ;
* Un résumé de l’expérience passée du/ de la consultant∙e dans les évaluations de projets ;
* Le Curriculum Vitae du/de la consultant∙e, avec 3 personnes de références (adresse email et numéro de téléphone à mentionner);

Une offre financière incluant :

* Les honoraires du/ de la consultant∙e
* Les coûts liés aux ressources humaines et matériels impliquées

Critères d’évaluation des offres techniques et financières

a) Le nombre de points attribués pour chaque critère technique est le suivant :

|  |
| --- |
| La sélection sera faite sur la base des critères suivants : |
|  | Récapitulatif des formulaires d’évaluation desPropositions techniques | Note maximum | Consultant |  |
| A | B | C | D | E |  |
|  | 1. | Qualification et expérience | 40 |  |  |  |  |  |  |
|  | 2. | Plan de travail | 10 |  |  |  |  |  |  |
|  | 3. | Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | 50 |  |  |  |  |  |  |
|  | Total | 100 |  |  |  |  |  |  |

|  |
| --- |
|  |
|  | Formulaire d’évaluation de la Proposition techniqueFormulaire 3 | Note maximum | Consultant |  |
| A | B | C | D | E |  |
|  | Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR |  |
|  | 2.1 | La proposition montre-elle une compréhension générale des activités à mener ? | 10 |  |  |  |  |  |  |
|  | 2.2 | La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ? | 10 |  |  |  |  |  |  |
|  | 2.3 | La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d’une bonne exécution des tâches ? | 20 |  |  |  |  |  |  |
|  | 2.4 | Le Plan d’exécution (Chronogramme) des tâches est- il précis et cohérent ? | 10 |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Formulaire d’évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1 | Note maximum | A | B | C | D | E |
| Expertise / Qualification et expérience dans le domaine |
| 1.1 | Diplômes et références clés | 20 |  |  |  |  |  |
| 1.2 | Expertise avérée dans le domaine de la consolidation de la paix | 20 |  |  |  |  |  |
| Total | 40 |  |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Formulaire d’évaluation de la Proposition technique –Formulaire 2 | Note maximum | Consultant |
| A | B | C | D | E |
| Plan de travail |
| 2.1 | Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? | 10 |  |  |  |  |  |
| Total | 10 |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Total | 50 |  |  |  |  |  |  |

* 1. Evaluation des offres

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points, seront retenues pour une analyse financière.

La méthode d’évaluation qui sera utilisée est celle du mieux-disant.

Une proposition financière sur la base d’un montant forfaitaire mensuel incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et autres frais relatifs à la mission dans les localités de l’intérieur du pays) ;

Le/La candidat(e) techniquement qualifié(e) ayant obtenu le meilleur score à l’issue de la pondération de l’offre technique et de l’offre financière sera retenu.e.

Les deux propositions doivent être placées sous plis scellés distincts et porter la mention : CONSULTANT(E) NATIONAL (E) EVALUATION FINALE DU PROJET LES JEUNES COMME MOTEURS DE PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE ET DES CONFLITS SOCIO-POLITIQUES ET COMMUNAUTAIRES

Les dossiers sont à déposer au bureau du PNUD Côte d’Ivoire à l’adresse :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio. 01 BP 1747 ABIDJAN 01 COTE D’IVOIRE, au plus tard le 30 Septembre 2021 à 17 heures 00

Ou par mail à l’adresse : procurement.offers.ci@undp.org

NB : Dans le cas d’un envoi par mail, la référence du poste doit être clairement mentionnée dans l’objet du mail ; l’offre technique doit être également transmise dans un fichier séparément de l’offre financière.

Les offres reçues par un autre canal ou ne respectant pas les exigences mentionnées ci-dessus seront automatiquement rejetées.

## Annexe 2 : Matrice d'évaluation.

L’évaluation sera conduite conformément aux critères d’évaluation correspondant, aux Questions clés, aux Sous-questions spécifiques éventuelles, aux Sources des données et Outils de collecte des données .

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Critères | Questions clés | Sous questions spécifiques | Outils de collecte des données | Cibles | Sources de données |
| PERTINENCE | * Pertinence de la conception du programme, tant sur le plan structurel que sur le plan des activités, dans le contexte de la Côte d’Ivoire
 | * La conception initiale du projet était-elle pertinente au moment de la rédaction et l’est-elle encore aujourd’hui?
 | * Revue documentaire
* Interview avec les parties prenantes
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Rapports d’exécution
* Rapport d’évaluation des besoins,
* Note conceptuelle du Projet
* Document projet
 |
| * Dans quelle mesure le projet a-t-il été développé en partenariat avec les autorités nationales?
 | * Interview avec les autorités natioanles
* Revue documentaire
 | * PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 | * Rapports des rencontres de consultation ;
* Document projet
 |
| * Dans quelle mesure les points de vue des bénéficiaires susceptibles de fournir des informations ou d’autres ressources à la réalisation des résultats attendus ont-ils été pris en compte dans le processus de développement du projet?
 | * Revue documentaire
* Interview avec les parties prenantes
 | * PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 | * Rapports des rencontres de consultation ;
* Document projet
 |
| * Pertinence à la fois pour les efforts en cours et prévus du gouvernement les Nations Unies.
 | * Dans quelle mesure le projet était-il aligné sur les priorités de développement national, les produits et résultats du SNRCS, et les ODD?
 | * Revue documentaire
 |  | * SNRCS,
* PACoP
* Document ODD
 |
| * Dans quelle mesure les enseignements tirés d’autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans le développement du projet?
 | * Revue documentaire
 |  | * Rapports d’évaluations des autres projets du PNUD
 |
| * Pertinence de l’approche multisectorielle et communautaire, de la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale
 | * Dans quelle mesure l’approche est-elle cohérente par rapport au contexte de cohésion sociale en Côte d’Ivoire?
 | * Revue documentaire
* Interview avec les parties prenantes
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * SNRCS,
* PACoP
 |
| * Cohérence du projet à la situation national avant et maintenant
 | * Dans quelle mesure le projet a-t-il apporté des réponses adéquates aux changements politiques, économiques, institutionnels et juridiques dans le pays?
 | * Revue documentaire
* Interview avec les parties prenantes
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Document de Projet
* Document de Projet révisée
* Rapport d’analyse de situation
 |
| * Logique de la TdC et alignement sur la réalité politique et sociale
 | * La théorie du changement du programme était-elle correcte à la conception du programme et continue-t- elle de l’être par rapport à la réalité politique et sécuritaire dans le pays ?
 | * Interview avec les parties prenantes
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Document de Projet
 |
| * Capacité du projet d’adapter et de répondre aux changements et aux défis, y compris les domaines de la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale
 | * Quels étaient les aspects prévus et non souhaités du programme en ce qui concerne les dimensions de politique, de sécurité et de développement?
 | * Interview avec staff de projet
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Document de Projet
 |
| * Quels ajustements ont dû être apportés au projet et quel impact ces ajustements ont-ils eu sur la réalisation?
 | * Interview avec Staff de projet
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Document de Projet révisée
* Rapports d’exécution
 |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Critères | Questions clés | Sous questions spécifiques | Outils de collecte des données | Cibles | Sources de données |
| EFFICACITE | * Mesure dans laquelle les objectifs immédiats, les résultats et les indicateurs du projet ont été atteints et quelle a été l’efficacité du soutien apporté aux institutions nationales
* La clarté des objectifs du projet, la relation logique entre les intrants, les extrants et les activités
 | * Le projet a-t-il été exécuté de manière efficace et efficiente, en tirant le meilleur parti des ressources disponibles?
 | * Revue documentaire
* Interview avec les parties prenantes
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Rapport financier
 |
| * Chacun des objectifs et les résultats sous-jacents ont-ils été atteints avec succès?
 | * Revue documentaire
* Interview avec staffs de projet
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Rapports de Project
* Rapport de suvi
 |
| * Les résultats attendus ont- ils été atteints?
 | * Revue documentaire
* Interview avec staffs de projet
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Rapports de Project
* Rapport de suvi
 |
| * Y a-t-il eu des résultats inattendus ? Comment ceux-ci ont-ils contribué aux résultats ?
 | * Revue documentaire
* Interview avec staffs de projet
* Interview avec les bénéficiares
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
* Bénéficiaires
 | * Rapports de Project
* Rapport de suvi
 |
| * Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs? Comment le projet s’est-il adapté?
 | * Revue documentaire
* Interview avec staffs de projet
* Interview avec les bénéfciaires
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
* bénéficiaires
 | * Rapports de Project
* Rapport de suvi
 |
| * Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adéquate aux besoins des mandants (mandants nationaux) et aux changements de priorités des partenaires?
 | * Interview avec parties prenantes
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 |  |
| * Les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils clairs, pratiques et réalisables?
 | * Revue documentaire et Analyse
 |  | * Cadre Logique
* Plan d’activités
 |
|  | * Quels est le niveau d’atteinte des indicateurs de résultats
 | * Revue documentaitres et analyses
* Interview avec parties prenantes
* Entretien avec les bénéficiaires
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
* Bénéficiaires
 | * Suivi du cadre de résultats
 |
| * Évaluation de l’impact de facteurs externes sur le plan de travail, le calendrier et les modalités de gestion du projet; réalisations du projet au-delà des résultats prévus
 | * Dans quels domaines le projet a-t-il obtenu ses résultats les plus importants? Pourquoi et quels sont les facteurs qui ont contribué au succès? Comment le projet peut-il exploiter ses résultats ou les étendre?
 | * Revue documentaire
* Interview avec parties prenantes
 | * Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 | * Rapport final de projet
* Rapport d’étapes
 |
| * Dans quels domaines le projet a-t-il le moins marqué? Quelles étaient les contraintes et pourquoi? Comment peuvent-ils être surmontés?
 | * Revue documentaire
* Interview avec parties prenantes
 | * Staff PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 | * Rapport final de projet
* Rapport d’étapes
 |
| * Degré et qualité de l’appui fourni par le PNUD, d’autres agences des Nations Unies (UNICEF et UNICEF) et Comité de pilotage du PBF
 | * Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet sont-elles participatives et cette participation contribue-t- elle à la réalisation des objectifs du projet?
 | * Interview avec parties prenantes
 | * Staff PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 |  |
| * Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet?
 |  |
| * Efficacité des stratégies de gestion et des mécanismes de communication
 | * A quelle mesure étaient efficaces les stratégies de gouvernance du projet?
 | * Interview avec staff de programme
 | * Staff PNUD, UNICEF, UNESCO
 |  |
| * Dans quelle mesure existe-t- il une collaboration et une communication au sein du PNUD, entre les trois agences de mise en œuvre de l’ONU, avec les donateurs et le gouvernement au niveau central?
 | * Interview avec les parties prenantes
* Entretien avec bénéficiaires
 | * Staff PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
* Bénéficiaires
 |  |
| * Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient été plus efficaces pour obtenir les résultats du projet?
 | * Interview avec parties prenantes
* Comparaison avec stratégies d’autres projets
 | * Staff PNUD, UNICEF, UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 | * Autres programmes
 |
| * Degré et qualité de l’appui fourni par le PNUD, d’autres agences des Nations Unies (UNICEF et UNESCO) et par l’Unité de la sécurité humaine au siège de l’ONU
 | * Quelle a été l’efficacité du soutien du PNUD dans chacun des divers domaines où il était impliqué (appui du PNUD aux niveaux national, opérationnel et technique)?
 | * Interview avec Agences d’exécution
 | * Staffs projet PNUD, UNICEF et UNESCO
 |  |
|  | * Le rôle de supervision assuré par le bureau de pays du PNUD a-t-il été efficace? Des mécanismes de contrôle de la supervision ont-ils été mis en place et le PNUD a-t-il réussi à remplir cette fonction?
 | * Interview avec Agences d’exécution
 | * Staffs projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Mécanisme de contrôle et de supervision
 |
| * Rôle des structures dans l’obtention des résultats attendus.
 | * La structure organisationnelle, la gestion, la planification et les processus de mise en œuvre ont-ils été efficaces et efficients?
 | * Interview avec Agences d’exécution
* Revue documentaire
 | * S Staffs projet PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Plan d’activités
* Mécanisme de mise en œuvre
 |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Critères | Questions clés | Sous questions spécifiques | Outils de collecte des données | Cibles | Sources de données |
| * EFFICIENCE
 | * Mesure à laquelle l’exécution des activités a été efficiente en tenant compte des délais.
 | * Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et la l’application de cette stratégie ont-elles été efficaces et rentables?
 | * Interview avec Staffs de projet
* Revue Documentaire
 | * Staff PNUD, UNICEF, UNESCO
 | * Stratégies de mise en œuvre
* Proposition de Document projet
* Rapport d’étapes
 |
| * Le rôle de supervision et de coordination assuré par le bureau de pays du PNUD a-t-il été efficace?
 | * Interview avec Staffs de projet
 | * Staff PNUD, UNICEF et UNESCO
 | * Rôles et responsabilités du PNUD
 |
| * Dans quelle mesure les systèmes de suivi et d’évaluation utilisés par le PNUD permettent-ils une gestion de projet efficiente et efficace?
 | * Interview avec Staffs de projet
 | * Staff PNUD, UNICEF et UNESCO
 | * Rapport de suivi et évaluation
 |
| * Les structures conçues étaient-elles les mieux adaptées à la réalité sociopolitique du pays? Quels sont les blocages éventuels? Celles-ci auraient-elles pu être prévues / prévues?
 | * Interview avec Staffs de projet
 | * Staff PNUD, UNICEF et UNESCO
 |  |
| * Dans quelle mesure les fonds ont-ils été mis à disposition et les activités du projet ont-elles été achevées à temps?
 | * Interview avec Staffs de projet
* Revue Documentaire
 | * Staff PNUD, UNICEF et UNESCO
 | * Accord de subvention
* Calendrier de paiement
* Rapport d’étapes
 |
| * Degré auquel les objectifs attendus, les résultats et indicateurs ont été atteints d’une manière rationnelle.
 | * Dans quelle mesure les ressources ont-elles été utilisées efficacement? Les activités à l’appui de la stratégie ont-elles été économiques (rentables)?
 | * Revue de documents financiers
* Analyse cout- efficacité
 |  | * Budget Initial
* Budget Revisé
* Rapports financiers
 |
| * Rôle des partenaires internationaux dans la mise en œuvre des activités, la communication et la coordination générale.
 | * Dans quelle mesure l’appui du PNUD (stratégique, de coordination, opérationnel, technique) dans chacun des divers domaines où le PNUD était impliqué aux niveaux national et départemental était-il efficace et efficient ?
 | * Interview avec parties prenantes
 | * Staff PNUD, UNICEF et UNESCO
* MRCS,
* MIS
* MCENO
* MPJEJ
* MCF
 |  |
| * Dans quelle mesure les liens hiérarchiques entre agences de l’ONU étaient-ils efficaces et efficients? Entre le PNUD et le gouvernement?
 | * Interview avec parties prenantes
 | * Staff PNUD, UNICEF et UNESCO
* MRCS, MIS, MCENO, MPJEJ, MCF
 |  |
| * Utilisation des ressources humaines et financières.
 | * Les ressources (financières et humaines) disponibles ont-elles été utilisées efficacement?
 | * Revue documentaire
 |  | * Rapport financier
* Description de taches du Staff
 |
| * Existait-il des moyens alternatifs? Si oui pourraient-il avoir été plus efficaces ?
 |  |  |  |
| * L’utilisation des fonds pour la consolidation de la Paix était-elle appropriée au but et à l’objectif du projet? Quel a été l’effet, le cas échéant, de l’existence de sources de financement parallèles?
 | * Interview avec Agences de mise en oeuvre
 | * Staff de projet du PNUD, UNICEF, UNESCO
 |  |
|  | * Quels facteurs, le cas échéant, ont eu des effets positifs et négatifs sur l’utilisation efficace des ressources ?
 |  |  |  |

## Annexe 3 : GUIDE D’ENTRETIEN

3.1. GUIDE D’ENTRETIEN ADRESSE AUX AGENCES RECIPIENDAIRES (PNUD, UNICEF, UNESCO)

**Instructions**

Le PNUD, l’UNICEF et UNESCO procèdent à l’évaluation finale du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) ». Cette évaluation vise à mesurer la performance du projet à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s’attachant plus particulièrement à la pertinence, l’efficacité, l’efficience et l’impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu’à la durabilité desdits résultats.

Nous procédons dans le cadre de cette évaluation des entrevues avec des personnes qui ont participé au projet ou les connaissent bien.

Vous êtes libre d’accepter ou non de participer à cette évaluation. Vos réponses demeureront confidentielles, et personne ne saura quelles observations vous avez faites. Cette entrevue durera entre 30 à 45 minutes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * 1. **Personne interrogée**
 | **:** | ……………………………………………………………………………………… |
| **1.2. Poste/Fonction** | **:** | ……………………………………………………………………………………… |
| **1.3. Contacts****(Téléphone & Email)** | **:** | ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| **1.4. Date et lieu de l’entrevue** | **:** | ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |

1. **PERTINENCE ET COHERENCE**
	1. Pouvez-vous nous faire une brève description du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » ?
	2. Les priorités du projet Hate Speech sont-elles conformes aux priorités nationales en matière de consolidation de la paix et à la lutte contre les discours de haine en Côte d’Ivoire ?
	3. Quels étaient les enjeux/problèmes/priorités des populations avant le projet ?
	4. La stratégie mise en place correspond-elle aux besoins définis dans les Plans locaux de développement ? (Besoins et demandes des partenaires et des bénéficiaires finaux)
	5. L’intervention répond-elle aux problèmes, besoins et priorités des bénéficiaires ?
	6. La stratégie adoptée par le projet correspondent-elles aux approches habituelles d’autres intervenants ? Si non, en quoi différent elles ?
	7. Qu'est-ce que le projet à apporter de nouveau ? En quoi cela est-elle une nouveauté ?
	8. La conception du projet a-t-elle impliquée les parties prenantes de mise en œuvre ?
	9. A quel degré le projet contribue-t-il à l’atteinte des orientations stratégiques du PNUD?
	10. Quelle complémentarité y a-t-il entre le projet et les autres initiatives de même nature ?
	11. Quelles cohérences et complémentarité avec les priorités du PBF ? Quelles sont vos attentes par rapport à cette complémentarité ?
2. **EFFICACITE**
	1. Tous les objectifs initiaux ont-ils été atteints ? Si non lesquels et pourquoi ?
	2. A combien de pourcent (%) estimez-vous l’atteinte des objectifs ?
	3. Y a-t-il eu des écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus à la fin du projet ? Si oui à quel niveau et pourquoi ?
	4. Y a-t-il eu des imprévus ? Si oui pourquoi et quels effets/impacts positifs et négatifs cela a-t-il eu sur les résultats ?
	5. Les rôles et responsabilités étaient-ils clairement définis et bien répartis entre les partenaires du projet ? Ont-ils été respectés ?
	6. La collaboration a-t-elle permis de transférer les compétences prévues / requises et a-t-elle favorisée l’appropriation des actions par les acteurs locaux ?
3. **PERENITE/VIABILITE**
	1. Quels sont les acquis du projet ?
	2. Quels sont les dispositifs (de gestion, mécanismes, appuis aux bénéficiaires, etc.) qui devront se poursuivre pour le reste du temps et même au-delà du projet ?
	3. Qu’est-ce qui a été prévu pour cela ?
	4. Les acteurs locaux ont-ils les capacités Techniques, organisationnelles, managériales et financières de faire perdurer l’action ou les bénéfices de l’action après le financement du projet ?
	5. Quelle importance le projet a-t-il eue dans la vie des bénéficiaires ?
	6. Le cas échéant, quels ont été les principaux obstacles à la réalisation du projet ? Comment les a-t-on surmontés ?
	7. Pensez-vous que les avantages découlant de ce projet seront durables ?
	8. Quelles sont les actions menées dans le cadre de la pérennisation des acquis du projet ?
4. **EFFICIENCE**
	1. Les délais prévus pour la mise à disposition de fonds ont-ils été respectés ? Si non pourquoi et quelles sont les raisons des retards ?
	2. Quelles conséquences cela a-t-il eu sur le projet et/ou sur la consommation budgétaire ?
	3. Quel système de suivi le projet a-t-il mis en place ?
	4. Le système de suivi a-t-il bien fonctionné ? (Collecte régulière des données, présence d’une base des données complète, production de rapports)
	5. Quelle est le degré d'implication des partenaires de mise en œuvre dans le système de suivi (modalités du suivi, qualité du dialogue) ?
	6. Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été mobilisées conformément aux prévisions ? si non, pourquoi ?
	7. Des retards ou des dépassements significatifs ont-ils été constatés conduisant à la réorganisation ou à la réduction des activités prévues ?
	8. Si oui, quelles sont les raisons des retards ou dépassements et quelles conséquences cela a-t-il eu sur le projet et/ou sur les financements ?
	9. Comment le projet a-t-il été organisé, géré, et avec qui a-t-il travaillé ?
	10. Quels étaient les rôles des différentes parties prenantes au projet ? (Agences d’exécution, Ministères, ONG partenaires,)
	11. Comment fonctionne cette coordination ?
	12. Quelle est votre appréciation du fonctionnement de la coordination ?
	13. Comment appréciez-vous le renforcement des capacités des institutions et des groupes communautaires à gérer les risques de conflits socio-politiques et communautaires ?
5. **GENRE ET DROITS DE L’HOMME**
	1. Quelles sont les réalisations du projet en matière de promotion de l’égalité entre les sexes et d’autonomisation des femmes ?
	2. Quel pourcentage des ressources du projet a été investi dans des activités visant à promouvoir l’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes et est-il comparable à d’autres projets financés par PBF ?
	3. Dans quelle mesure le projet a-t-il défini et suivi des résultats ventilés par sexe pour s’assurer que les objectifs en matière d’égalité entre les sexes et d’autonomisation des femmes étaient atteints ?
	4. Les hommes dans les localités du projet ont-ils soutenu la participation des femmes aux activités du projet ?
6. **FORCES, FAIBLESSES ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**
	1. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont freiné la mise en œuvre du projet ? Quelles ont été les solutions proposées pour surmonter ses obstacles ?
	2. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont facilité la mise en œuvre du projet ?
	3. Quelles sont selon vous, les leçons apprises de ce projet ?
	4. Quelles recommandations voudriez-vous faire (à quels groupes/quelles personnes) sur :

3.2. GUIDE D’ENTRETIEN ADRESSE AUX ONG ET PARTENAIRES D’APPUI

**Instructions**

Le PNUD, l’UNICEF et UNESCO procèdent à l’évaluation finale du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) ». Cette évaluation vise à mesurer la performance du projet à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s’attachant plus particulièrement à la pertinence, l’efficacité, l’efficience et l’impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu’à la durabilité desdits résultats.

Nous procédons dans le cadre de cette évaluation des entrevues avec des personnes qui ont participé au projet ou les connaissent bien.

Vous êtes libre d’accepter ou non de participer à cette évaluation. Vos réponses demeureront confidentielles, et personne ne saura quelles observations vous avez faites. Cette entrevue durera entre 30 à 45 minutes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * 1. **Personne interrogée**
 | **:** | ……………………………………………………………………………………… |
| **1.2. Poste/Fonction** | **:** | ……………………………………………………………………………………… |
| **1.3. Contacts****(Téléphone & Email)** | **:** | ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| **1.4. Date et lieu de l’entrevue** | **:** | ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |

1. **DESCRIPTION DU PROJET**
	1. Quels sont les objectifs spécifiques dévolus à votre structure dans le cadre du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) » mise en œuvre par le PNUD/UNICEF/UNESCO et financé par le PBF » ?
	2. Quelles sont les principales missions de votre structure ?
	3. Quelles sont les activités que votre organisation a mené dans la conduite du projet ?
	4. Comment votre structure a-t-elle été sélectionnée dans le cadre du projet ?
	5. Dans quelles localités de la Côte d’Ivoire menez-vous les activités du Projet ?
	6. Comment le projet répond-il aux besoins des bénéficiaires et du pays en matière de cohésion sociale ?
	7. Le projet est-il approprié pour les différents groupes qu’il vise ?
	8. Le projet a-t-il reçu un soutien favorable des différents groupes concernés ?
	9. Avez-vous été associe à la conception du projet ? (*Utiliser cela pour les organismes gouvernementaux*) si oui de quelle manière ?
2. **MISE EN ŒUVRE**
	1. Dans quelle mesure le projet a-t-il :
* Amélioré les connaissances et les capacités de résilience et de réponse des jeunes face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés ?
* Permis aux jeunes de jouer le rôle d’alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux ?
	1. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités des partenaires de mise en œuvre ? des bénéficiaires ?
	2. Les activités programmées ont-elles été toutes réalisées ? Si non, combien d’activités ont été réalisées ?
	3. Pensez-vous que le processus de sélection de bénéficiaires a été équitable ?
	4. Quelles ont été les ressources humaines, matérielles et financières disponibles dans le cadre du projet ?
	5. A-t-on fait une bonne utilisation des ressources humaines, financières et matérielles ? Celles-ci étaient-elles suffisantes ?
	6. En ce qui concerne les résultats, considérez-vous qu’ils soient suffisants et appropriés en tenant compte des moyens mis à disposition du projet (ressources humaines, matérielles et financières) ?
	7. Les calendriers envisagés ont-ils été respectés ? Si non, Pourquoi ?
	8. Comment jugez-vous la communication sur ce projet ?
	9. Quel était votre dispositif de suivi-évaluation des actions du projet ?
1. **EFFETS DU PROJET SUR LES BENEFICIAIRES ET PERENNISATION**
	1. Quels sont les changements observés chez les bénéficiaires ?
	2. Quels ont été les principaux obstacles à la réalisation du projet ? Comment les a-t-on surmontés ?
	3. Pensez-vous que les avantages découlant de ce projet seront durables ?
	4. Quelles sont les actions menées dans le cadre de la pérennisation des acquis ?
	5. Dans quelle mesure pensez-vous que les acquis du projet contribuent à renforcer les actions actuelles du gouvernement en matière de consolidation de la paix et de réconciliation nationale ?
	6. Comment pensez-vous que les acquis du projet pourraient contribuer à réduire ou prévenir les conflits et consolider la paix et la cohésion sociale nota moment lors de périodes sensibles (exemple : prochaines échéances électorales, conflits universitaires, conflits politiques, conflits sociaux, etc.)
2. **FORCES, FAIBLESSES ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**
	1. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont freiné la mise en œuvre du projet ? Quelles ont été les solutions proposées pour surmonter ses obstacles ?
	2. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont facilité la mise en œuvre du projet ?
	3. Quelles sont selon vous, les leçons apprises de ce projet ?
	4. Quelles recommandations voudriez-vous faire (à quels groupes/quelles personnes) sur :
* la création d’un projet analogue dans la même zone/même contexte
* la création d’un projet analogue dans une zone différente/contexte différent

3.3. GUIDE D’ENTRETIEN ADRESSE AUX BENEFICIAIRES DES FORMATIONS

**Instructions**

Le PNUD, l’UNICEF et UNESCO procèdent à l’évaluation finale du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) ». Cette évaluation vise à mesurer la performance du projet à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s’attachant plus particulièrement à la pertinence, l’efficacité, l’efficience et l’impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu’à la durabilité desdits résultats.

Nous procédons dans le cadre de cette évaluation des entrevues avec des personnes qui ont participé au projet ou les connaissent bien.

Vous êtes libre d’accepter ou non de participer à cette évaluation. Vos réponses demeureront confidentielles, et personne ne saura quelles observations vous avez faites. Cette entrevue durera entre 30 à 45 minutes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1.2. Personne interrogée** | **:** | ……………………………………………………………………………………… |
| **1.2. Poste/Fonction** | **:** | ……………………………………………………………………………………… |
| **1.3. Contacts****(Téléphone & Email)** | **:** | ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| **1.4. Date et lieu de l’entrevue** | **:** | ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |

# FORMATIONS ET PREVENTION DES DISCOURS DE HAINES

* 1. Combien d’ateliers de formations avez-vous suivis dans le cadre du projet Hate Speech ? Quels étaient les modules de formation ? Quelle était la durée ?
	2. Comment avez-vous été sélectionné comme participant ?
	3. Quels ont été les apports de ces formations à vos capacités de prévention des discours de haines ?
	4. Le contenu de la formation est-il conforme à vos besoins et à ceux de la communauté ?
	5. Si non, quels sont les aspects à inclure dans les modules de formation ?
	6. Quelle sont les actions que vous entreprenez pour prévenir les discours de haines ?
	7. Jugez-vous votre intervention satisfaisante dans le cadre de la prévention des discours de haines ? Donnez les raisons
	8. Quel type de soutien jugez-vous indispensable pour la prévention les discours de haines ?

# PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS SOCIO-POLITIQUES ET COMMUNAUTAIRES

* 1. Quelle sont les actions que vous entreprenez dans la prévention des conflits socio-politiques et communautaires ?
	2. Selon vous, quel est l’apport de votre intervention sur la communauté ?
	3. Quelles prestations jugez-vous indispensables dans la prévention des conflits socio-politiques et communautaires ?
	4. Dans combien de conflits socio-politiques et/ou communautaires avez-vous contribué à résoudre ? (Spécifier le type de conflit et les acteurs)
	5. Quels sont les changements observés chez ces acteurs ?

# EFFETS DES ACTIVITES DU PROJET SUR LES BENEFICIAIRES

* 1. Pouvez-vous nous faire un rappel du contexte social qui prévalait au sein de votre communauté avant la mise en œuvre du projet et la situation actuelle au terme des actions du projet ?
	2. Que pouvez-vous dire en ce qui concerne les changements et améliorations obtenus ? (Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des exemples et cas tirés de votre localité)
	3. Est-ce que les activités contribuent aujourd’hui à l’amélioration de cohésion sociale ? (Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des indicateurs vérifiables)
	4. Pensez-vous que le projet a atteint l’objectif global qui était de « contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d’incitation à la haine et la diffusion de fausses informations à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires » ?
	5. Quelles sont, selon vous, les limites dans la conduite des activités ?

# PERENISATION ET IMPACT DES ACTIONS SUR LES BENEFICIAIRES

* 1. Pensez-vous pouvoir contribuer à court et le long terme au processus de réconciliation national et de consolidation de la paix ? Si oui comment ? Des appuis complémentaires sont-ils nécessaires ?
	2. Pensez-vous pouvoir après le projet contribuer à prévenir ou résoudre des conflits ? Si oui comment ?
	3. Pour pérenniser les actions du projet, selon vous que devrait-on faire ?
* Au niveau des groupements et des ONG ?
* Au niveau communautaire ?
* Au niveau des partenaires au développement ?
* Au niveau des jeunes (hommes et femmes) ?

# RECOMMANDATION

* 1. Quels problèmes rencontrez-vous dans la mise en œuvre des directives des formations reçues ?
	2. Quelles sont vos principales difficultés/ imprévus que vous souhaiteriez partager à l’équipe du projet ? Comment pourrait-il les résoudre ?
	3. Quelles sont vos propositions pour une meilleure prévention des discours de haines et des conflits socio-politiques et communautaires ?

Un mot à l’endroit du PNUD/UNICEF/UNESCO et des autres parties prenantes

## Annexe 4 : Formulaire d’acceptation du code de conduite du/ de la consultante (e ) en évaluation

Les évaluateurs :

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
2. Doivent divulguer l’ensemble des conclusions d’évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l’évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doivent protéger l’anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s’assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu’à leur source. Les évaluateurs n’ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l’évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d’actes répréhensibles pendant qu’ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d’enquêter sur la question. Ils doivent consulter d’autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu’il y a le moindre doute à savoir s’il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d’intégrité et d’honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l’homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s’en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu’une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l’évaluation et en faire connaître l’objet et les résultats d’une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l’évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l’utilisation des ressources de l’évaluation.

**Formulaire d’acceptation du consultant en évaluation**

**Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies**

**Nom du consultant** : KOUAME CLÉMENT KOUADIO

**Nom de l’organisation de consultation** (le cas échéant) : ACG

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m’engage à le respecter.

Signé à Abidjan, le 08 mars 2022..



 Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Analyse interne au système des Nations Unies. [↑](#footnote-ref-1)
2. La loi n° 2008-222 du 4 août 2008 modifiant et complétant les dispositions du Code pénal relatives réprime le racisme, de la xénophobie, du tribalisme et des discriminations raciales et religieuses. L’article 58 de la loi No 201-451 du 19 juin relative à la cybercriminalité, adapte cette infraction aux nouvelles technologies de l’information et de communication en punissant de 10 à 20 ans quiconque diffuse par les TIC, des messages, théories, photos ou vidéos racistes xénophobe. Par ailleurs, la Constitution ivoirienne du 8 novembre 2016 stipule dans son article 4 entre autre que « Nul ne peut être privilégie ou discrimine en raison de sa race, de son ethnie, de son clan, de sa tribu, de sa couleur de peau, de son sexe, de sa région, de son origine sociale, de sa religion ou croyance, de son opinion […] » [↑](#footnote-ref-2)
3. Rapport sur la communication en Côte d’Ivoire, UNESCO, 2019. [↑](#footnote-ref-3)